



COMPTE RENDU DE L'ENQUÊTE PANORAMA FOCUS SANTE 2018

Enquête menée de juillet à septembre 2018

Table des matières

INTRODUCTION	3
ELEMENTS DE METHODE	5
PRESENTATION DES RESULTATS.....	6
A. Questionnaire.....	6
Thème 1 : Couverture maladie	7
Thème 2 : Maladies professionnelles	17
Thème 3 : Droit du travail.....	20
Thème 4 : Formation	36
Thème 5 : Conditions de travail.....	44
Thème 6 : Instances de négociation des questions de santé au travail.....	58
Thème 7 : Santé au travail et syndicats	62
B. Entretiens individuels	64
Thème 1 : Conditions de travail.....	65
Thème 2 : Couverture maladie / Santé.....	73
Thème 3 : Santé et Bien-être au travail	76
Thème 4 : Syndicats et santé des enseignants.....	84
SYNTHESE	91
CONCLUSION GENERALE.....	93
Annexes	94
C. Annexe 1 - questionnaire d'enquête	94
D. Annexe 2 - grille d'entretien.....	109

REMERCIEMENTS

Nous remercions les professionnel·les de l'éducation qui ont bien voulu participer à cette enquête ainsi que leur organisation syndicale.

Nous remercions les organisations qui, de par leur soutien, ont permis la réalisation de ces travaux :

- L'Internationale de l'Education (IE)
- La Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN)

EQUIPE DE REDACTION

Michelle Olivier, Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC, France

Josy Stolz, Syndicat des enseignants romands, Suisse

Slim Ghriss, Syndicat général de l'enseignement de base, Tunisie

Cécile Martinez, Réseau Education et Solidarité, Belgique

Lucile Marsault, Réseau Education et Solidarité, Belgique

Romain Chave, Réseau Education et Solidarité, Belgique



RESEAU EDUCATION ET SOLIDARITE (RES)

Le RES est un réseau qui vise à bâtir des ponts entre acteurs de l'éducation et acteurs de la santé et de la protection sociale, afin d'œuvrer à la santé, au bien-être, à la protection sociale de la communauté éducative partout dans le monde.

Aujourd'hui, le Réseau Education et Solidarité rassemble 37 organisations membres provenant des secteurs de l'éducation et de la santé d'Afrique, Amériques, Asie-Pacifique et Europe.

Plus d'informations : www.educationsolidarite.org



COMITE SYNDICAL FRANCOPHONE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION (CSFEF)

Le Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF) regroupe les organisations syndicales et professionnelles de l'enseignement des pays de la Francophonie, membres de l'Internationale de l'Education.

Plus d'informations : www.csfef.org

INTRODUCTION

L'origine du projet

A l'occasion de la Rencontre du Comité syndical francophone de l'éducation (CSFEF) qui s'est tenue à Madagascar, en novembre 2016, étaient organisés des ateliers interactifs de formation et de partage. Parmi les thématiques proposées, la question de la santé au travail et des conditions de travail. Pour démarrer l'atelier, les participant.es étaient invité.es à répondre à cette question : Si l'on vous dit « santé au travail », à quoi cela vous fait-il penser, en tant que syndicaliste ? De cette discussion est ressorti un écart important entre l'intérêt porté à la question et le niveau de connaissances dont disposaient les participant.es.

Prendre conscience de l'étendue des notions à examiner

Ce qui a pu être mis en avant, après discussion, c'est une certaine catégorisation des propositions des un.es et des autres, à savoir que la santé au travail des personnels enseignant devait être examinée en fonction des points de vue suivants : la bonne santé vs la maladie ; la santé vs la prise en charge des coûts ; la santé vs les conditions de travail ; la santé vs le droit du travail ; la santé vs les risques psycho-sociaux (RPS).

Ces premiers constats ont fait apparaître que les syndicats devaient s'emparer de cette question car si des éléments avaient déjà été abordés lors de débats, voire de négociations avec l'employeur, le lien existant entre toutes les entrées a soudain fait sens pour nombre de participant.es.

Ainsi, par exemple, l'existence ou non de textes officiels, la prise en charge de la santé par l'employeur sont à l'évidence des données extrêmement variables et pourtant, tout le monde a convenu qu'elles intervenaient dans les conditions à même de permettre un travail en santé.

Il a été nécessaire d'explicitier ce que l'on entendait par risques psycho-sociaux, qui avait été proposé en réponse à la question initiale ; si le terme n'était pas employé, les participant.es qui n'en avaient pas connaissance ont pu entrevoir l'intérêt de nommer un ensemble de manifestations qui jusqu'à présent n'étaient pas regroupées sous un vocable précis, et encore moins identifiées comme sources d'atteinte au travail. Des notions comme le sens donné à son travail, le sentiment de faire (ou non) du bon travail, voire le travail empêché, ont alors circulé et permis d'élargir les éléments entrant dans le concept, au départ essentiellement circonscrit à la prise en charge de la maladie.

Un atelier ouvrant sur une perspective de recherche

A l'issue de cet atelier, ayant agi comme un véritable révélateur de problématiques en lien avec des questions de santé au travail, les participant.es ont convenu de la nécessité de mieux connaître :

- le lien entre santé et travail ; notion de maladies professionnelles, de durée dans le métier « en bonne santé »...
- les possibilités de prise en charge de la santé des personnels par l'employeur
- les instances de négociation dans lesquelles ces questions peuvent être discutées (l'exemple du CHS-CT en France)
- les modalités mises en œuvre par les différents systèmes éducatifs pour faire face aux arrêts maladie des personnels

L'atelier s'est donc achevé par une proposition concrète : mener une enquête sur la santé au travail.

Pour ce faire, le représentant du Réseau Education et Solidarité (RES) a proposé d'appuyer le CSFEF, de lui faire bénéficier de son expertise sur la promotion de la santé et du bien-être des enseignant.es. Proposition ayant abouti à la mise en place d'un groupe de travail CSFEF-RES en juillet 2017 en charge de réaliser cette enquête.

ELEMENTS DE METHODE

Une méthode mixte a été employée dans le cadre de l'enquête Panorama Focus Santé 2018. Le premier volet, quantitatif, repose sur l'analyse des réponses à un questionnaire en ligne, et a été complété par des entretiens semi-directifs, constituant le deuxième volet, qualitatif, de cette enquête.

De juillet 2017 à mars 2018, plusieurs rencontres à distance et en présentiel ont été organisées afin de permettre au groupe de travail RES-CSFEF de concevoir les outils de recueil de données (questionnaire et grille d'entretien).

Le questionnaire visait à dresser un état des lieux général sur la santé et le bien-être des enseignant·e-s et d'identifier des priorités d'action/des chantiers à mener par les membres du CSFEF.

Sept thèmes y ont été abordés : la couverture maladie, les maladies professionnelles, le droit du travail, la formation, les conditions de travail, les instances de négociation des questions de santé et la santé au travail et les syndicats.

Les entretiens, quant à eux, avaient pour objectif de recueillir le vécu et les perceptions des enseignant·e-s en matière de santé et bien-être au travail avec :

- Une première et une deuxième parties introductives visant à recueillir des informations quant à la situation professionnelle et l'environnement de travail des enseignant·e-s interrogé·e-s
- Une troisième partie portant sur les conditions de travail (conditions physiques, qualité des relations sur le lieu de travail et sécurité au travail)
- Une quatrième et une cinquième parties visant à obtenir des informations relatives à la couverture maladie et à la santé et au bien-être au travail
- Une sixième partie portant sur les perceptions des enseignant·e-s quant au rôle des organisations syndicales

En avril 2018, le questionnaire et la grille d'entretien ont été soumis aux membres du bureau du CSFEF puis adaptés à partir des retours obtenus. Notons que la grille d'entretien a également été modifiée à la suite de plusieurs entretiens téléphoniques tests menés par le Réseau Education et Solidarité entre mars et avril 2018 auprès d'enseignant·e-s et représentant·e-s syndicaux.

Le questionnaire a été diffusé en juin 2018 par le groupe de travail CSFEF-RES auprès des organisations syndicales membres du CSFEF. Chaque organisation a été invitée à répondre au questionnaire en ligne ou en version word, (pour celles et ceux ayant des problèmes de connexion internet) entre le 8 juin et le 8 juillet 2018. Elles devaient aussi transmettre les coordonnées d'un ou de deux enseignant·e-s volontaires au Réseau Education et Solidarité qui était en charge de prendre contact avec les enseignant·e-s et de mener les entretiens téléphoniques entre les mois de juin et août 2018.

Etant donné la période estivale, plusieurs relances mail ont été effectuées et un délai supplémentaire accordé pour répondre au questionnaire.

L'analyse des données issues du questionnaire et des entretiens a été réalisée par le Réseau Education et Solidarité d'août à septembre 2018 et est présentée dans ce rapport.

NOTE AUX LECTEURS

Ce compte rendu est le résultat d'une enquête. Il ne s'agit pas de lui attribuer une ambition scientifique, la démarche ne le permettant pas.

Toutefois, au vu de l'intérêt suscité par cette thématique, il n'est pas exclu que certains syndicats décident de poursuivre plus loin les investigations et mettent en place un véritable travail de recherche, impliquant des universitaires et laboratoires de recherche.

PRESENTATION DES RESULTATS

A. Questionnaire

Description des syndicats/des répondant·es

Trente membres du CSFEF ont répondu au questionnaire Focus santé en ligne ou papier. Neuf questionnaires n'ont pu être pris en compte en raison d'un trop grand nombre de réponses incomplètes/d'absence de réponses. L'analyse quantitative se base donc sur vingt-et-un questionnaire, représentant quinze pays.

Liste des répondants :

- Belgique
- Bénin
- Burkina
- Canada (4)
- Cap vert
- France (3)
- Guinée
- Île Maurice
- Liban (2)
- République du Congo
- Roumanie
- Sénégal
- Suisse
- Tchad
- Tunisie

Seize enseignant·es sollicité·es par un syndicat du CSFEF ont participé à un entretien semi-directif :

- Belgique (2)
- Burkina
- Canada (2)
- France (2)
- Guinée
- Ile Maurice (2)
- Liban
- Sénégal
- République du Congo
- Roumanie
- Tchad
- Togo

Remarques :

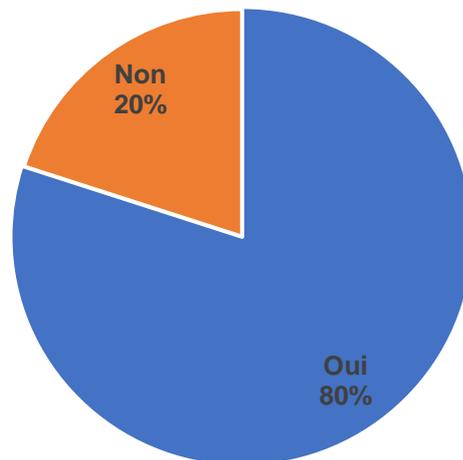
Plusieurs organisations syndicales d'un même pays ont répondu au questionnaire. Des informations divergentes ou contradictoires ont pu être transmises.

Les informations recueillies ont été transmises par les organisations syndicales participantes. Les informations transmises n'ont pas été vérifiées.

Thème 1 : Couverture maladie

Ce thème comporte 11 questions.

Question 1 : Existe-t-il un dispositif de couverture maladie pour le personnel enseignant dans votre pays ?



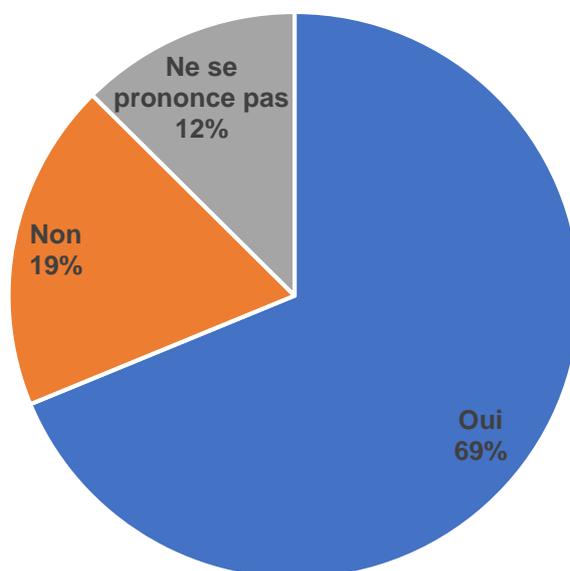
Présence d'un dispositif de couverture maladie pour le personnel enseignant	Absence d'un dispositif de couverture maladie pour le personnel enseignant
Belgique, Bénin, Canada, Cap Vert, France, Guinée, Ile Maurice, Liban, Roumanie, Sénégal, Suisse, Tunisie	Burkina-Faso, République du Congo, Tchad

Informations complémentaires :

Les enseignant-es peuvent être couvert-es dans le cadre d'un programme de gratuité (Ile Maurice), dans le cadre d'une couverture maladie universelle (Belgique, Canada, France, Suisse, Tunisie) ou dans le cadre de leur statut de fonctionnaire (Bénin, Guinée, Ile Maurice, Sénégal).

La couverture peut être théorique mais non fonctionnelle (Tchad) ou bien en cours de mise en place (Burkina, République du Congo).

Question 2 : Ce dispositif couvre-t-il aussi les membres de la famille des personnels enseignants ?



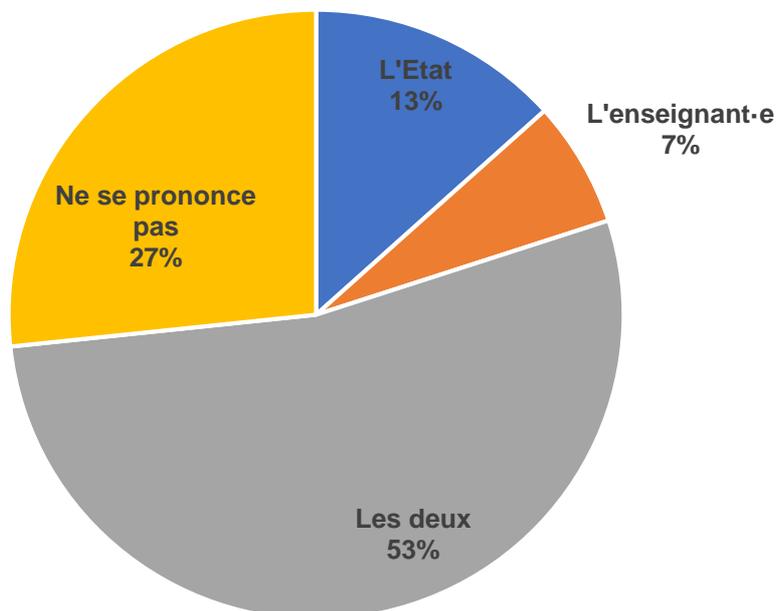
Le dispositif couvre les membres de la famille	Le dispositif ne couvre pas les membres de la famille
<i>Belgique, Bénin, Canada, Cap Vert, France, Guinée, Ile Maurice, Liban, Sénégal, Tunisie</i>	<i>Roumanie, Suisse</i>

Informations complémentaires :

La couverture maladie de la famille est possible mais pas automatique avec variation des coûts (France, Canada). La famille est couverte au titre de la couverture maladie universelle (Ile Maurice, Canada).

Les conjoints et enfants sont couverts (Sénégal, Bénin, Canada, France) mais aussi les ascendants (Guinée).

Question 3 : Le dispositif de couverture maladie est financé par ?



Etat	Enseignant	Les deux
<i>Ile Maurice, Roumanie</i>	<i>Suisse</i>	<i>Bénin, Canada, Cap Vert, France, Guinée, Liban, Sénégal, Tunisie</i>

Question 4 : Quel est le montant de la cotisation au dispositif de couverture maladie en % du salaire mensuel de l'enseignant·e ?

Pays	Montant de la cotisation en % du salaire mensuel	Commentaire
Tchad	Pas de couverture	
Liban	3%	Avec un plafond de 50\$ /mois
Ile Maurice	Non renseigné	Non renseigné
Cap Vert	25%* *Information non vérifiée	Non renseigné
Canada	0% pour la partie obligatoire	Au Québec, l'assurance maladie est financée par l'impôt
	Environ 3% pour la partie complémentaire	Difficile à évaluer. Ce montant varie en fonction des ententes collectives entre les employeurs, les employés et les compagnies d'assurance. Il varie aussi en fonction du revenu.
France	9.2%	Pour la complémentaire facultative, le taux varie de 1,61% à 3,85%
Bénin	0%	Pas de cotisation
République du Congo	Non renseigné	Non renseigné
Tunisie	2.75%	Non renseigné
Roumanie	10%	Non renseigné
Guinée	5%	Non renseigné
Suisse	Non renseigné	Assurance privée, donc variable et pas en fonction du salaire
Burkina	Pas de couverture	
Sénégal	0%	Il n'y a pas de cotisation mensuelle mais contribution de l'agent à hauteur du 1/5 de la facture. Pour les mutualistes, les cotisations sont mensuelles à un montant fixé selon le nombre de personnes prises en charge.
Belgique	Non renseigné	Non renseigné

Question 5 : Quels sont les soins couverts par le dispositif ?

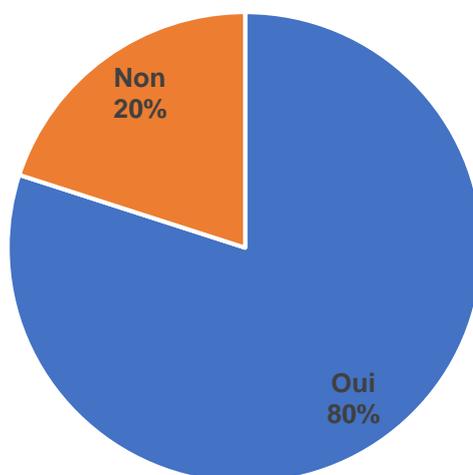
	Consulta- tion de gé- néraliste	Consulta- tion de spé- cialiste	Médica- ments	Hospitalisa- tion	Accouche- ment	Analyses médicales	Imagerie médicale	Dentisterie	Actes chirurgi- caux	Soins et pro- thèses ophtal- mologiques	Autres
Tchad	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Liban	De 50% à 75%	De 75% à 85%	De 75% à 85%	de 85% à 90%	De 85% à 90%	De 75% à 85%	85%	0%	De 85% à 90%	50%	100% Maladies chro- niques, cancer
							Somme forfaitaire	Somme for- faitaire		Somme forfai- taire	
Maurice	Non ren- seigné	Non rensei- gné	Non rensei- gné	Non rensei- gné	Non rensei- gné	Non ren- seigné	Non ren- seigné	Non rensei- gné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
Cap Vert	Non ren- seigné	Non rensei- gné	75%	25%	50%	50%	Non ren- seigné	75%	75%	75%	Non renseigné
Canada	100%	100%	De 65% à 90%	100%	100%	100%	100%	De 50% à 90%	100%	50%	Non renseigné
										Max 200\$ tous les 2 ans	
France	70%	60%	De 15 à 100%	De 60 à 80%	100%	De 60 à 100%	De 60 à 70%	60%	De 60% à 100%	Variable	Non renseigné
Bénin	80%	80%	80%	80%	80%	80%	80%	80%	80%	80%	Non renseigné
R. Congo	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	Non renseigné
Tunisie	Non ren- seigné	Non rensei- gné	Non rensei- gné	Non rensei- gné	Non rensei- gné	Non ren- seigné	Non ren- seigné	Non rensei- gné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné

Suisse	90% après franchise	90% après franchise	90% après franchise	Selon complémentaire	90% après franchise	90% après franchise	90% après franchise	Selon complémentaire	90% après franchise	90% après franchise Participation aux frais de lunettes	Non renseigné
Roumanie	100%	100%	50%	100%	100%	50-100%	50-100%	0%	50-100%	100%	10-100%
Sénégal	80%	80%	50% Mutuelle	80% Etat 100% Mutuelle	80% Etat 100% Mutuelle	80% Etat Taux variables selon Mutuelle	Soins à 80% Prothèses Ophtho non couvertes	Evacuation sanitaire par Etat et mutuelle			
Burkina	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Guinée	80%	80%	80%	80%	100%	80%	80%	80%	80%	80%	Non renseigné
Belgique	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné

Informations complémentaires :

Les taux peuvent varier selon les actes médicaux, la classification des prestataires et la couverture complémentaire choisie par l'enseignant le cas échéant.

Question 6 : Le personnel enseignant a-t-il la possibilité de souscrire à une assurance maladie complémentaire ?

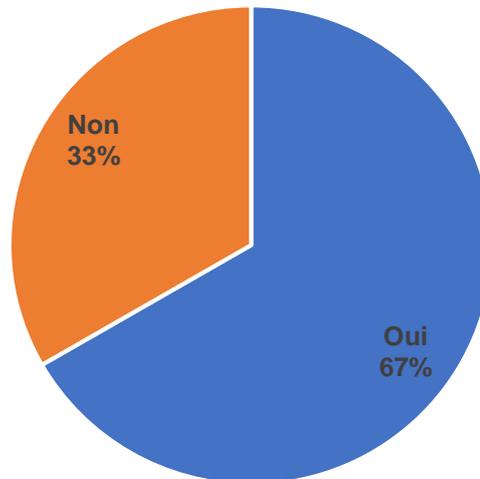


Le personnel enseignant a la possibilité de souscrire à une assurance maladie complémentaire	Le personnel enseignant n'a pas la possibilité d'y souscrire
<i>Belgique, Bénin, Canada, Cap-Vert, France, Ile Maurice, Liban, Roumanie, Sénégal, Suisse, Tchad, Tunisie,</i>	<i>Burkina Faso, Guinée, République du Congo</i>

Informations complémentaires :

La couverture maladie complémentaire sert à compléter le remboursement de l'Etat (Liban, Canada, France). Elle est financée par l'enseignant-e. Elle peut être souscrite auprès d'assureurs commerciaux (Tchad, République du Congo).

Question 7 : Existe-t-il des programmes de gratuité des soins ?



Pays où des programmes de gratuité des soins existent	Pays où des programmes de gratuité des soins n'existent pas
Bénin, Burkina Faso, Canada, France, Guinée, Ile Maurice, Roumanie, Sénégal, Suisse, Tchad,	Belgique, Cap-Vert, Liban, République du Congo, Tunisie

Informations complémentaires :

Il existe des programmes de gratuité des soins dans plusieurs pays (Tchad, Bénin, Sénégal, Guinée, Sénégal, France) et des soins couverts à 100% par des dispositifs de CMU (Maurice, France, Canada). Dans d'autres pays, des organisations de la société civile prodiguent des soins gratuitement (Syndicats au Cap Vert)

Question 8 : A qui s'adressent-ils ?

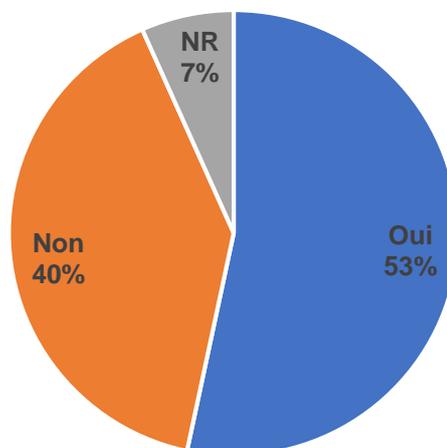
Les programmes de gratuité s'adressent :

- Aux femmes enceintes (Maurice, Tchad, Canada, Bénin, Sénégal, Guinée et Burkina)
- Aux enfants de 0 à 5 ans (Tchad, Maurice, Canada, Sénégal et Burkina)
- Aux personnes en situation de précarité (Tchad, Canada, France).

Question 9 : Quels sont les soins couverts par les programmes de gratuité ?

- Actes chirurgicaux (Bénin)
- Certains soins nécessitent une évacuation vers un autre pays (Maurice)
- Dépistages (Suisse)
- Examen de la vue des enfants (Canada, France)
- Hospitalisation, accouchement et urgences médicales (Roumanie)
- Paludisme, tension artérielle, tétanos (Tchad mais avec des ruptures fréquentes)
- Santé primaire et cas complexes (Maurice)
- Soins dentaires des enfants (Canada, France)
- Soins pré et postnataux dont césarienne (Maurice, Burkina, Guinée)
- Vaccination (Cap Vert, Sénégal)

Question 10 : Existe-t-il des conventions entre le Ministère de l'Education et des établissements de santé / prestataires de soins ?



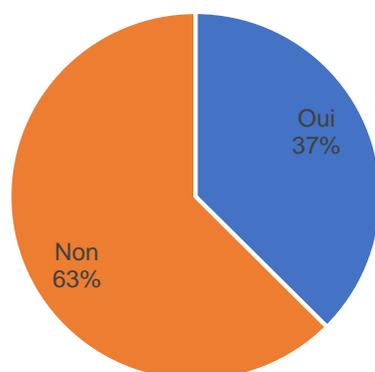
Existence de conventions entre le Ministère de l'Education et des établissements de santé	Absence de convention entre le Ministère de l'Education et des établissements de santé
<i>Bénin, Canada, Cap Vert, France, Guinée, Ile Maurice, Sénégal, Suisse</i>	<i>Belgique, Burkina Faso, Liban, Tchad, Tunisie, Roumanie,</i>

Informations complémentaires :

Dans certains pays, il n'y a aucune convention (Tchad, Tunisie, Roumanie). Dans d'autres, il existe des conventions entre le ministère de l'éducation, le gouvernement ou les autorités locales et des prestataires de soins (Canada, Maurice, Cap Vert, République du Congo, Bénin, Suisse, Sénégal). Il existe aussi des conventions entre les organismes d'assurance maladie complémentaire et des prestataires (France, Liban).

Les conventions portent sur la prise en charge et le remboursement des fonctionnaires/professionnels de l'éducation (République du Congo, Bénin) ou sur des programmes de soins et prévention (vaccination, services linguistiques, ergothérapie, la physiothérapie au Canada) et notamment dans les écoles (Maurice, Cap Vert, Guinée).

Question 11 : Si oui, le personnel enseignant est-il tenu de se rendre dans des centres de santé conventionnés avec le Ministère de l'Education pour que les soins soient remboursés ?



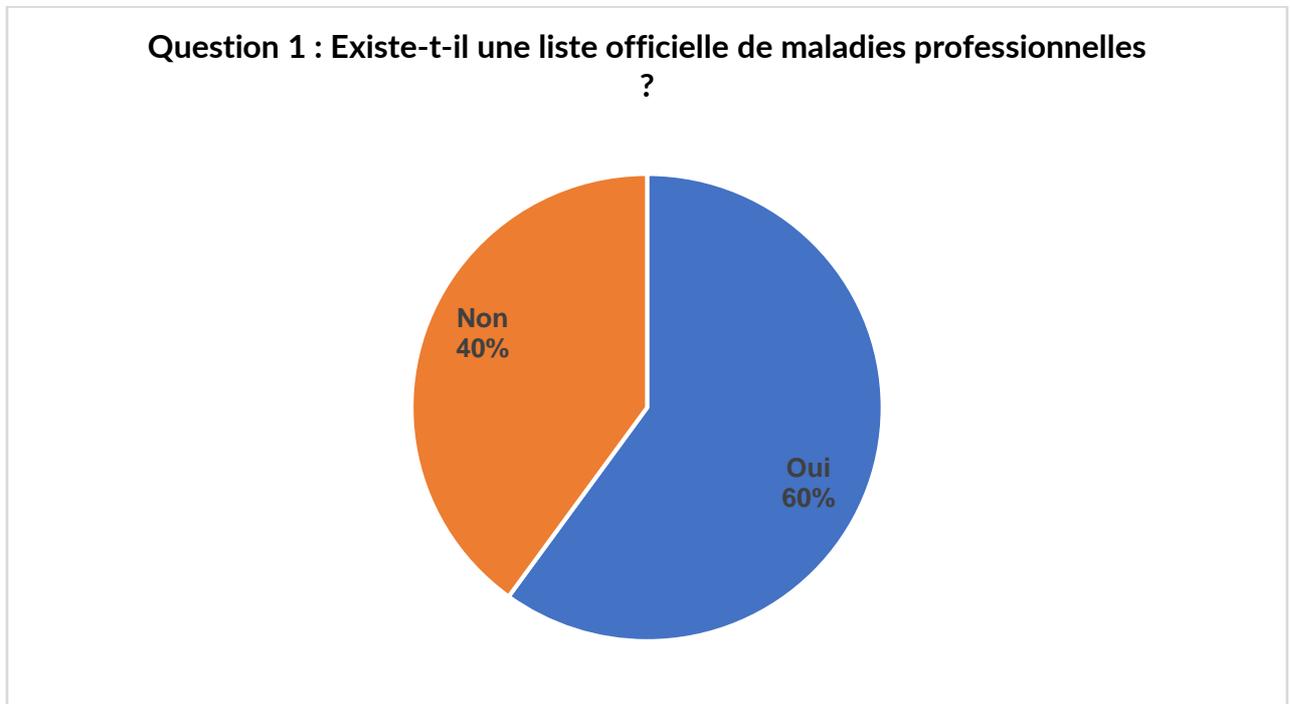
Le personnel enseignant y est tenu	Le personnel enseignant n'y est pas tenu
<i>Bénin, Guinée, Sénégal</i>	<i>Canada, Cap Vert, France, Ile Maurice, Suisse</i>

Informations complémentaires :

En Guinée et au Burkina, le conventionnement est en projet.

Thème 2 : Maladies professionnelles

Ce thème comporte 6 questions.



Informations complémentaires :

D'après les réponses, il existe une liste officielle dans les pays suivants :

- Belgique
- Bénin
- Burkina
- Canada
- France
- Sénégal
- Tchad
- Tunisie

Au Tchad, les maladies suivantes sont reconnues comme maladies professionnelles : tuberculose, infection cancéreuse, maladie mentale, poliomyélite, trypanosomiase.

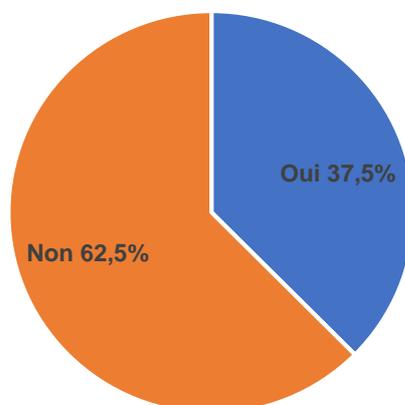
Au Canada, la loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles (LATMP) définit les « lésions professionnelles » et les « maladies professionnelles ». La liste est dictée par la Commission des normes, de l'équité et de la santé et sécurité au travail (CNEST) qui indemnise les salariés en cas de maladie professionnelle.

En Tunisie, la liste n'est pas spécifique au statut d'enseignant-e.

La liste n'est pas actualisée au Sénégal. Elle est en préparation en Guinée.

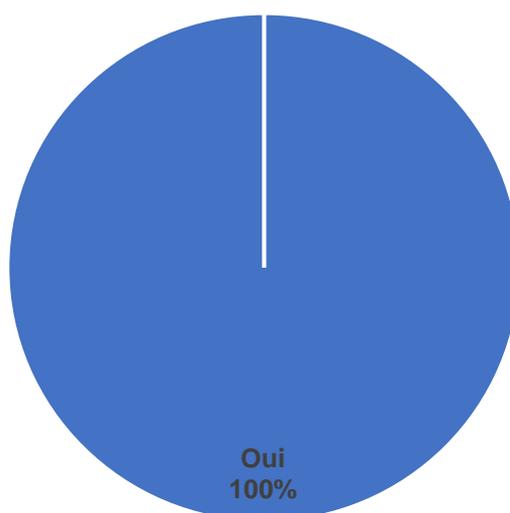
Il n'existe aucune liste au Liban, Ile Maurice, Cap Vert, République du Congo, Suisse et Roumanie.

Question 2 : Si oui, le personnel enseignant est-il informé de cette liste ?



Le personnel enseignant est informé de cette liste	Le personnel enseignant n'est pas informé de cette liste
<i>Canada, Sénégal, Belgique</i>	<i>Bénin, Burkina Faso, France, Tchad, Tunisie</i>

Question 3 : Malgré la liste officielle, le personnel enseignant rencontre-t-il des difficultés à faire reconnaître une maladie professionnelle ?



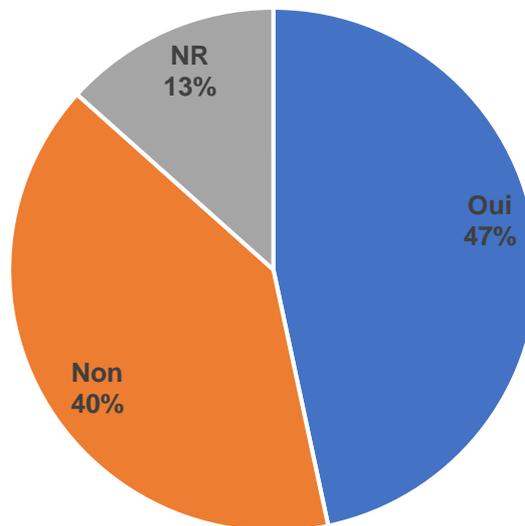
Question 4 : Si oui, quelles sont les difficultés rencontrées ?

- Reconnaissance du lien entre la profession et la maladie notamment pour les questions de santé mentale (Canada)
- Peu d'afflictions sont reconnues comme maladies professionnelles (France)
- Identification difficile de l'origine des maladies (Bénin)
- Non prise en charge ou non reconnaissance malgré la liste officielle (Burkina, Sénégal)
- Manque d'informations et de vulgarisation (Tchad, Guinée)

Question 5 : Que fait le syndicat pour aider les collègues en cas de difficultés ?

- Accompagnement et assistance des membres (démarches juridiques, respect des droits, constitution des dossiers, orientation, etc.) : Liban, Ile Maurice, Bénin, Canada, France, Roumanie, Sénégal, Belgique
- Plaidoyer : Ile Maurice, Roumanie, Sénégal, Burkina, Guinée
- Sensibilisation, informations envers ses membres : Tchad, Sénégal
- Travail de recherche : Cap Vert
- Représentation dans les instances dédiées à la santé et négociations : Canada, Roumanie

Question 6 : Les soins relatifs aux maladies professionnelles sont-ils effectivement tous pris en charge par l'employeur ?



Les soins sont tous pris en charge	Les soins ne sont pas tous pris en charge
Belgique, Bénin, Canada, Cap Vert, France, Ile Maurice, Sénégal	Burkina Faso, Guinée, Liban, Roumanie, Tchad, Tunisie,

Informations complémentaires :

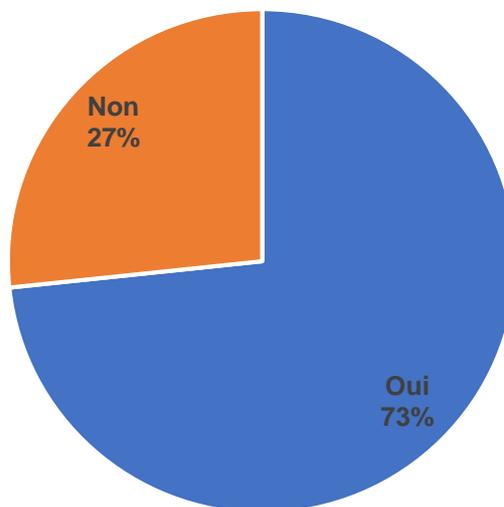
Les soins sont pris en charge par l'employeur au Canada, en France et au Bénin. Au Tchad, seule une partie est prise en charge. Au Canada, si la maladie entraîne un arrêt de travail, le salaire est pris en charge en partie par l'employeur puis par l'assureur complémentaire.

Au Liban, les maladies professionnelles sont couvertes comme les autres maladies.

Thème 3 : Droit du travail

Ce thème comporte 16 questions.

Question 1 : Existe-t-il des textes de référence pour la santé au travail ?



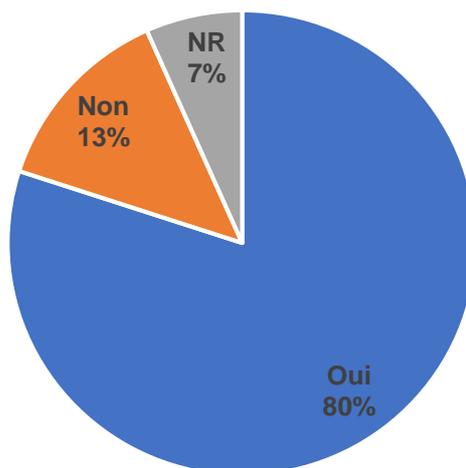
Question 2 : Si oui lesquels ?

Pays	Texte
Tchad	<p>La loi 017 PR 2001 (révisée), portant statut général de la fonction publique, Ministère de la fonction publique, 31/12/2001</p> <p>Décret N°477 PR MENJS 92 portant sur statut particulier des personnels de l'Enseignement Élémentaire, Secondaire Général et Technique, de la Jeunesse et des Sports, de l'Administration Scolaire et de l'Intendance, SET, 10/09/1992</p> <p>Protocole d'accord entre le gouvernement de la République du Tchad et le Syndicat des Enseignants du Tchad (SET), SET, 16/10/2010, (cf décret 477 PR MENJS 92)</p> <p>Loi 007 PR 2007 portant sur la protection des personnes handicapées, Direction des personnes vivant avec les handicaps, Ministère de la Femme, de la Protection de la Petite Enfance et de la Solidarité Nationale, 09/05/2007</p>
Ile Maurice	Conventions sur les lois du travail, Ministère du Travail, 2008
Canada	<p>Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles, Gouvernement du Québec : http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/A-3.001</p> <p>Loi sur la santé et la sécurité du travail, Gouvernement du Québec : http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/S-2.1</p> <p>Loi sur les normes du travail, Gouvernement du Québec : http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/N-1.1</p> <p>Comité en santé et sécurité du travail, Site de la CSQ, 2017</p> <p>Protection des militants et des militantes des syndicats, la CSQ, Mars 2015</p> <p>Vers un modèle intégré de prévention en santé mentale au travail, CSQ, Syndicat de l'enseignement de Champlain et UQAM, Avril 2008</p> <p>Voir le portail de formation de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) sur la santé et sécurité au travail : http://formationsst.csn.info/</p>

France	<p>Le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique Loi 84-16 du 11/01/84 article 34 relatif aux congés Décret 86-442 du 14/03/86 articles 24 à 27 relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires. Décret 2009-1744 du 30/12/2009 (congés maladie et âge du départ en retraite) La loi du n°2010-751 du 5 juillet 2010 Décret 2014-1133 du 03/10/2014 Décret n° 2010-997 du 26 août 2010 et Circulaire du 22 mars 2011 pour le maintien des primes et indemnités des agents publics dans certaines situations de congés Arrêté du 14/03/1986 fixant la liste indicative des pathologies ouvrant droit à CLM Circulaire n° FP 4 n° 1711 du 30 janvier 1989 relative à la protection sociale des fonctionnaires et stagiaires de l'Etat contre les risques maladie et accidents de service Circulaire du 28 mars 2017 relative au plan d'action pluriannuel pour une meilleure prise en compte de la santé et la sécurité au travail dans la fonction publique Voir ce site : http://www.presanse.fr/article/240/Textes-de-reference.aspx</p>
Bénin	<p>Congé de maladie arrêté du ministre N°131/MSP/DS du 22/05/1962 (voir le site gouvernemental) durée maximale du congé de maladie est de 06 mois. Arrêté N° 32/PC/CAB du 24/06 /1965 pour une période de 12 mois consécutif. Congé pour allaitement arrêté N° 1759/DGE/IA du 07/12/1969. Un repos est accordé aux mères allaitant leurs enfants pour 1h par jour durant les heures de travail pour une période de un mois après la naissance.</p>
République du Congo	<p>Les grandes orientations à ce sujet sont incluses dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le code du travail (loi n° 6-96 du 6/03/1996) - le statut général de la fonction publique (loi n° 021/89 du 24/11/1989)

Tunisie	Code du travail, plusieurs articles, loi de 1966 modifiée en 1994 et 1996
Roumanie	Code du travail Loi nationale de couverture maladie
Sénégal	Code du travail Sénégalais Loi 61-33 portant Statut général de la Fonction publique du 15 juin 1961
Guinée	LA LOI L028/ PORTANT STATUT GENERAL DES AGENTS PUBLICS (2015)

Question 3 : Le personnel enseignant est-il informé de ses droits en matière de santé ?



Le personnel est informé de ses droits	Le personnel n'est pas informé de ses droits
Bénin, Belgique, Burkina, Canada, Cap Vert, France, Guinée, Ile Maurice, République du Congo, Roumanie, Sénégal, Tchad,	Liban, Tunisie

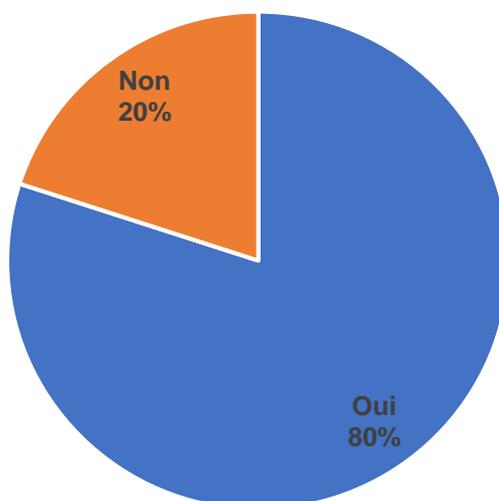
Informations complémentaires :

Information théorique mais peu effective au Tchad, Burkina, France, Belgique

Information donnée par l'employeur : Ile Maurice, Canada, Sénégal, Guinée

Information donnée par le syndicat ou autre organisation (coopérative d'employés, mutuelle): Liban, Cap Vert, Canada, France, Bénin, République du Congo, Roumanie, Sénégal.

Question 4 : Pour le personnel enseignant, des visites médicales sont-elles prévues ?



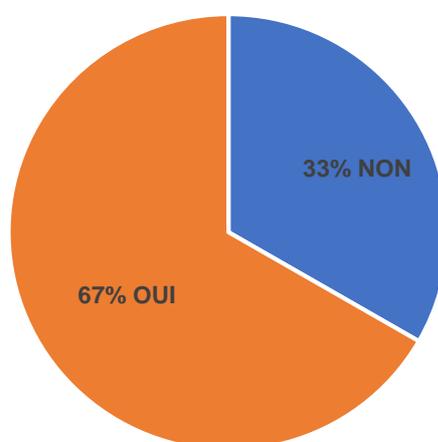
Visites médicales prévues	Pas de visites médicales prévues
<i>Belgique, Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, France, Guinée, Ile Maurice, Liban, République du Congo, Roumanie, Sénégal, Tchad,</i>	<i>Canada, Suisse, Tunisie</i>

Informations complémentaires :

Le dispositif est prévu mais non appliqué au Tchad, France, République du Congo. Au Liban la situation diffère en fonction du public et du privé.

Aucune visite n'est prévue au Canada, en Tunisie et en Suisse.

Question 5 : Si oui, sont-elles obligatoires ?



Visites médicales obligatoires	Visites médicales non obligatoires
Belgique, Bénin, Burkina Faso, France, Ile Maurice, République du Congo, Roumanie, Tchad,	Cap Vert, Guinée, Liban, Sénégal

Informations complémentaires :

Au Bénin, bien qu'obligatoires, les visites ne sont respectées car non prises en charge par l'employeur.

En France, le manque de médecins au sein de l'Education nationale ne permet pas de mettre en place ces visites.

Au Burkina, malgré le caractère obligatoire, la qualité de la prise en charge et le suivi découragent les enseignants d'effectuer les visites.

Question 6 : Si oui, quelle est la fréquence des visites médicales ?

Tchad	Tous les 2 ans
Ile Maurice	3 fois par an
France	Tous les 5 ans
Bénin	Tous les 5 ans
République du Congo	1 à deux fois par an
Roumanie	1 fois par an
Sénégal	Selon le besoin
Guinée	1 fois par an
Belgique	Cela dépend de l'établissement
Liban	Au moins une fois par an

Question 7 : Si non, des visites médicales sont-elles prévues dans les autres secteurs (de la fonction publique, du privé..) ?

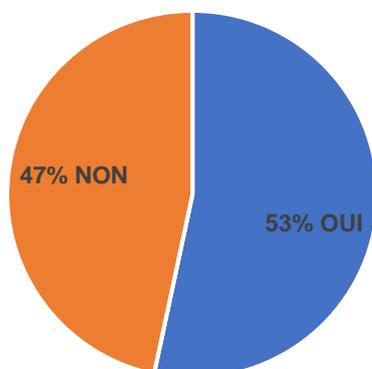


Visites médicales prévues dans d'autres secteurs	Absence de visites médicales prévues dans d'autres secteurs
<i>France, Guinée, Ile Maurice, République du Congo, Sénégal, Tchad,</i>	<i>Liban, Cap Vert, Canada, Bénin, Roumanie,</i>

Informations complémentaires :

Dans la fonction publique (Tchad, Ile Maurice) et dans le secteur privé (France, République du Congo, Sénégal, Guinée) des visites médicales sont prévues.

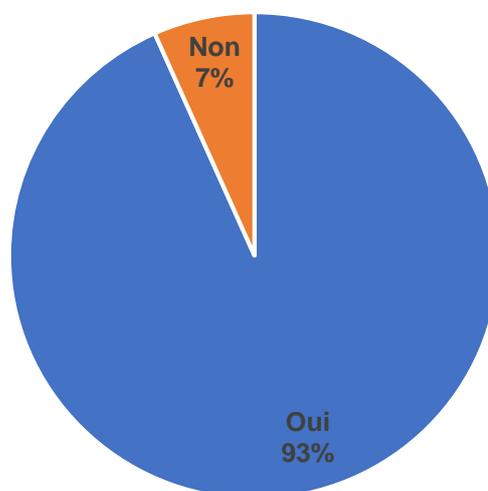
Question 8 : Le Ministère de l'Éducation mène-t-il des programmes en matière de santé au travail du personnel enseignant?



Si oui, lesquels ?

Ile Maurice	Programmes de formation Santé au travail
Canada	Des comités paritaires avec les employeurs sont formés afin de discuter des questions de santé et d'apporter les aménagements nécessaires pour rendre le travail plus sûr. Il existe aussi la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). En plus de faire la promotion des « bonnes pratiques », cette Commission reçoit les plaintes et dispose d'un tribunal administratif. Les jugements qu'elle rend peuvent contraindre les employeurs fautifs à verser des pénalités et/ou à apporter des modifications à leurs pratiques.
France	Le ministère donne des directives, mais elles ne sont pas appliquées.
Suisse	Il existe un centre d'écoute et de conseils pour les enseignant-es
Roumanie	Le Ministère de l'Éducation mène des programmes en matière de santé au travail du personnel enseignant. C'est une obligation créée par le cadre législatif : loi de Protection sur le lieu de travail (319/2006), des méthodologies d'application de la loi et acceptation des fonds européens pour ces programmes
Tchad, Guinée	Les programmes VIH SIDA, Paludisme et tuberculose ne sont pas spécifiquement destinés au personnel de l'éducation

Question 9 : Des congés pour raison de santé sont-ils prévus ?



Congés pour raison de santé prévus	Absence de congés pour raison de santé
<i>Belgique, Bénin, Burkina Faso, Canada, France, Guinée, Ile Maurice, Liban, République du Congo, Roumanie, Sénégal, Suisse, Tchad, Tunisie</i>	<i>Cap Vert</i>

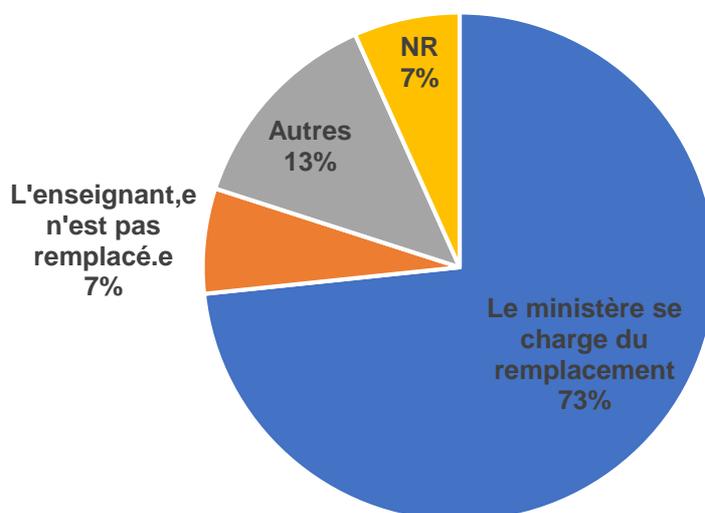
Question 10 : Si oui, merci de préciser dans le tableau ci-dessous, le type, la durée, le traitement, et la sortie des différents congés maladie

Pays	Type	Durée	Traitement	Sortie
Tchad	Congé maladie de courte durée	30 à 90 jours	100% du salaire	Reprise de travail
	Congé de maladie de longue durée	3 ans	100% du salaire	Admis à la retraite anticipée
Ile Maurice	Convalescence	6 mois	100%	Reprise du travail
	Convalescence	6 à 12 mois	50%	NR
Liban	Arrêt maladie	1 an	50%	Un comité de santé statue sur la suite.
Canada	Congés de maladie ponctuels	Environ 8 à 10 jours	100 % du salaire	Reprise du travail ou "courte durée"

	Congé de maladie "courte durée"	104 semaines	80 % du salaire	Reprise du travail, retour progressif, ou maladie longue durée.
	Congé de maladie "longue durée"	Plus de 104 semaines	80 % du salaire,	Sortie : reprises du travail, retour progressif, invalidité jusqu'à 65 ans.
France	Congé de maladie	3 mois	100% puis 9 mois à 50% (Une assurance prévoyance prend le relais)	NR
	Congé de longue maladie	3 ans consécutifs ou non	1 an à 100% et 2 ans à 50%	NR
	Congé de longue durée	5 ans	Rémunération : 3 ans à 100% et 2 ans à 50%	Reprise du travail ou mise en retraite pour invalidité (inaptitude au travail)
Bénin	Paludisme	7 jours	100%	Reprise après guérison complète
	Tuberculose	3 ans	100% les trois premiers mois puis 50%	Reprise après guérison complète
	Maladie mentale	3 ans	100% les trois premiers mois puis 50%	Un congé de longue durée est accordé à l'agent sur sa demande après l'avis du médecin et du conseil de santé
République du Congo	Congé maladie ordinaire	6 mois	100%	Reprise
	Congé maladie longue durée	1 an	50% du salaire après les 6 premiers mois	Reprise du travail ou perte du travail (Ces dispositions sont particulièrement appliquées dans le secteur privé)

Tunisie	Arrêt maladie	2 mois (sur une période de 12 mois de travail)	100%	Reprise du travail OU prolongement de l'arrêt de travail
	Arrêt maladie longue durée	10 mois (sur une période de 12 mois de travail)	50%	Reprise du travail
	Congé de longue durée (CLD)	3 ans	100%	Reprise du travail ou prolongement CLD
	Congé de longue durée	2 ans	50%	Reprise du travail ou retraite obligatoire
Suisse	Maladie	2 ans	100%	Reprise du travail ou assurance invalidité ou licenciement
		1 an	90%	
Roumanie	Maladies locomotrices	3 mois	100%	NR
	Maladies chroniques	NR	100%	NR
Sénégal	Congé maladie	3 mois	100%	Reprise du travail
	Congé maladie	6 mois	50%	Reprise
	Congé maladie longue durée	1 an avec emploi aménagé	30%	Renouvelable 3 fois puis retraite anticipée
Burkina	Arrêt maladie 1	89 jours avec possibilité de prolongation après un avis médical	100%	Reprise
	Arrêt maladie 2	2 ans maximum	Salaire indiciaire sans les indemnités	Reprise
	Arrêt maladie 3	5 ans maximum	50%	Reprise ou retraite anticipée

Question 11 : Quelles sont les mesures de remplacement d'un.e enseignant.e malade ?



Autres :

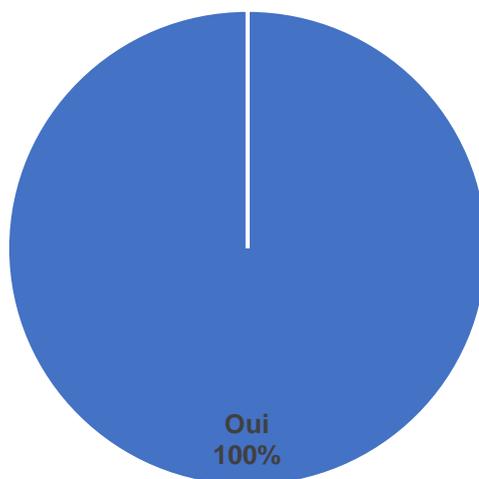
- Canada : Le conseil scolaire se charge du remplacement
- Suisse : La direction de l'école se charge du remplacement

Le ministère se charge du remplacement	L'enseignant.e n'est pas remplacé.e
Belgique, Burkina Faso, Cap Vert, France, Guinée, Ile Maurice, République du Congo, Roumanie, Sénégal, Tchad, Tunisie,	Bénin

Informations complémentaires :

Au Sénégal, Tchad, France, Tunisie, Belgique les enseignant.es sont peu ou pas remplacé.es en cas de congés courts.

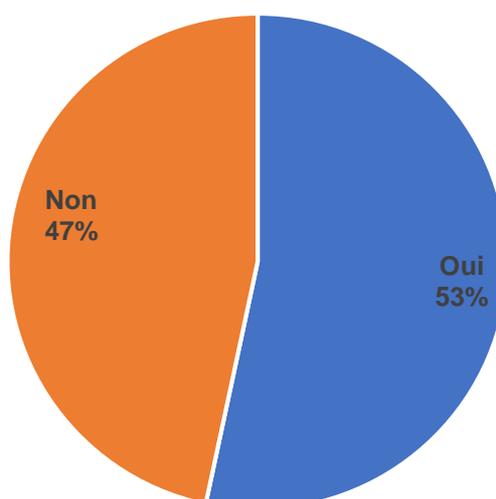
Question 12 : L'accident de travail est-il prévu dans les textes ?



Informations complémentaires :

En République du Congo, la notion d'accident du travail n'est pas clairement définie dans les textes.

Question 13: La prise en charge des soins résultant d'un accident de travail est-elle satisfaisante ?



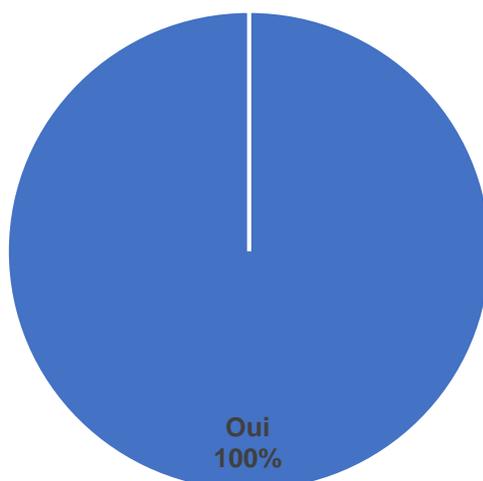
La prise en charge des soins est suffisante	La prise en charge des soins est insuffisante
<i>Belgique, Canada, Cap Vert, France, Ile Maurice, Roumanie, Suisse, Tunisie,</i>	<i>Bénin, Burkina, Guinée, Liban, République du Congo, Sénégal, Tchad</i>

Informations complémentaires :

Les procédures s'avèrent longues et complexes au Tchad et Sénégal. La prise en charge est inexistante en Guinée et au Burkina et partielle au Liban, Tchad et Bénin.

Au Canada, il y a des améliorations à apporter notamment dans la reconnaissance des problèmes de santé mentale et d'épuisement professionnel.

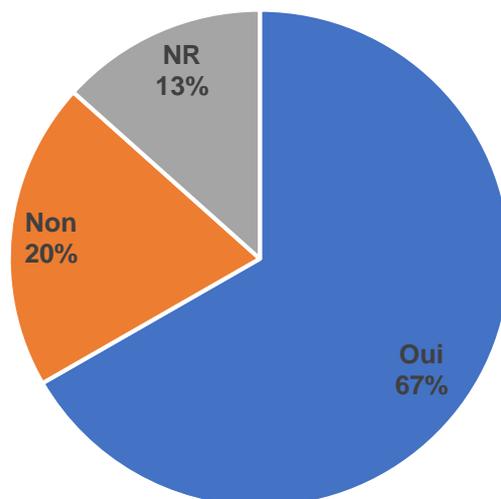
Question 14 : Le congé maternité est-il prévu dans les textes ?



Tchad	45 jours avant l'accouchement et 45 jours après l'accouchement
Liban	2 mois avec la possibilité d'un troisième à mi salaire
Ile Maurice	14 semaines
Cap vert	2 mois
Canada	Congé de maternité : 21 semaines (70% du salaire) Congé de paternité ou d'adoption : 5 semaines (70% du salaire) Congé parental (partageable entre les parents): 32 semaines (7 premières semaines à 70% du salaire, 25 autres à 55% du salaire)
France	16 semaines, 6 semaines avant la naissance et 10 semaines après
Bénin	14 semaines avec traitement dont 6 avant et 8 après l'accouchement. Le congé de maternité peut être prolongé par un congé de maladie.
République du Congo	3 mois après la naissance de l'enfant Une heure d'allaitement par jour à la reprise du travail pendant 3 mois Le congé de paternité est de 3 jours.
Tunisie	2 mois avec 100% du salaire puis 4 mois avec 50% du salaire (sous accord du commissaire régional de l'éducation)
Suisse	16 semaines

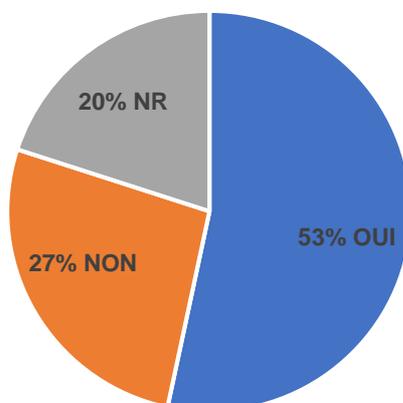
Roumanie	2 ans
Sénégal	14 semaines (6 avant et 8 après la naissance). En cas de complication : de 1 à 3 semaines
Burkina	14 semaines
Guinée	3 mois

Question 15 : Existe-t-il des textes qui reconnaissent la qualité de travail en situation de handicap pour le personnel enseignant ?



Tchad	Il y a la loi 007/PR/2007, portant sur la protection des personnes handicapées, votée en 2009 et promulguée en 2018
Liban	Loi sur le droit de la personne handicapée au travail
Ile Maurice	Toute entreprise doit pouvoir employer au moins 3% de handicapés comme personnel.
Canada	Chaque province et territoire a sa propre législation sur les droits de la personne en situation de handicap.
Bénin	Le texte a été voté en 2017 par l'assemblée. Il manque sa promulgation par le gouvernement.
Sénégal	La loi d'orientation sociale pour handicapés et la carte d'égalité de chances pour tout agent de l'Etat en situation de handicap.
France	Tout employeur public occupant au moins 20 agents à temps plein ou leur équivalent est tenu d'employer, à temps plein ou à temps partiel, des personnes handicapées dans la proportion de 6 % de l'effectif total des agents rémunérés (article L.323-2 du code du travail).

Question 16 : Existe-t-il des mesures d'accompagnement pour le personnel enseignant en situation de handicap ?



Présence de mesures d'accompagnement pour le personnel enseignant en situation de handicap	Absence de mesures d'accompagnement pour le personnel enseignant en situation de handicap
<i>Belgique, Bénin, Canada, France, Ile Maurice, Roumanie, Sénégal, Tchad,</i>	<i>Cap Vert, Tunisie, Suisse, Guinée</i>

Informations complémentaires :

Au Tchad et au Bénin, des lois ont été votées mais ne sont pas encore mises en place. En France : il existe un cadre législatif qui reste difficile à mettre en œuvre. Des mesures d'accompagnement peuvent être prises à l'île Maurice, France, Roumanie, Sénégal et Belgique.

Thème 4 : Formation

Ce thème comporte 6 questions

Question 1 : Le personnel enseignant titulaire bénéficie-t-il d'une formation avant la prise de fonction ?

Pays	Formation académique	Formation pédagogique	Formation pratique
Tchad	x	x	x
Liban	x	x	x
Île Maurice	x	x	x
Cap vert	x	x	x
Canada	x	x	x
France	x	x	x
Bénin	x	x	x
République du Congo	x	x	x
Tunisie	x	x	x
Suisse	x	x	x
Roumanie	x	x	x
Sénégal	x	x	x
Burkina		x	x
Guinée		x	x
Belgique	x	x	x

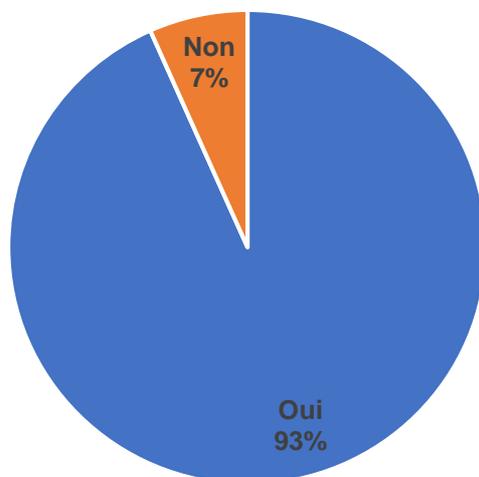
Informations complémentaires :

A Maurice, la formation se limite à un diplôme. Le syndicat réclame que chaque enseignant termine sa formation avec une licence.

Au Canada, les enseignant-es doivent suivre une formation universitaire de quatre ans pour obtenir le brevet d'enseignement.

Au Bénin, l'enseignant-e passe par une école normale de formation. En Tunisie, les enseignant-es recruté-es après contrat ou concours sur dossier ne bénéficient d'aucune formation avant la prise de fonction. En France, les professeur-es stagiaires sont placée-es à 1/2 temps dans une classe après l'obtention du concours. Ils/elles préparent également un master 2 (bac+5). Au Sénégal, les enseignant-es ont la possibilité de bénéficier d'une formation diplômante, académique et pédagogique qui leur permet une mobilité verticale, dans une hiérarchie supérieure. En Guinée, Il existe des instituts spécialisés pour la formation des enseignant-es.

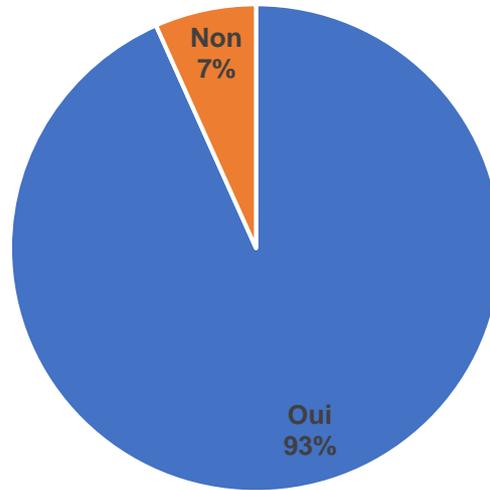
Question 2 : Le personnel enseignant titulaire bénéficie-t-il d'une formation continue ?



Pays	Caractère	Période	Commentaire
Tchad	Obligatoire	Temps de travail	Pendant les journées pédagogiques
Liban	Obligatoire et facultative	Temps de travail et hors temps de travail	Selon le besoin quelques formations s'effectuent les fins de semaines ou durant l'été
Ile Maurice	Facultatif	Temps de travail et hors temps de travail	
Cap vert	Pas de formation continue		
Canada	Facultatif et obligatoire	Temps de travail et hors temps de travail	Il y a 20 journées pédagogiques prévues par année pour la formation continue.
Bénin	Obligatoire	Temps de travail et hors temps de travail	Des séances d'unité pédagogique sont organisées au cours desquelles l'enseignant est en situation de classe devant les apprenants et les autres collègues l'apprécient. L'Etat organise pendant les vacances des ateliers de renforcement de capacités intellectuelles et pédagogiques des enseignants.

République du Congo	Facultatif et obligatoire	Temps de travail et hors temps de travail	Les enseignants titulaires ont droit à des stages ou des recyclages pour la mise à niveau de leur connaissance. Les enseignants communautaires bénéficient d'une formation pédagogique et pratique après leur prise de fonction.
Tunisie	Obligatoire	Temps de travail	Il y a aussi une formation facultative pendant les vacances
Suisse	Obligatoire et facultatif	Temps de travail et hors temps de travail	Il y a un minimum de 3% du temps de travail annuel à consacrer à la formation continue, mais on peut en faire plus et surtout choisir la plupart du temps ce qui nous est utile. Lorsqu'elle est obligatoire pour l'introduction d'un moyen d'enseignement, la formation est en principe sur temps de travail
France	Facultatif	Temps de travail Hors temps de travail	La formation continue existe mais est insuffisante.
Roumanie	Obligatoire et facultatif	Hors temps de travail	Non renseigné
Sénégal	Obligatoire	Temps de Travail	Pour la formation diplômante, il y a des regroupements pendant les vacances de Noël et de Pâques...
Burkina-Faso	Obligatoire	Temps de travail	La formation continue est organisée autour des thèmes choisis et traités soit au cours des conférences pédagogiques ou des groupes d'animation pédagogiques.
Guinée	Obligatoire	Temps de travail et Hors temps de travail	Un mois de formation obligatoire
Belgique	Obligatoire et facultatif	Temps de travail et Hors temps de travail	Non renseigné

Question 3 : Le personnel enseignant bénéficie-t-il du droit à une formation certificative (pour obtenir un diplôme, une autre qualification...)?



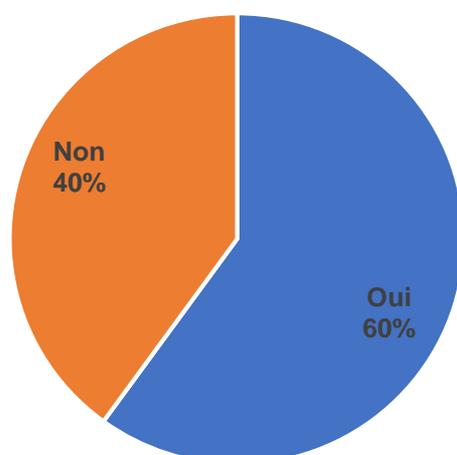
Informations complémentaires :

Hors temps de travail	Pendant le temps de travail	Les deux
Liban, Canada, République du Congo, Tunisie, Roumanie, Belgique	-/-	Ile Maurice, France, Bénin, Suisse, Sénégal, Guinée

Au Sénégal et à l'île Maurice, une formation à distance est possible. Au Bénin, Tchad et République du Congo, l'enseignant.e a une possibilité d'évolution de carrière en passant un diplôme ou concours.

En Suisse, selon les formations, des remplacements sont payés. En France, il existe quelques formations pour devenir enseignant.e spécialisé.e, formateur/trice. Des dispositifs tels que le congé formation peuvent être en partie sur du temps personnel.

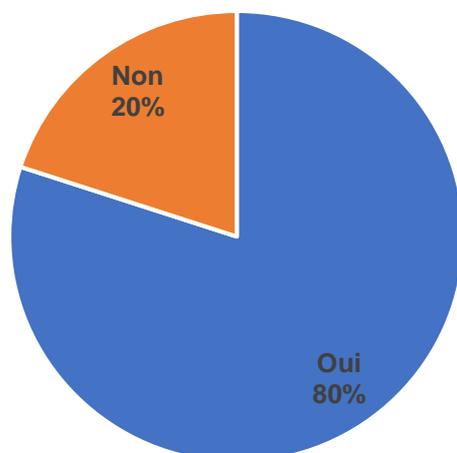
Question 4 : Le personnel enseignant contractuel bénéficie-t-il d'une formation avant la prise de fonction ?



Pays	Formation académique	Formation pédagogique	Formation pratique	Commentaire
Tchad	Pas de formation			Les enseignant.es communautaires ne bénéficient pas de formation.
Liban	Pas de formation			
Île Maurice			x	Le personnel contractuel est employé selon un contrat à durée déterminée. Il est formé en pratiquant.
Cap vert	x	x	x	NR
Canada	x	x	x	Les enseignant.es, qu'ils aient un contrat à durée indéterminée ou à durée déterminée doivent détenir un baccalauréat en éducation, c'est-à-dire une formation universitaire de 4 ans minimalement.
France	Pas de formation			Seule une partie du personnel contractuel est formée : ce sont des étudiant.es qui ont préparé mais ont échoué au concours. Pour les autres, il n'y a pas de formations avant la prise de fonction.
Bénin	NR	NR	NR	Sans avoir fait une école de formation, un.e enseignant.e ne peut pas passer le test de recrutement.

République du Congo	x	x	x	Au Congo, les enseignant.es contractuel.les sont de deux niveaux : les fonctionnaires congolais dont l'âge varie de 30 ans et + et les étrangers recrutés dans la fonction publique.
Tunisie	Pas de formation			
Suisse	Pas de formation			
Roumanie	x	x	x	NR
Sénégal	x			Il y a une évolution dans le recrutement. Auparavant, on distinguait les vacataires et les volontaires, recrutés sur dossier et en fonction du seul diplôme académique et qui avaient plus tard la possibilité d'une formation pédagogique débouchant sur un diplôme professionnel leur ouvrant les portes d'une migration vers la contractualisation dans un premier temps et une intégration comme fonctionnaire plus tard. En sus, il y avait des contractuels recrutés pourtant avec le diplôme professionnel mais qui devaient garder le statut de contractuels pendant deux ans avant d'être titularisés. Dorénavant, il n'y a plus ni volontaires ni vacataires.
Burkina		x	x	Depuis 2016, il n'y a plus de contractuels dans notre système scolaire public.
Guinée	x	x	x	NR
Belgique	Pas de formation			

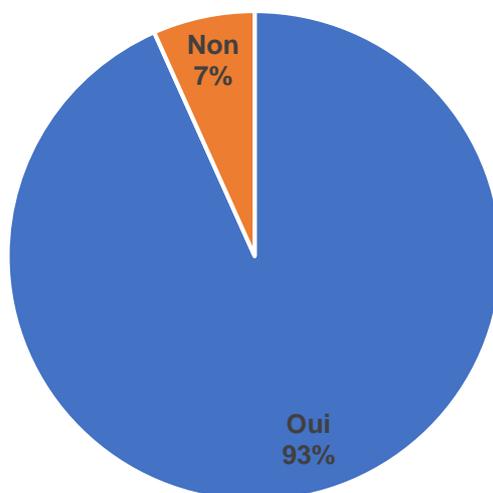
Question 5 : Le personnel enseignant contractuel bénéficie-t-il d'une formation continue ?



Informations complémentaires :

Pays	Caractère	Période	Commentaire
Tchad	Obligatoire	Temps de travail et hors temps de travail	Quand il est en activité dans un établissement ou pendant les vacances, par les fondateurs des établissements privés.
Liban	Pas de formation continue		
Cap Vert	Facultatif	Hors temps de travail	La formation continue a lieu le samedi et à la fin de la période d'enseignement.
Canada	Facultatif	Temps de travail	Sur le temps de travail, mais pas devant les élèves. Il y a 20 journées pédagogiques prévues par année pour la formation continue.
Tunisie	Obligatoire	Temps de travail	C'est une formation pédagogique et pratique.
Suisse	NR	NR	Cela dépend du contrat. Si plus de 30 jours, oui car cela devient un engagement à part entière et doit donc suivre proportionnellement les mêmes règles que les titulaires, sinon non.
France	Même commentaire que Q4		
Roumanie	Obligatoire et facultatif	Hors temps de travail	NR
Sénégal	Obligatoire et facultatif	Temps de travail et hors temps de travail	Quelle que soit la catégorie, tout personnel peut prétendre à une formation continue soit pour un renforcement de capacités soit pour une certification. Pour cette dernière, deux voies sont offertes : Passerelle professionnelle ou Mise en position de stage
Belgique	Pas de formation continue		

Question 6 : Il y a généralement adéquation entre la position professionnelle et la formation du personnel enseignant ?



Généralement adéquation entre la position professionnelle et la formation du personnel	Pas toujours adéquation entre la position professionnelle et la formation du personnel
<i>Bénin, Burkina Faso, Canada, Cap Vert, Guinée, Ile Maurice, France, Liban, République du Congo, Roumanie, Sénégal, Suisse, Tchad, Tunisie</i>	<i>Belgique</i>

Informations complémentaires :

Au Liban, Ile Maurice, Tunisie, Bénin et Tchad les professionnels de l'éducation bénéficient de formations spécifiques à leurs missions. Exemple : des cours en gestion de l'éducation aux directeurs et assistants directeurs (Maurice).

En République du Congo et Sénégal, l'enseignant occupe le poste qui est conforme à son profil académique et pédagogique, certains ont des diplômes spéciaux pour enseigner une matière spécifique.

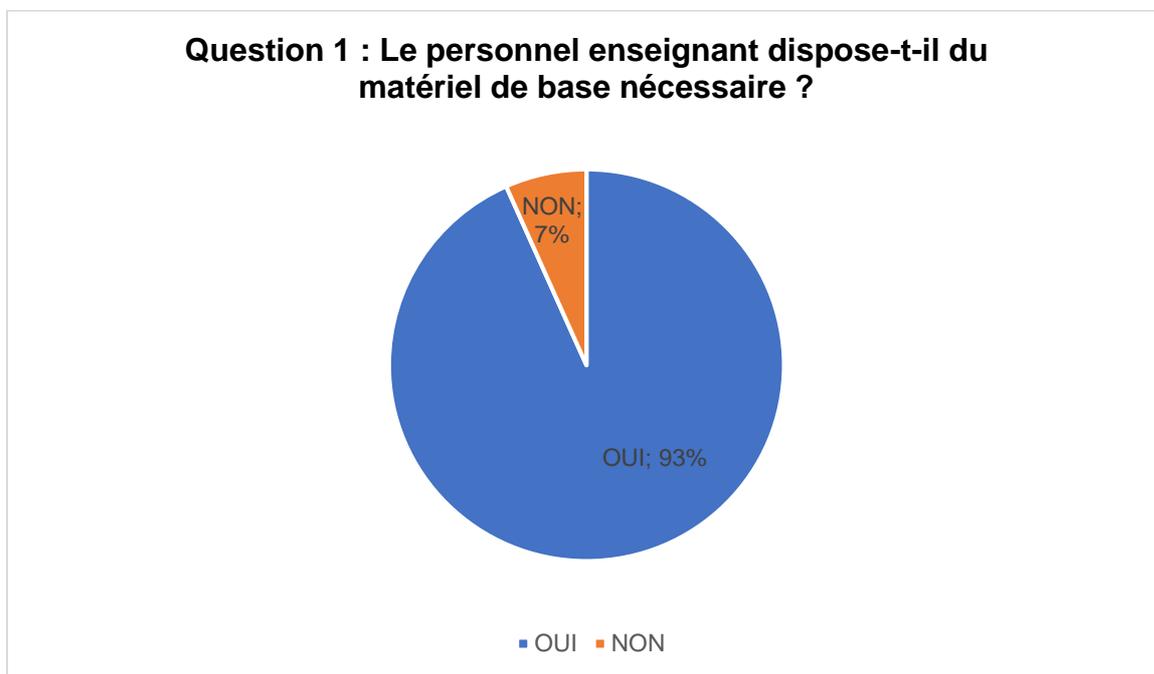
En France, il y a généralement adéquation particulièrement dans les structures spécialisées cependant des enseignants sont amenés à exercer sur des postes sans avoir bénéficié de la formation ad hoc.

En Belgique, il n'y a pas toujours adéquation entre la position professionnelle et la formation.

Au Canada, de nombreux professionnels sont bien formés, mais n'obtiennent pas de poste permanent, étant donné leur rareté.

Thème 5 : Conditions de travail

Ce thème comporte 14 questions.



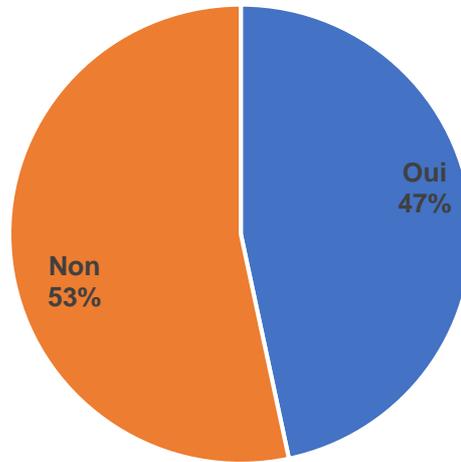
Le personnel dispose du matériel de base	Le personnel ne dispose pas du matériel de base
<i>Belgique, Bénin, Burkina Faso, Canada, Cap Vert, France, Ile Maurice, Liban, République du Congo, Roumanie, Sénégal, Suisse, Tchad, Tunisie,</i>	<i>Guinée</i>

Informations complémentaires :

La provision en matériel varie en quantité et qualité selon les établissements et les zones géographiques au Liban, Belgique, France, République du Congo, Sénégal, Burkina, Guinée et Tunisie.

Au Cap Vert, il existe un manque de matériel pour des élèves avec besoins spécifiques.

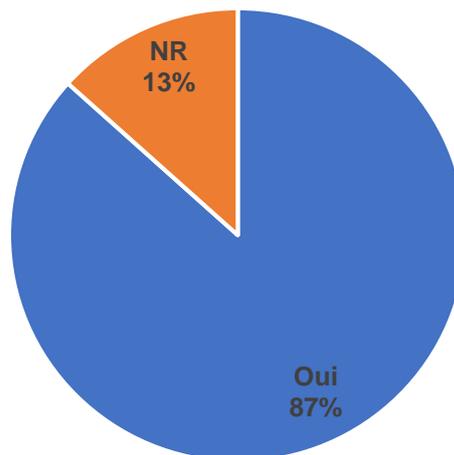
Question 2 : Dispose-t-il du matériel nécessaire à la préparation des leçons (photocopieuse, matériel informatique, imprimante, bibliothèque...)?



Le personnel dispose du matériel nécessaire à la préparation des leçons	Le personnel ne dispose pas du matériel nécessaire à la préparation des leçons
Canada, Cap Vert, France, Liban, Roumanie, Sénégal, Suisse,	Belgique, Burkina Faso, Bénin, Guinée, Ile Maurice, République du Congo, Tchad, Tunisie

De grandes disparités en fonction des établissements et zones géographiques.

Question 3 : Dispose-t-il des moyens d'enseignement nécessaires et adaptés aux apprenant.es?

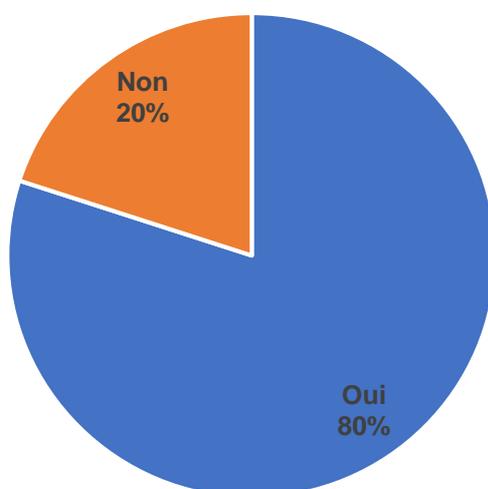


Informations complémentaires :

De grandes disparités en fonction des établissements et zones géographiques (Bénin, Tchad, Sénégal)

Les besoins peuvent dépasser les capacités au Liban et en Tunisie.

Question 4 : Le programme scolaire est-il adapté aux apprenant.es ?

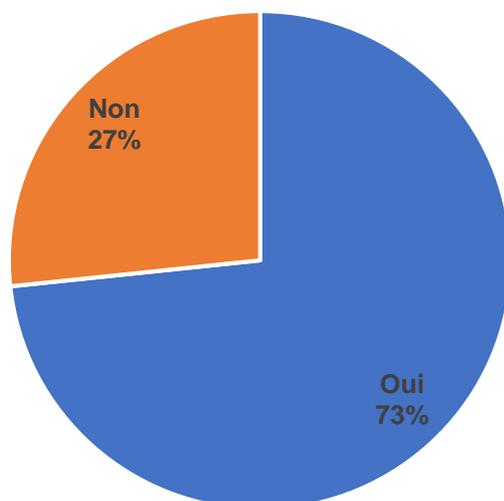


Le programme scolaire est adapté aux apprenant.es	Le programme scolaire n'est pas adapté aux apprenant.es
<i>Belgique, Bénin, Canada, Cap Vert, France, Guinée, Ile Maurice, Liban, République du Congo, Roumanie, Sénégal, Suisse, Tchad</i>	<i>Burkina Faso, Tunisie</i>

Informations complémentaires :

Ce n'est pas toujours le cas à Maurice, Canada, France, Tunisie, Sénégal en fonction des niveaux et disciplines enseignées.

Question 5 : Le personnel enseignant dispose-t-il d'un lieu de rencontre (salle des professeurs) ?



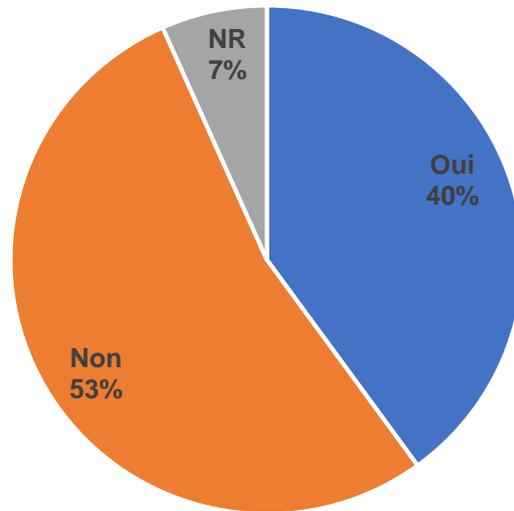
<i>Le personnel enseignant dispose d'un lieu de rencontre</i>	<i>Le personnel enseignant ne dispose pas de lieu de rencontre</i>
<i>Belgique, Bénin, Canada, Cap Vert, France, Ile Maurice, Liban, République du Congo, Roumanie, Sénégal, Suisse,</i>	<i>Tunisie, France, Burkina, Guinée,</i>

Informations complémentaires :

C'est le cas seulement en zone urbaine au Tchad, Cap Vert, République du Congo.

Dans le secondaire mais pas toujours dans le primaire en France, Bénin, Tunisie, République du Congo.

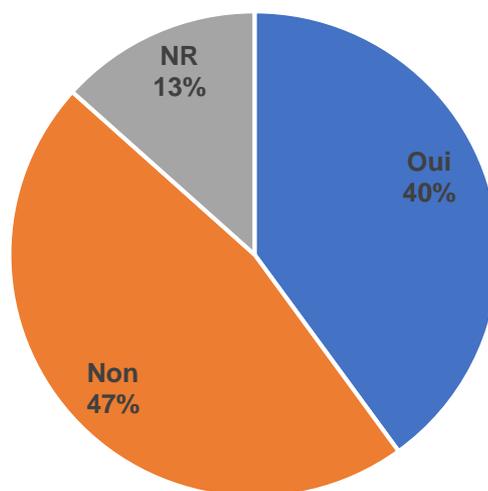
Question 6 : Dispose-t-il d'un lieu pour préparer la classe ?



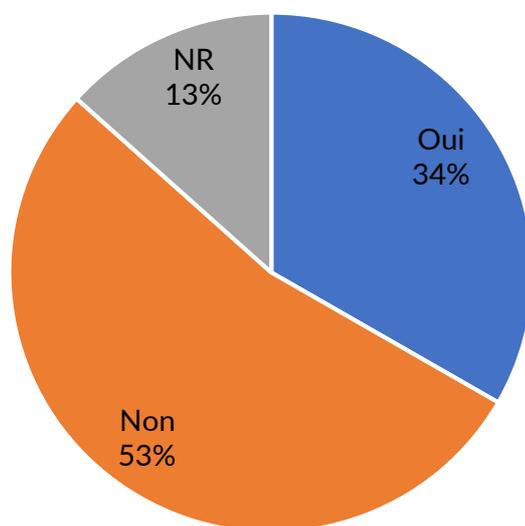
<i>Le personnel enseignant dispose d'un lieu pour préparer la classe</i>	<i>Le personnel enseignant ne dispose pas de lieu pour préparer la classe</i>
<i>Canada, Cap Vert, Liban, Roumanie, Sénégal, Suisse</i>	<i>Belgique, Bénin, Burkina, France, Guinée, Ile Maurice, République du Congo, Tchad, Tunisie</i>

Dans la grande majorité, les travaux préparatoires sont effectués à domicile (Tchad, Canada, France, Bénin, Sénégal, Burkina)

Question 7a : Les établissements scolaires sont-ils des lieux sains vis-à-vis de la pollution?



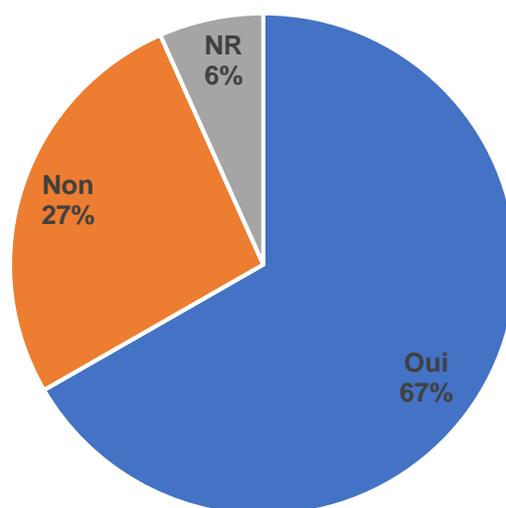
Question 7b : Les établissements scolaires sont-ils des lieux sains vis-à-vis du bruit ?



Information complémentaire :

Au Burkina, Maurice, Liban, Tchad, Sénégal, certains établissements sont proches de sources importantes de nuisance sonore tels que commerces, usines, marchés, etc.

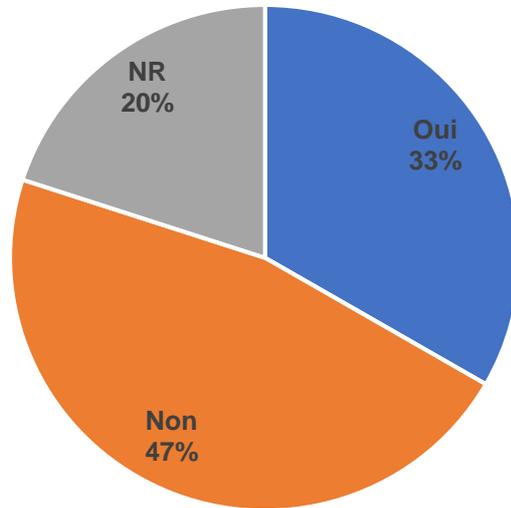
Question 7c : Les établissements scolaires sont-ils des lieux sains vis-à-vis de la salubrité ?



Informations complémentaires :

Etablissements à proximité de lieux insalubres (Tchad), problèmes d'assainissement (Sénégal), absence de ramassage des ordures (Sénégal, Burkina).

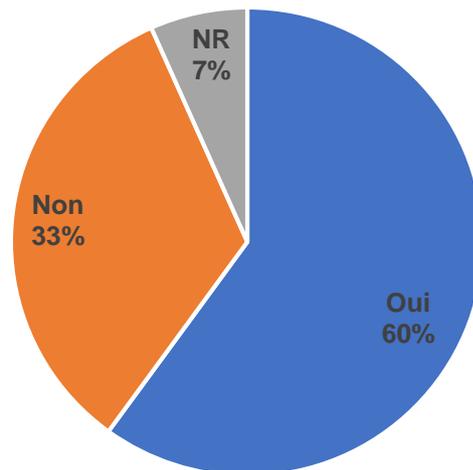
**Question 7d : Les établissements scolaires sont-ils des lieux
sains
vis-à-vis de la chaleur ?**



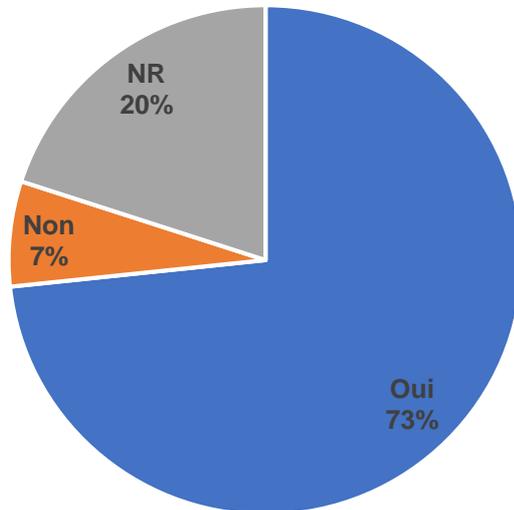
Informations complémentaires :

Problèmes de ventilation ou climatisation : Tchad, Ile Maurice, Tunisie, Sénégal

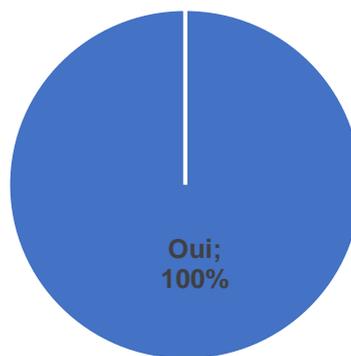
**Question 7e : Les établissements scolaires sont-ils des lieux
sains
vis-à-vis de la lumière (électricité) ?**

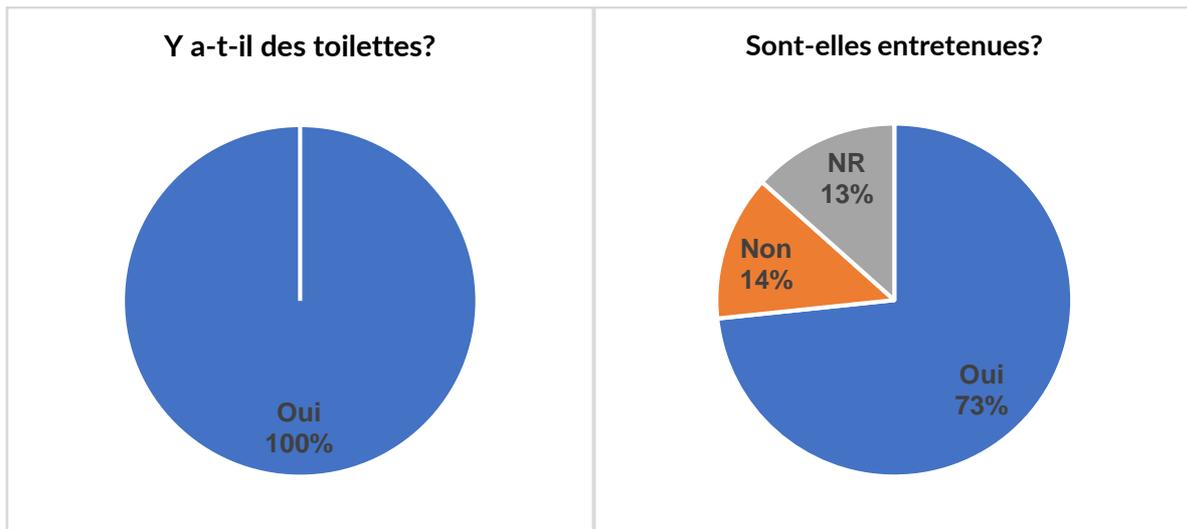


**Question 7f : Les établissements scolaires sont-ils des lieux
sains
vis-à-vis des conditions d'hygiène?**



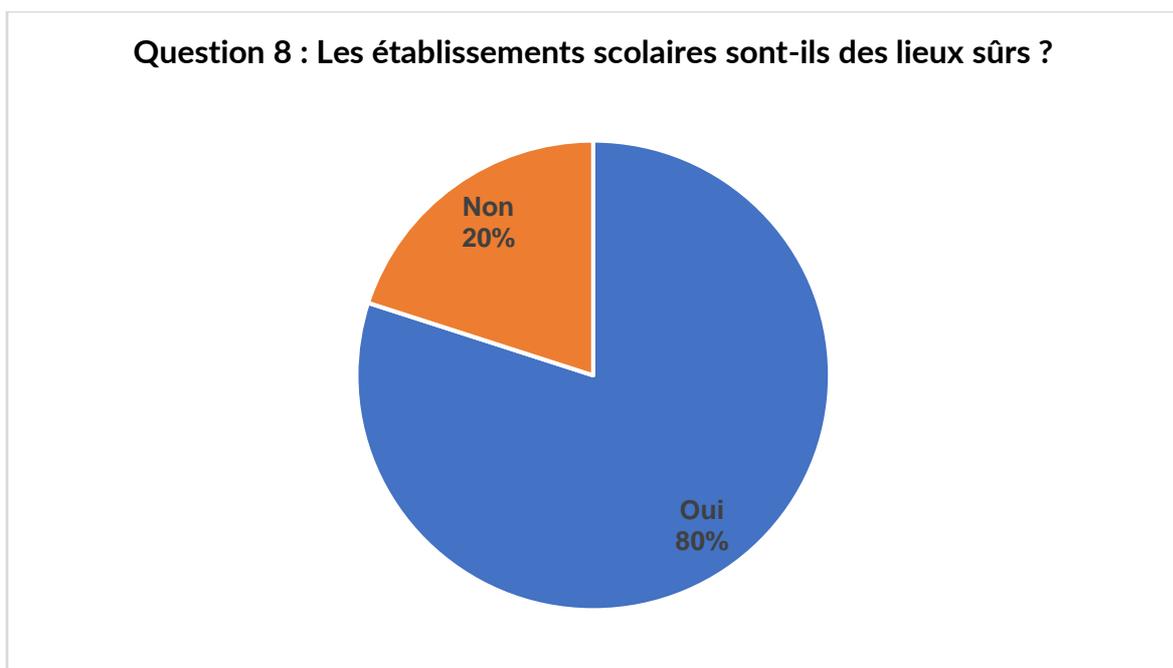
Y a-t-il l'eau courante?





Informations complémentaires :

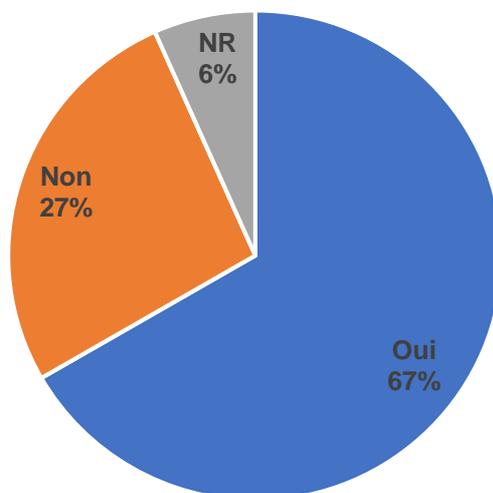
Des grandes disparités en fonction des établissements d'un même pays quant aux conditions d'hygiène et d'accès à l'eau.



Informations complémentaires :

Risques : insécurité, délinquance, violence envers le personnel de l'éducation, violence entre les apprenants, intrusions, animaux, etc.

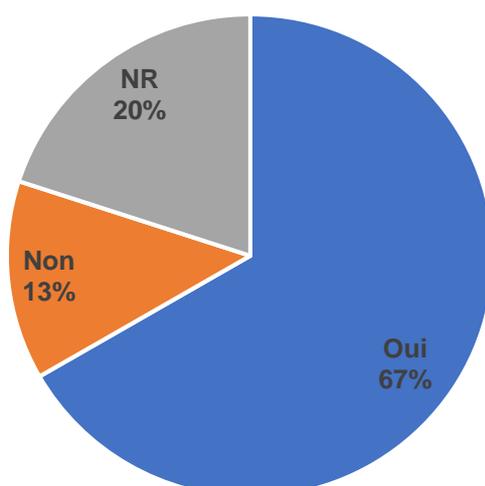
Question 9 : Selon vous, la salubrité à l'école est-elle une priorité de l'Etat?



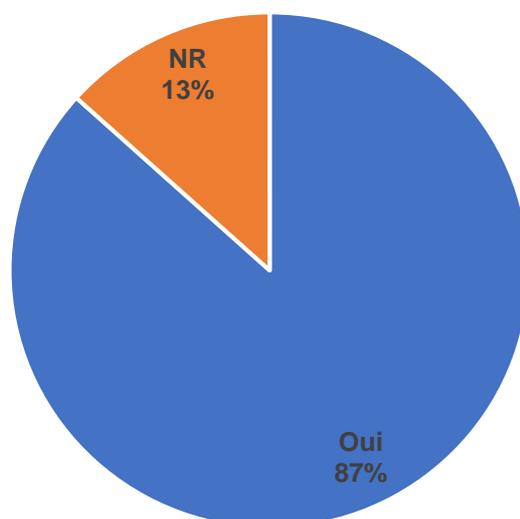
Informations complémentaires :

Dans plusieurs pays, les conditions de salubrité nécessiteraient davantage d'investissement de la part des Etats (France, Canada, Burkina, Tchad, Sénégal et Guinée)

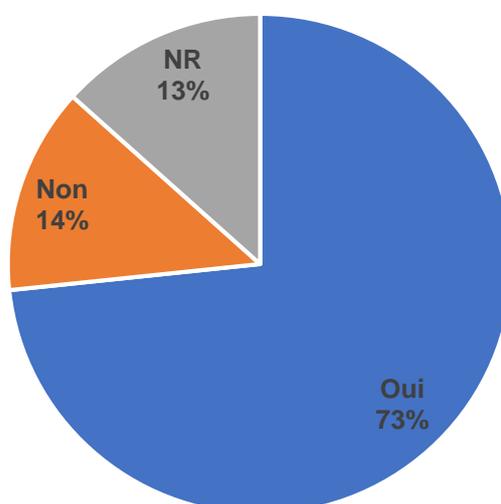
Question 10 : Selon vous, la sécurité à l'école est-elle une priorité de l'Etat ?



Question 11 : La sécurité à l'école est-elle une priorité de votre syndicat ?



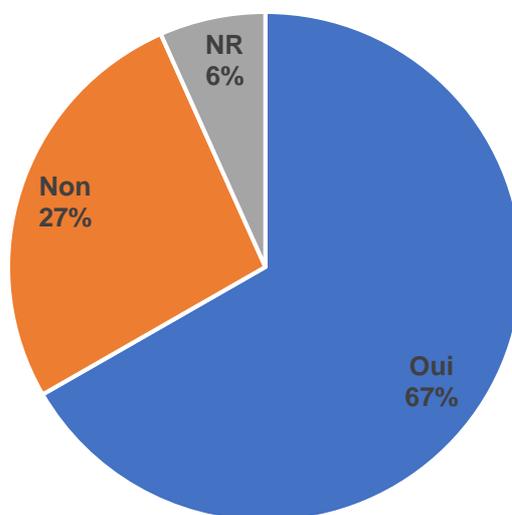
Question 12 : La salubrité à l'école est-elle une priorité de votre syndicat ?



Informations complémentaires :

Plusieurs syndicats mènent des campagnes de sensibilisation sur cette question : Canada, Burkina-Faso, République du Congo, Bénin.

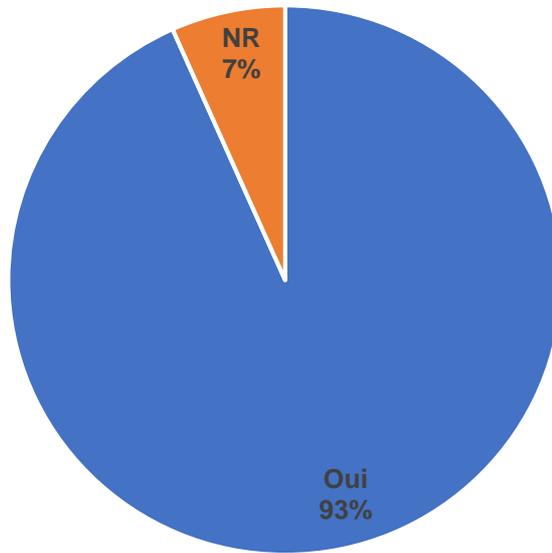
Question 13: Existe-il des enquêtes/rapports sur la violence dans les établissements scolaires?



Pays	Référence	Commentaire
Tchad		<i>La violence dans les établissements a été la lutte des clubs des jeunes, le SET a fait la sensibilisation, la formation sur les violences en milieu scolaire</i>
Liban		<i>Dans tous les établissements scolaires il y a des responsables qui guident et contrôlent le comportement des enseignant-es et des élèves</i>
Ile Maurice		<i>C'est le bureau de l'Ombudsman qui est responsable de traiter cette question</i>

<p>Canada</p>	<p>Enquêtes sur l'intimidation en milieu scolaire (primaire-secondaire) Dossiers sur la lutte contre l'homophobie et la transphobie Dossiers sur les violences à caractère sexuel (enseignement supérieur) - enquête ESSIMU il existe une chaire de recherche sur la sécurité et la violence en milieu éducatif, avec laquelle la CSQ collabore. La CSQ a aussi réalisé ses propres enquêtes sur la violence à l'école et notamment sur la cyberintimidation</p>	<p>Au cours de l'année 2017, une grande mobilisation a été effectuée sur la question des violences à caractère sexuel à l'université. La ministre de l'Enseignement supérieur du Québec a déposé un projet de loi qui a été adopté à l'Assemblée nationale. Cette loi enjoint tous les établissements postsecondaires de se doter de politiques de prévention et de lutte aux violences à caractère sexuel. Dans toutes les universités, des comités formés de chacun des groupes (professeurs, étudiants, chargés de cours, professionnels, etc.) ont été créés pour discuter du contenu de ces politiques.</p>
<p>France</p>	<p>http://eduscol.education.fr/cid46841/textes-de-reference.html http://www.education.gouv.fr/cid2765/climat-scolaire-et-prevention-des-violences.html UNICEF France - Mars 2011 - Enquête sur la victimation et le climat scolaire, réalisée avec le Ministère de l'Education Nationale et l'Observatoire International de la Violence à l'Ecole. Enquête sur le climat scolaire élèves premiers degré, MEN et CANOPE</p>	

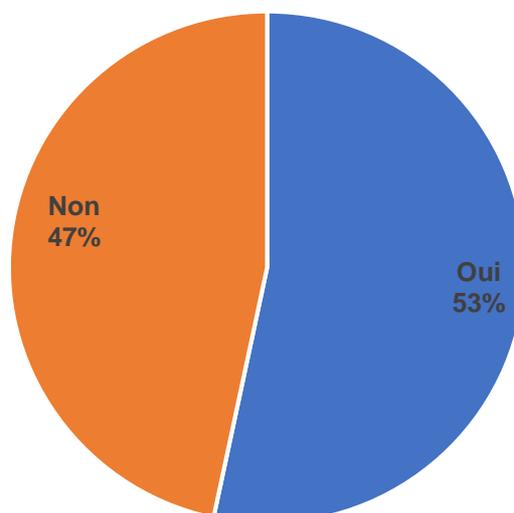
Question 14: Le harcèlement scolaire est-il une préoccupation?



Thème 6 : Instances de négociation des questions de sante/conditions de travail

Ce thème comporte 5 questions

Question 1 : Existe-t-il une instance de négociation où sont abordées les questions de santé au travail ?



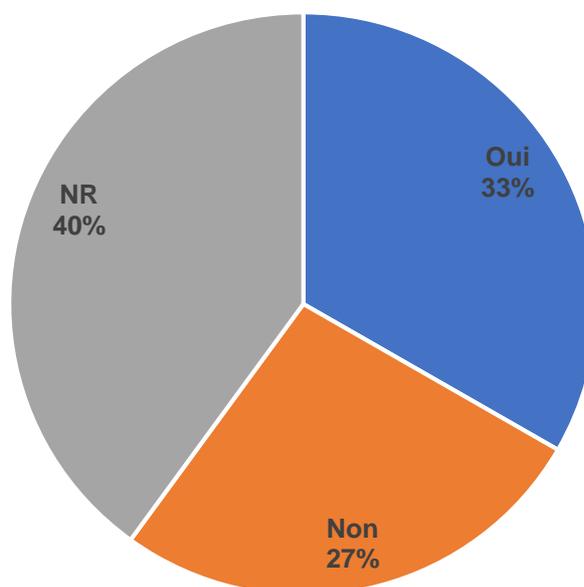
Questions 2 et 3 : Quel est le nom de cette instance ? Qui y siège ? Quel type de décisions est-elle habilitée à prendre ?

Pays	Nom de l'instance ?	Qui siège au sein de cette instance ?	Quel type de décisions est-elle habilitée à prendre ?
Tchad	Conseil médical	Les médecins, les représentants de chaque ministère concerné	Les décisions concernant la santé des enseignants, problèmes d'hygiène, de salubrité dans les lieux de travail, les aptitudes physiques et mentale, le congé de longue durée, la réintégration après les congés, les réformes pour raison médicale etc.
Liban	Notre ligue aborde toutes les questions concernant cet intervalle	L'équipe administrative de la ligue	Toutes les décisions qui concernent les enseignants
Ile Maurice	Pas d'instance		
Cap Vert	Pas d'instance		

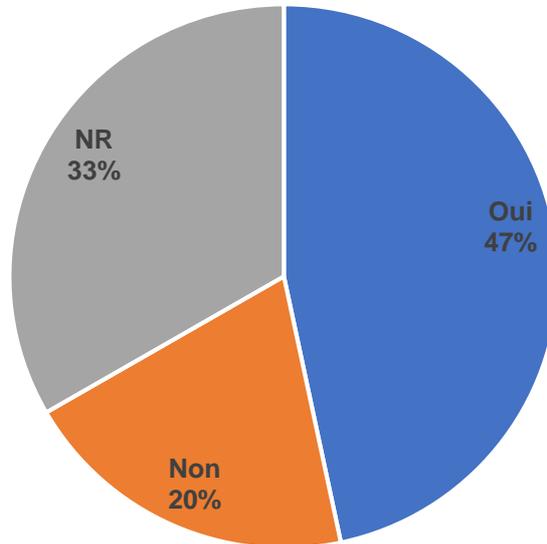
Canada	Des comités paritaires locaux de santé et sécurité au travail	Les parties syndicales et patronales.	Le mandat de ce comité est : <ul style="list-style-type: none"> – de conseiller la Centrale quant aux politiques à définir en SST – d'étudier les projets de lois et de règlements – d'aviser quant aux priorités en matière de SST – de conseiller occasionnellement sur l'interprétation des lois et règlements – de conseiller la Centrale quant aux enquêtes ou études à réaliser – de promouvoir l'intérêt des syndicats pour le dossier de la SST
France	Comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail au niveau départemental, académique et national	L'employeur et 7 membres issus des organisations syndicales représentatives	Plan de prévention des risques professionnels. Alerte l'employeur en cas d'information d'un danger grave. Adopte des avis sur la santé, la sécurité et les conditions de travail.
Bénin	Commission Nationale de Négociation	Le Ministre du travail et de la fonction publique les ministres de l'Education Nationale le Ministre de l'économie et des finances Le ministre du Plan et du développement les secrétaires généraux des centrales et gouvernements	Des décisions liées à l'amélioration des conditions de vie et de travail des travailleurs
République du Congo	L'instance qui existe est le Comité national du dialogue social où se négocient les revendications professionnelles des travailleurs.	Ce sont les centrales syndicales les plus représentatives qui y siègent.	Des recommandations
Tunisie	Pas d'instance		

Roumanie	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné
Sénégal	Conseil de santé	Employeurs et syndicats	Congé maladie Congé de longue durée Mise en retraite anticipée
Burkina	Pas d'instance		
Guinée	Santé scolaire	Un membre du bureau exécutif national chargé de santé d'hygiène sécurité et environnement au lien de travail	Avertissement verbal
Belgique	Pas d'instance		

Question 4 : Parle-t-on des relations entre enseignant.es/hiérarchie/élèves/parents et du bien-être au sein de cette instance ?



Question 5 : Existe-t-il un.e responsable des ressources humaines ou du personnel formé pour écouter et orienter les enseignant-es qui ont des problèmes de santé ?

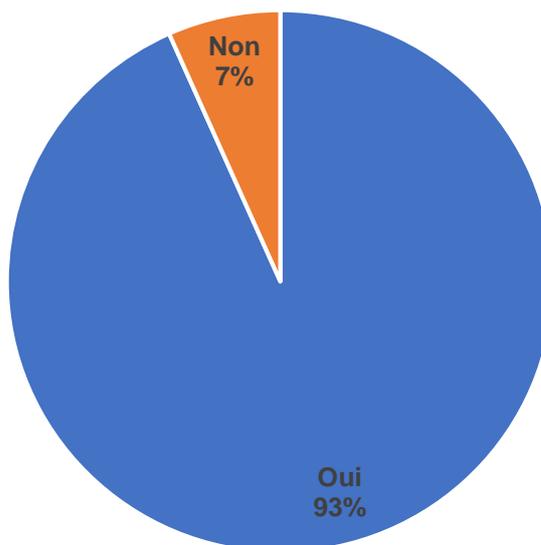


Présence de personnel formé	Absence de personnel formé
<i>Bénin, Canada, France, Liban, Roumanie, Sénégal, Suisse</i>	<i>Burkina, Guinée, Tchad</i>

Thème 7 : Santé au travail et syndicats

Ce thème comporte 2 questions.

Question 1 : La santé au travail des professionnels de l'éducation est-elle un élément important dans les activités, stratégies et préoccupations de votre organisation ?



Question 2 : Si oui, quels mandats avez-vous, quelles campagnes menez-vous?

Pays	Actions menées
Tchad	Le SET a mis dans son statut particulier et le protocole d'accord, la santé de l'enseignant et a initié un forum sur la santé sous le patronage du Ministère de la santé et supervisé par le Ministère de l'Éducation mais reste jusque-là sans financement à cause de la crise économique car la charge sera prise en compte par l'Etat.
Liban	On essaie d'améliorer les prestations des instances coopératives et aider à légiférer des lois qui assurent la santé au travail
Ile Maurice	Le syndicat organise des examens de dépistage pour les maladies non-transmissibles avec la collaboration du ministère de la santé
Cap Vert	L'hygiène et la sécurité au travail est une priorité dans notre Union, puisque toujours dans les négociations avec le gouvernement nous exigeons la sécurité sociale pour tous les enseignants qui sont aujourd'hui en pratique, tous les enseignants ont une couverture santé et des médicaments de l'ordre de 75%

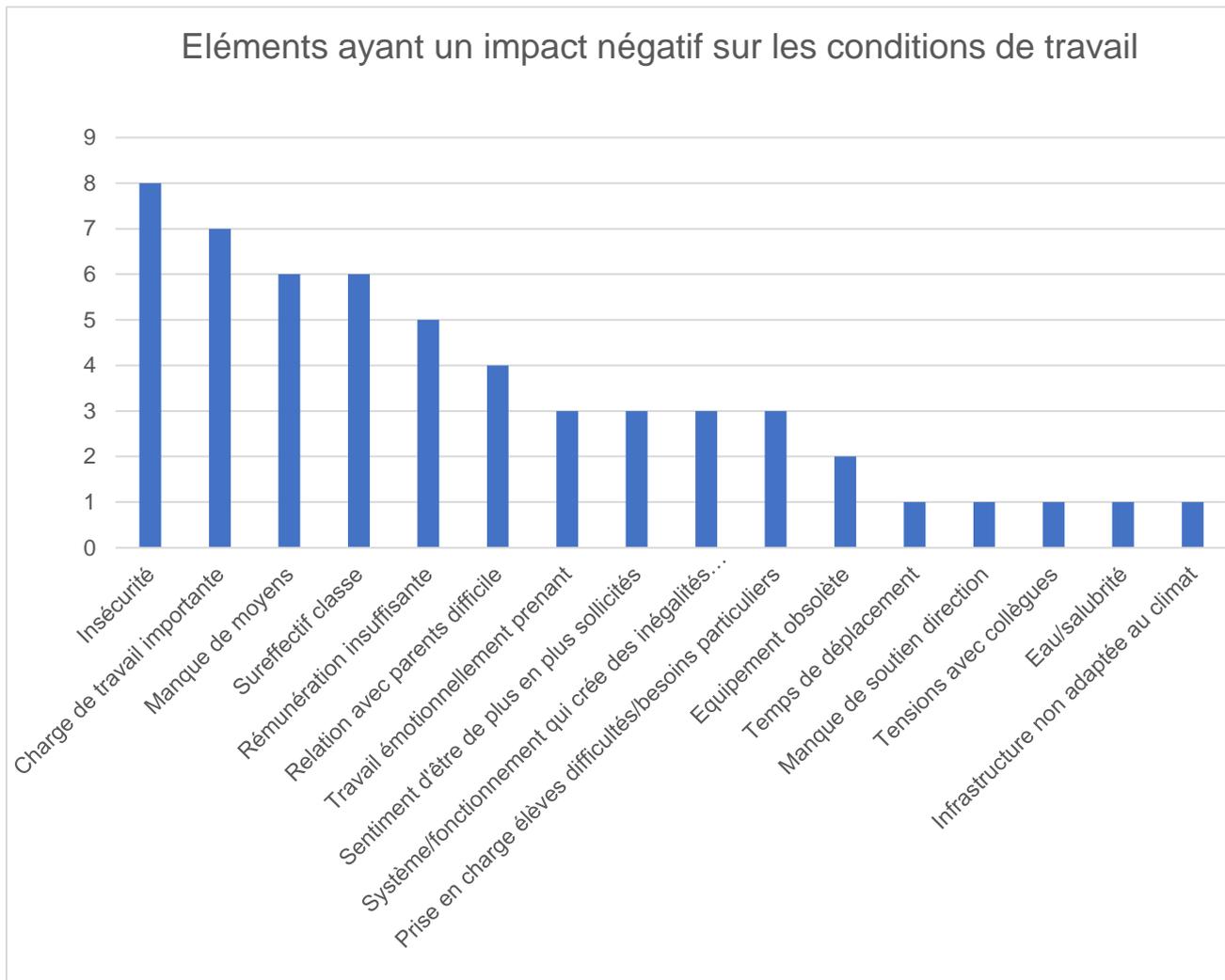
Canada	<p>Plaidoyer et revendications : manque de ressources, manque de reconnaissance, sous-financement, concurrence entre les établissements et entre les professeurs, etc.</p> <p>Formations en SST : qualité de l'air / ergonomie / santé psychologique et organisation du travail / prévention de la violence et du harcèlement au travail</p> <p>Campagne annuelle de santé et sécurité au travail</p> <p>Implantation de réseaux d'entraide</p>
France	<p>Prévention, formation de nos adhérents.</p> <p>Pétition pour obtenir davantage de médecins de prévention</p> <p>Lancement d'une campagne sur la santé des enseignant.es en février 2018, dans le cadre fédéral : "Reprenons la main sur notre santé"</p>
Bénin	<p>Nous avons pour mandat d'œuvrer pour le rayonnement et le développement de l'enseignant maternel au Bénin.</p> <p>De défendre de façon conséquente les intérêts matériels, professionnels et moraux de tous nos militants</p> <p>Lutter contre le trafic des enfants, les inégalités sociales, la maltraitance et le travail des enfants au Bénin.</p> <p>Dans ce sens nous avons fait des plaidoyers sur les conditions de vie et de travail des éducateurs et éducatrices en poste dans les écoles maternelles au Bénin.</p> <p>Nous avons également veillé à l'implantation des écoles maternelles et leur équipement en matériels didactiques.</p> <p>Enfin le SYNAEM-BENIN avec l'aide de l'internationale de l'Education et des partenaires du conseil Danois a écrit un document de recherche inédit sur l'état des lieux de l'éducation de la petite enfance au Bénin. Un document de référence validé et présenté aux ministres de l'éducation le 16 janvier 2018.</p>
République du Congo	<p>La FETRASSEIC se bat chaque année pour que l'Etat reprenne les visites médicales annuelles des enseignants.</p>
Suisse	<p>Nous menons des enquêtes (santé et temps de travail) au niveau national et régional</p>
Roumanie	<p>Des conférences, séances syndicales, campagnes de presse</p>
Sénégal	<p>Nos élus aux CAP/CD siègent aux instances dédiées à la santé au travail</p>
Burkina	<p>Le SNEA-B a participé activement à la campagne de lutte contre le VIH/SIDA en formant des militants sur le thème.</p>
Guinée	<p>Campagne de sensibilisation, d'information et formation durant toute l'année scolaire</p>
Belgique	<p>Nous veillons à cela dans les négociations sectorielles qui servent à améliorer les conditions de travail des membres du personnel.</p>

B. Entretiens individuels

Le Réseau Education et Solidarité s'est entretenu avec seize personnes, quinze par téléphone et une personne en présentiel. Ces entretiens ont été menés sur une base volontaire. Les entretiens ont été menés en Juillet, Aout et Septembre 2018. Les entretiens ont été enregistrés puis retranscrits.

Ci-dessous un tableau récapitulatif décrivant les caractéristiques des enseignant·e-s interrogé·e-s :

	Pays	Sexe	Âge	Années d'expérience	Niveau et matière enseignés	Durée de l'entretien
1	France	F	30 ans	0 à 5 ans	Secondaire, langues vivantes	35 min
2	France	M	27 ans	0 à 5 ans	Secondaire, mathématiques	14 min
3	Canada	M	45 ans	15 ans et plus	Primaire	33 min
4	Canada	F	33 ans	5 à 10 ans	Primaire	32 min
5	Roumanie	F	43 ans	15 ans et plus	Secondaire, langue vivante	16 min
6	île Maurice	F	46 ans	15 ans et plus	Primaire	14 min
7	Liban	F	60 ans	15 ans et plus	Secondaire, chimie	18 min
8	Île Maurice	M	54 ans	15 ans et plus	Primaire	19 min
9	Belgique	F	34 ans	10 à 15 ans	Secondaire, français	26 min
10	Burkina Faso	M	50 ans	15 ans et plus	Secondaire, français	27 min
11	Guinée	M	32 ans	10 et 15 ans	Secondaire, français	27 min
12	Togo	M	45 ans		Primaire	39 min
13	Belgique	F	35 ans	10 à 15 ans	Primaire	50 min
14	Sénégal	F	36 ans	0 à 5 ans	Primaire	25 min
15	Congo	M	50 ans	15 ans et plus	Secondaire, français	19 min
16	Tchad	F	50 ans	15 ans et plus	Primaire	28 min



– Insécurité

Huit répondants ont abordé le thème de l'insécurité comme élément négatif ayant un impact sur leurs conditions de travail.

« Il y a eu quelques soucis, il y a eu une agression du côté du lycée professionnel. Et l'élève a été exclu. Sur un élève, enfin il y a eu aussi une agression moins importante sur un enseignant. Et la direction n'a pas été géniale à ce niveau là...Il n'y a pas eu beaucoup de dispositif pour protéger l'enseignant puisque l'élève a été réadmis en classe juste après alors que ce n'était pas forcément la bonne solution mais bon. »

Entretien n°2, France

« [...] dans certains faubourgs de la capitale, il y a des personnes qui rentrent à n'importe quelle heure pour interpellier les enseignants. »

Entretien n°8, Ile Maurice

« Là où il y a problème, ce n'est pas un problème interne mais externe avec les djihadistes. Les terroristes quand vous prenez la zone sahélienne. Les enseignants viennent dans les établissements avec la

peur au ventre car on a des djihadistes qui menacent des enseignants. Un enseignant a même été tué dans la cour devant les élèves, un autre ligoté et battu. »

Entretien n°10, Burkina

« Sécurité, là c'est difficile, tout le monde peut rentrer à tout moment dans l'école. Bon parce que l'école n'est pas clôturée. »

Entretien n°12, Togo

« Dans le quartier : j'ai déjà été agressée 2 fois, quelqu'un qui a vu à ma tête que ça n'allait pas. »

Entretien n°13, Belgique

« On n'a pas vraiment la sécurité, il y a des écoles clôturées, y'a des écoles non clôturées pour les bandits tout autour de la classe qui perturbent même les enseignants dans la classe, ils viennent dans la cour, ils jettent les cailloux dans la cour, ils restent à la fenêtre, ils perturbent les enseignants quand ils font les cours. »

Entretien n°16, Tchad

– **Charge de travail importante**

Sept répondants ont abordé le thème de la charge de travail importante comme élément négatif ayant un impact sur leurs conditions de travail.

« Alors la norme, c'est 18h sauf qu'après on peut être amené à en faire plus bien sûr. Ils ont droit de nous imposer une heure supplémentaire. »

Entretien n°1, France

« Moi même quand j'étais en 6e année, il y en avait beaucoup, beaucoup de corrections au mois de juin qui s'ajoutaient à toutes les autres corrections. Mais ils sont encore, il y en a encore plus...ça leur prend entre 44 et 72h de correction en plus du travail qu'ils ont à faire. »

Entretien n°3, Canada

« Y'a beaucoup à faire, beaucoup de préparation, de correction. Même ça me prend beaucoup de temps, je dois emmener à la maison pour faire...c'est votre vie familiale qui est dérangée. Vous n'avez pas vraiment une vie familiale parce que vous avez beaucoup à faire à l'école »

Entretien n°6, Ile Maurice

« Et alors pour ce qui est de la charge de travail, je trouve qu'elle augmente insidieusement d'année en année, on nous demande de plus en plus de choses dans des domaines très variés et ce n'est absolument pas valorisé ni reconnu. »

Entretien n°9, Belgique

« Tu passes des nuits et des nuits à corriger. C'est épuisant. La charge de travail est énorme. »

Entretien n°10, Burkina

« C'est très difficile. L'enseignant doit travailler beaucoup d'heures au point de devenir inefficace. Jusqu'à 24 heures, 26 heures et s'il veut avoir l'argent il faut prendre beaucoup d'heures. »

Entretien n°11, Guinée

– **Manque de moyens**

Six répondants ont abordé le thème du manque de moyens comme élément négatif ayant un impact sur leurs conditions de travail.

« C'est certain que souvent, j'arrive face à des situations où je trouve que le milieu ne m'offre pas assez de moyens donc les conditions de travail ne sont pas assez optimales pour offrir le service optimal aux élèves. »

Entretien n°4, Canada

« Il y a une absence de moyens, l'accompagnement d'élèves qui ont des troubles d'apprentissage. »

Entretien n°9, Belgique

« Donc, là au niveau du matériel, du travail, on en manque. Le matériel du travail, on en manque, les manuels tout ça, on en manque. Au niveau du matériel, on en manque assez souvent, les bancs sont insuffisants, donc certains élèves sont obligés de s'asseoir à trois, à quatre. »

Entretien n°12, Togo

« Bon généralement, on est pas trop satisfait dans la mesure où dans les salles de classe, il n'y a pas de stylo pour les enseignants, par exemple, c'est un exemple que je peux vous donner et souvent même on n'a pas de bibliothèques, pas de laboratoires donc on est pas trop satisfait des conditions de travail. »

Entretien n°15, République du Congo

– Sureffectif classe

Six répondants ont abordé le thème du sureffectif en classe comme élément négatif ayant un impact sur leurs conditions de travail.

« Par exemple dans mon cas je travaille avec 40 enfants. Dans ma classe, il y a 40 enfants, c'est beaucoup. »

Entretien n°6, Ile Maurice

« Par rapport au nombre d'élèves par classe, ce n'est pas du tout facile car le nombre est très élevé. Dans le premier cycle, ça va de 70 à +100 par classe et ces trois dernières années on a fait l'effort pour ne pas dépasser 110 car il y a des moments où c'était plus de 110. »

Entretien n°10, Burkina-Faso

« Chez nous les salles sont un peu surchargées. Pour le cycle 1 nous avons 52 élèves et pour le cycle 2 nous avons des effectifs qui dépassent la norme par exemple 46. Cela fatigue l'enseignant. »

Entretien n°11, Guinée

« Donc au niveau des villes, il y a par endroit, nous avons moins d'élèves. Par exemple, pour ma classe, j'ai 33 élèves donc. Mais dans certaines écoles, en ville toujours, ils ont 50 élèves, ils ont 40 élèves [...] »

Entretien n°12, Togo

« Disons que si j'avais une classe plus grande, ça m'arrangerait. 20m² c'est un peu juste »

Entretien n°13, Belgique

« Pour les écoles élémentaires c'est 70 enfants pour un enseignant, vous voyez ? Déjà là ça pose problème au niveau de nos apprentissages et du suivi de l'enfant. »

Entretien n°14, Sénégal

« Dans mon école, là où je fais de l'enseignement, comme c'est un ancien quartier, on est à 80, 90 élèves par classe mais dans les nouveaux quartiers où les gens sont, les élèves sont à 200 élèves par classe et là l'enseignant ne peut pas circuler parmi les élèves pour faire cours...Il y en a à la porte, et au tableau. »

Entretien n°16, Tchad

– Rémunération insuffisante

Cinq répondants ont abordé le thème de la rémunération insuffisante comme élément négatif ayant un impact sur leurs conditions de travail.

« Mais est-ce que nos conditions de travail sont optimales, non. Je pense que sincèrement nous au Québec par rapport à l'ensemble du Canada, on est sous-payé comme enseignants. Donc, t'sais si on regarde l'échelle salariale, on est loin derrière nos collègues qui proviennent du Canada anglais. »

Entretien n°4, Canada

« [...] nous estimons que nous faisons un travail titanesque mais la rémunération n'est pas à notre goût. »

Entretien n°10, Burkina

« Bon pour être clair les conditions de travail sont difficiles car la rémunération est petite. Le taux horaire varie entre 12.000 et 10.000 francs [guinéens]. Certains enseignants sont payés à 500.000 d'autres à 600.000. »

Entretien n°11, Guinée

« Le SMIC au Togo, c'est 35000 FR et certains enseignants toujours, qui enseignent au privé, qui ne gagnent pas le SMIC. Ils sont obligés pour survivre de faire des cours de maison pour survivre et là ça les épuise. »

Entretien n°12, Togo

– Relation avec parents difficile

Quatre répondants ont abordé le thème de la relation difficile avec les parents comme élément négatif ayant un impact sur leurs conditions de travail.

« Avec les parents, je trouve que c'est un peu plus difficile dans le sens où je les trouve un peu envahissant parfois. »

Entretien n°1, France

« Eh...côté sécurité. Il y a problème avec les parents. Ils sont un petit peu, comment vous dire, quand...les parents qui ne sont pas très éduqués, alors les parents ne comprennent pas trop les fonctionnements de l'école, qu'est-ce qu'on fait, y'a un petit problème avec les parents. »

Entretien n°6, Ile Maurice

« Avec les parents parfois de petits accrochages pour les frais de scolarité mais on parvient à s'entendre. »

Entretien n°11, Guinée

– Travail émotionnellement prenant

Quatre répondants ont abordé le thème d'un travail émotionnellement prenant comme élément négatif ayant un impact sur leurs conditions de travail.

« On a privilégié l'insertion et puis on nous demande d'être de plus en plus flexible, d'adapter alors honnêtement c'est de plus en plus lourd. »

Entretien n°3, Canada

« Puis ce que cela nous dit, on doit tellement donner du temps, s'impliquer auprès des élèves ayant beaucoup de difficultés, des fois certains de ces élèves nous échappent. Ça, moi, ça me fait de la peine. »

Entretien n°4, Canada

– Sentiment d'être de plus en plus sollicités

Trois répondants ont abordé le thème Sentiment d'être de plus en plus sollicités comme élément négatif ayant un impact sur leurs conditions de travail.

« On nous demande de plus en plus, côté réunion, etc. Les formations, puisqu'il y a eu des réformes, il faut former aussi donc j'ai l'impression qu'il y a de plus en plus de choses à côté. »

Entretien n°1, France

« Le fait qu'on nous en demande toujours de plus en plus. Certaines personnes ne peuvent pas supporter la pression. »

Entretien n°1, France

« Et alors pour ce qui est de la charge de travail, je trouve qu'elle augmente insidieusement d'année en année, on nous demande de plus en plus de choses dans des domaines très variés et ce n'est absolument pas valorisé ni reconnu. Donc on a des obligations légales de plus en plus mais à notre charge personnelle ou en équipe de tout mettre en place donc je pense, je ne sais pas comment c'est en France, mais en Belgique on a l'impression d'inventer l'eau chaude chaque année dans les différentes écoles. »
Entretien n°9, Belgique

– **Système/fonctionnement qui crée des inégalités (affectation)**

Trois répondants ont abordé le thème Système/fonctionnement qui crée des inégalités (affectation) comme élément négatif ayant un impact sur leurs conditions de travail.

« Le rectorat nous met là parce qu'il faut qu'il y ait tant d'heures ici. Ils ne prennent pas trop en compte le facteur mérite, l'investissement. Et simplement notre volonté de rester à tel ou tel endroit. Il n'y a pas de continuité. »

Entretien n°1, France

« Quand on finit la formation, très rares sont ceux qui ont la chance de rester à Ouagadougou. On vous balance en province. »

Entretien n°10, Burkina-Faso

– **Prise en charge d'élèves en difficulté/à besoins particuliers**

Trois répondants ont abordé la prise en charge d'élèves en difficulté/à besoins particuliers comme élément négatif ayant un impact sur leurs conditions de travail.

« Des fois, ça va donner des trucs, comme là, on avait préparé une enfant pendant ma classe, une enfant de 1ère année donc de 6 ans qui elle, a des problèmes respiratoires depuis l'âge d'un an et demi. Donc il faut qu'elle prenne sa bonbonne d'oxygène avec le cordon qui est sur le plancher dans la classe. Puis là quand elle se déplace, là il faut qu'elle change de bonbonne pour une plus petite bonbonne qui est dans son sac à dos et puis là la professeure stressait énormément parce qu'elle se sentait responsable de la vie de cet enfant là parce qu'il faut qu'elle vérifie qu'elle ait de l'oxygène. Sinon, si elle en a plus, elle en a pour 40 minutes. Fait que donc...ça crée beaucoup d'émoi dans l'école [...] »

Entretien n°3, Canada

« Aussi les conditions de travail où je trouve parfois qu'elles sont en train de se détériorer c'est qu'on est, on intègre des élèves ayant des difficultés. Nous on les appelle les élèves HDAA, donc, c'est des élèves où est-ce qu'on nous demande de les intégrer à tout prix dans nos milieux. Ce sont des enfants attachants, ce sont des enfants avec lesquels j'ai du plaisir à travailler mais c'est que cela alourdit notre tâche enseignante. »

Entretien n°4, Canada

« Il y a une absence de moyens, l'accompagnement d'élèves qui ont des troubles d'apprentissage. »

Entretien n°9, Belgique

– **Equipement obsolète**

Deux répondants ont abordé la thématique de l'équipement obsolète comme élément négatif ayant un impact sur leurs conditions de travail.

« L'école, et je pense pas que ce soit mon école en particulier, l'école en général est souvent en retard par rapport aux innovations de la société et donc on doit apprendre aux élèves par exemple à faire des recherches documentaires sur internet et faire du travail de mise en page avec des ordinateurs dont la connexion internet plante toutes les 5 minutes et où le programme de traitement de texte ne fonctionne pas non plus donc cela nous met dans des situations compliquées... »

Entretien n°9, Belgique

« Mais c'est un vieil établissement qui nécessite des retouches car les brasseurs sont en panne et nous avons une seule salle de professeurs où nous pouvons nous retrouver. »

Entretien n°10, Burkina-Faso

– **Autres**

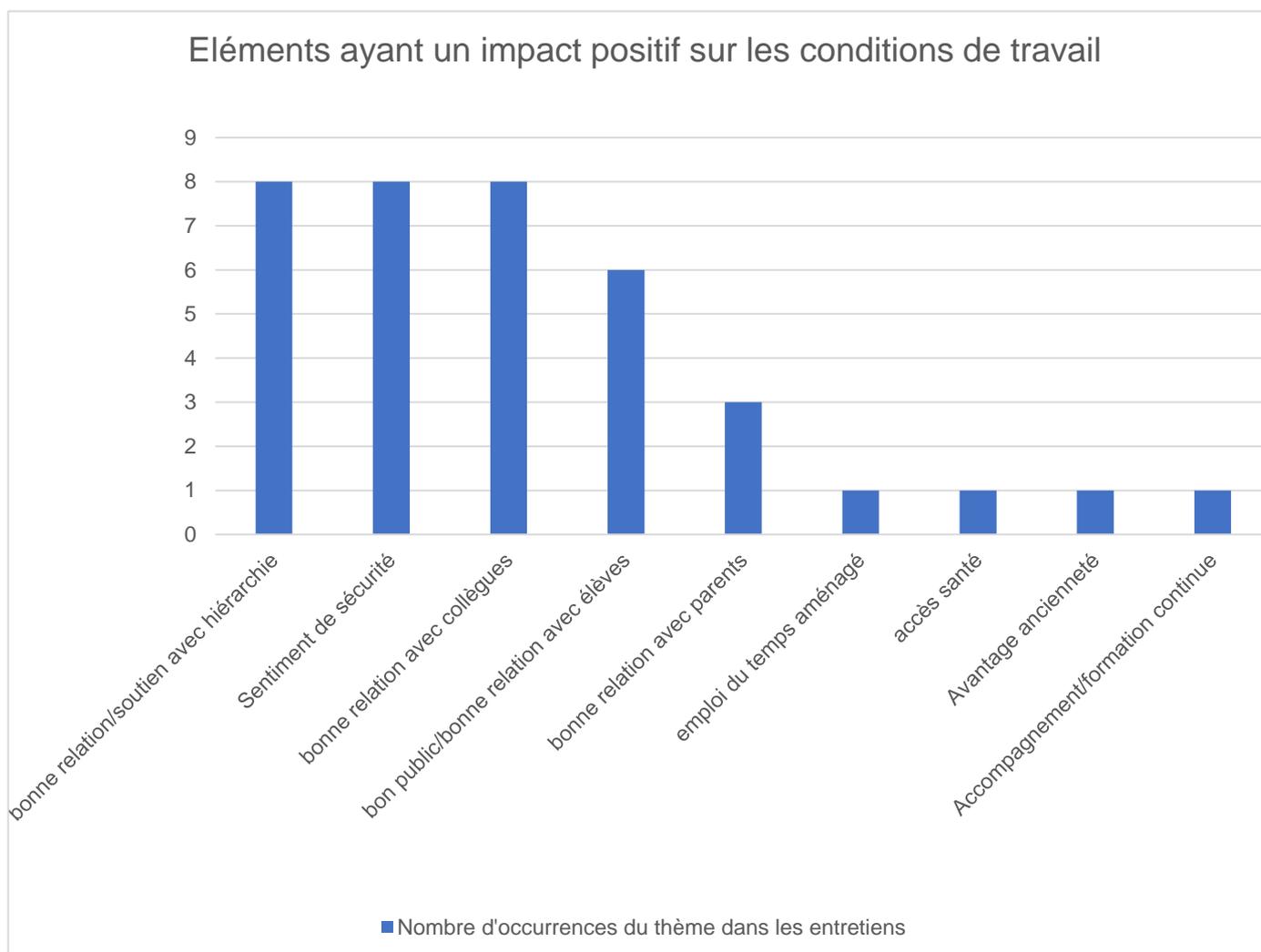
Un répondant a abordé le thème du temps de déplacement comme élément négatif ayant un impact sur ses conditions de travail.

Un répondant a abordé le thème du manque de soutien direction comme élément négatif ayant un impact sur ses conditions de travail.

Un répondant a abordé le thème des tensions avec les collègues comme élément négatif ayant un impact sur ses conditions de travail.

Un répondant a abordé le thème Eau/salubrité comme élément négatif ayant un impact sur ses conditions de travail.

Un répondant a abordé le thème Infrastructure non adaptée au climat comme élément négatif ayant un impact sur ses conditions de travail.



– **Bonne relation/soutien avec hiérarchie**

Huit répondants ont abordé la thématique bonne relation/soutien avec hiérarchie comme élément positif ayant un impact sur leurs conditions de travail.

« Alors au niveau de la hiérarchie ça s'est toujours bien passé, au niveau des collègues pareil, même dans le lycée où j'étais au début où on était très nombreux. »

Entretien n°1, France

« Présentement j'ai une direction qui est très à l'écoute de son personnel, qui est présente pour nous. »

Entretien n°4, Canada

« La direction, bah, ça dépend, je pense qu'il y a vraiment une volonté et une importance qui est accordée à toute cette gestion d'équipe de leur part et donc de manière générale, ils sont très à l'écoute et avec les élèves, ça va très bien aussi. »

Entretien n°9, Belgique

« Par exemple chez moi, mon directeur, [...] il comprend, il nous demande, nous participons, ce n'est pas lui seul qui prend les décisions, il nous demande, à tous les enseignants, à tout le collège, à tous les collègues, de s'impliquer. Donc chaque collègue a une responsabilité. Voilà. »

Entretien n°12, Togo

– **Sentiment de sécurité**

Huit répondants ont abordé la thématique Sentiment de sécurité comme élément positif ayant un impact sur leurs conditions de travail.

« Mais ce sont des types de cas qui existent très rarement c'est quelque chose que l'on vit très rarement ici parce que dans la société sénégalaise, ici, c'est la coordination, la solidarité, c'est vraiment, partout où on est. »

Entretien n°14, Sénégal

– **Bonne relation avec collègues**

Huit répondants ont abordé la thématique Bonne relation avec collègues comme élément positif ayant un impact sur leurs conditions de travail.

« En fait, les relations entre les collègues vont bien parce qu'on a les mêmes objectifs par rapport aux enseignements, on fait des échanges entre nous, y'a des échanges entre nous au niveau de l'école et il y a aussi des échanges que l'on fait entre écoles. »

Entretien n°14, Sénégal

– **Bon public/bonne relation avec élèves**

Six répondants ont abordé la thématique Bon public/bonne relation avec élèves comme élément positif ayant un impact sur leurs conditions de travail.

« En général, ce sont des relations qui sont amicales avec les collègues et avec les élèves, ce sont des relations de prof et d'élève un peu dans l'ancien régime je dirais parce qu'il y a quand même une autorité que les élèves respectent, ce sont les enseignants. »

Entretien n°5, Roumanie

– **Bonne relation avec les parents**

Trois répondants ont abordé la thématique **Bonne relation avec les parents** comme élément positif ayant un impact sur leurs conditions de travail.

– **Autres**

Un répondant a abordé le thème **Emploi du temps aménagé** comme élément positif ayant un impact sur ses conditions de travail.

Un répondant a abordé le thème **Accès santé** comme élément positif ayant un impact sur ses conditions de travail.

Un répondant a abordé le thème **Avantage ancienneté** comme élément positif ayant un impact sur ses conditions de travail.

Un répondant a abordé le thème **Accompagnement/formation continue** comme élément positif ayant un impact sur ses conditions de travail.

a. Vécu de l'accès aux soins de santé

– Accès

Cinq répondants ont indiqué avoir un accès facilité à un médecin même si le temps d'attente peut s'avérer long.

« Une fois qu'on est entré dans le système on s'occupe de nous, on s'occupe bien de nous mais c'est d'avoir accès. C'est d'avoir accès qui est long. »

Entretien n°3, Canada

« Donc quand mon médecin à moi qui habite proche de chez mes parents, sera à la retraite, je ne sais pas comment je vais faire. Je trouverai bien quelqu'un mais c'est vrai que c'est difficile de trouver un médecin là où j'habite. »

Entretien n°1, France

– Prise en charge

Sept répondants ont indiqué qu'ils bénéficiaient d'une prise en charge de leurs frais de santé.

« En fin de compte, c'est le régime d'assurance maladie du Québec qui a tout déboursé. J'ai eu à déboursé aucun frais, c'était pris par la RAMQ. »

Entretien n°4, Canada

« Ici chez nous la santé est gratuite, pour tout le monde. Donc, vous vous rendez dans un dispensaire ou dans un hôpital. On vous ausculte et si jamais il y a des médicaments à prendre, des traitements, ça se fait gratuitement. »

Entretien n°8, Ile Maurice

« Nous sommes bien couverts, nous les profs. On paie 10% comme hospitalisation. Si on entre à l'hôpital, on paie de la facture, 10%, nous sommes couverts 90%. [...]. Et comme médicaments, ça c'est 50%. C'était depuis 1996 qu'on luttait dans des lieux, partout pour les avoir. »

Entretien n°7, Liban

« Pour les soins médicaux, on a maintenant une assurance maladie, pour les fonctionnaires de l'état mais pas seulement les enseignants : l'institut national d'assurance maladie. »

Entretien n°12, Togo

« Des fois les difficultés que l'on rencontre, ce sont les remboursements parce que tu es pris en charge lors d'une consultation ou pour une ordonnance, le taux que la mutuelle doit te rembourser des fois c'est ça qui pose problème, voilà. »

Entretien n°14, Sénégal

Quatre répondants indiquaient ne bénéficier d'aucune couverture maladie.

« Chaque fois que j'ai un problème de santé, c'est avec mes propres moyens que je me rends à l'hôpital et que je me fais consulter. On me délivre une ordonnance et en fonction de mes moyens je vois si je peux me soigner. Voilà l'administration ne nous vient pas en aide. C'est nous-mêmes qui prenons en charge notre santé. »

Entretien n°10, Burkina-Faso

« Oui nous avons rencontré des difficultés. Il faut avoir l'argent en totalité pour aller. Sinon ce n'est pas facile qu'on s'occupe de toi. Des fois tu es obligé de t'endetter pour payer les frais. »

Entretien n°11, Guinée

« Chacun se soigne individuellement. Au Congo, il n'y a pas de couverture maladie. C'est un projet mais qui n'est pas encore mis à exécution mais concrètement il y a les enseignants se soignent par eux-mêmes. Dans les grands centres médicaux, à l'époque, l'état payait 80%, prenant en charge 80% et l'agent 20%. Et aujourd'hui, ce n'est plus tellement appliqué. Là chacun prend en charge seul sa santé. L'assurance maladie ce n'est qu'un projet. »

Entretien n°15, République du Congo

« Quand l'enseignant tombe malade, il s'arrange lui-même pour se soigner avec ses propres moyens. Quand on te demande de t'évacuer, si tu n'as pas assez de moyens tu vas mourir. »

Entretien n°16, Tchad

b. Connaissance des droits en matière de santé

Cinq répondants indiquaient avoir une bonne connaissance de leurs droits en matière de santé.

« Je trouve quand même qu'on est assez informées là-dessus. »

Entretien n°1, France

Trois répondants indiquaient avoir un manque de connaissance de leurs droits en matière de santé.

« Je ne sais pas si la législation a prévu que le gouvernement devrait s'occuper de nous. Seulement, nous savons que si nous ne sommes pas bien portant ça va se ressentir sur le travail. Le rendement ne sera pas 100%. »

Entretien n°10, Burkina

c. Perceptions

- **Perception positive de l'accès aux soins (sentiment d'être chanceux, confiance dans le système, rapidité) pour 4 répondants principalement en Europe et Amérique du Nord.**

« Quand on s'adresse aux médecins, c'est avec du respect. On a de la confiance. »

Entretien n°5, Roumanie

« Alors on va dire oui, je trouve qu'on a beaucoup de chance. Par exemple, moi je compare souvent avec l'Italie parce que c'est un pays que je connais bien. »

Entretien n°1, France

« Oui. Sincèrement, ça a été très rapide, j'ai rencontré des spécialistes. Ça s'est fait plus vite que je ne l'aurais cru vraiment. »

Entretien n°4, Canada

- **Perception négative de l'accès aux soins (coûts, délais, qualité, remboursements...) pour 7 répondants principalement sur le continent africain.**

« C'est-à-dire quand je choisis le privé, c'est parce que je n'ai pas à faire la queue, je n'ai pas, comme si, passer par toutes les procédures que ça se fait au public alors que c'est une urgence. Si j'arrive à choisir, je vais dans le privé, ça se passe mieux. Là c'est moi qui paye. »

Entretien n°8, Ile Maurice

« Bon, là au Sénégal, c'est relatif. Ça dépend tout simplement de la structure où on est pris en charge. Pour les hôpitaux publics, c'est public, des fois il y a énormément de monde. C'est compliqué, ça pose problème. Si c'est le privé, ça coûte très cher, des fois pour la sécurité, ça coûte cher mais pour la prise en charge, on se sent beaucoup plus à l'aise au niveau du privé qu'au niveau du public. Voilà... »

Entretien 14, Sénégal

« Oui, enfin oui et non. Parce que je me disais il n'y a pas si longtemps que c'était facile et qu'on avait de la chance d'être dans des pays développés mais c'est de plus en plus difficile d'avoir rendez-vous avec des spécialistes dans un délai raisonnable. »

Entretien n°9, Belgique

« L'accès aux soins ça va car pour certaines pathologies la prise en charge est acceptable mais il y a eu aussi des fois où on a l'impression que le médecin tâtonne et n'arrive pas à te soigner comme il se doit comme la tension ou la vision. Il y a souvent des insuffisances mais pour un cas de palu la prise en charge est acceptable si tu suis le traitement. »

Entretien n°10, Burkina

« Vous voyez, donc on est mécontents pour cela mais pour les prestations, quand nous allons des fois dans certaines, dans certains centres sanitaires, bon, on n'est pas bien suivis et tout ça. Il y a là aussi du mécontentement pour cela parce qu'il y a certains agents de santé qui ne sont pas accueillants »

Entretien n°12, Togo

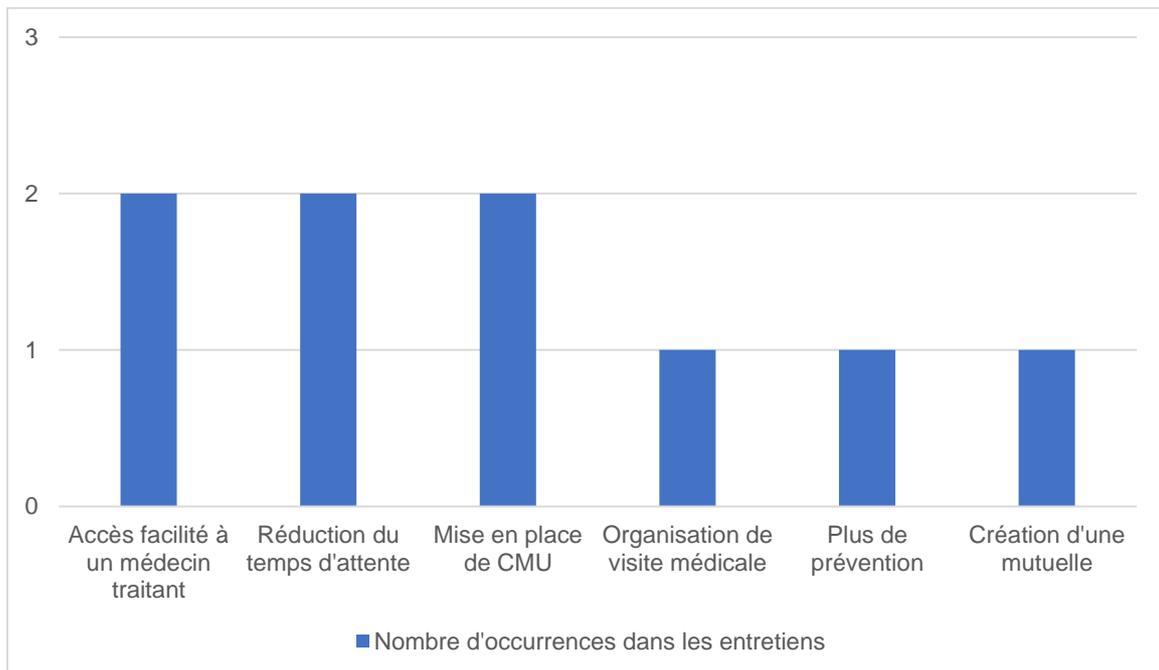
« C'est cher et l'acte médical est très cher, les consultations il faut payer...donc vraiment la charge médicale est vraiment élevée, ce n'est vraiment pas bon de tomber malade chez nous !»

Entretien n°15, République du Congo

« Si tu as tout à charge, comment veux-tu être content ? Par exemple, si on te demande de faire des examens, là on est obligés d'attendre la fin du mois pour pouvoir aller à l'hôpital et entre temps la maladie te ronge et tu peux en mourir. Il n'y a même pas de caisse comme ça où tu peux aller prêter de l'argent ou te faire soigner. Si tu as une famille un peu aisée, peut-être la famille va t'aider, mais beaucoup ici, on est presque des familles démunies. On a plusieurs enseignants, éducateurs qui ont de gros problèmes. Pour se faire soigner normalement c'est un grand problème. »

Entretien n°16, Tchad

d. Améliorations souhaitées



- Accès facilité à un médecin traitant pour deux répondants (Belgique et France).
- Réduction du temps d'attente pour deux répondants (Canada et Ile Maurice).
- Mise en place d'une couverture maladie universelle pour deux répondants (Congo, Tchad)

« Que l'assurance maladie universelle puisse vraiment s'installer dans notre pays ! Là par exemple, qu'elle puisse réellement être mise en œuvre pour qu'on sente, se sente supportés. Parce que si on n'a pas d'argent, c'est difficile, on a pas souvent d'argent, c'est difficile de se prendre en charge. »

Entretien n°15, République du Congo

« Dans l'avenir, nous nous voulons que le gouvernement nous prenne en charge. Si on tombe malade, qu'il nous prenne en charge parce que beaucoup d'enseignants meurent suite au manque de moyens. Alors on demande au gouvernement la prise en charge des enseignants. C'est une priorité pour moi. Par rapport à la santé des enseignants ? Je demande vraiment...c'est un problème qui revient chaque année. On perd des enseignants et c'est des enseignants qui sont venus, des gens expérimentés qui n'ont pas vraiment les moyens pour se faire soigner et on les perd. »

Entretien n°16, Tchad

- Organisation de visite médicale pour un répondant (France).

« Il y a rien eu de spécial et depuis, plus aucune visite médicale...Alors est-ce que c'est normal de ne pas avoir de visite médicale quand on est quand même en contact très régulièrement avec les enfants, très souvent. Est-ce normal qu'il n'y ait pas de rappel, qu'on ne fasse pas de vraie visite médicale ? »

Entretien n°1, France

- Plus de prévention pour un répondant (Canada)

« Je crois que c'est par l'activité physique, par la prévention que le système de santé pourrait être amélioré. »

Entretien n°4, Canada

- Création d'une mutuelle de santé pour les enseignants pour un répondant (Burkina)

- Meilleurs remboursements pour un répondant (Sénégal)

« En fait, ce qu'on aimerait améliorer un peu c'est la prise en charge des enseignants au niveau de la santé et surtout aussi les mutuelles, comme on dit la régularisation des mutuelles parce que des fois c'est l'état qui tarde à rembourser les mutuelles et à partir de là, certaines mutuelles, fonctionnent bien, elles sont obligées. Mais actuellement on ne fonctionne pas parce que l'état ne nous a pas remboursé les coupures et tout ça, vous voyez. »

Entretien n°14, Sénégal

Thème 3 : Santé et Bien-être au travail

a. Personnel / Référent santé

- **Présence d'infirmière / infirmerie et ou référent santé**

Sept répondants indiquent que leur établissement bénéficie de la présence d'un ou une infirmière (France, Canada, Roumanie, Belgique, Tchad). Deux répondants indiquent la présence d'un représentant santé, sécurité au travail (Canada, Belgique)

« Je sais qu'on a quand même ce que l'on appelle un délégué, un représentant du bien-être au travail au sein de l'école. Ce n'est pas quelqu'un qui appartient au monde de la santé mais c'est quelqu'un qui veille à ce que les directives soient mises en place dans les écoles. »

Entretien n°9, Belgique

- **Absence de référent santé**

Huit répondants indiquent qu'il n'y a pas de personne référente pour la santé sur le lieu de travail (Ile Maurice, Liban, Burkina, Guinée, Togo, Sénégal, République du Congo).

« Dans ce contexte, peut-être des collègues à nous ou bien les officiers qui sont au bureau mais ils n'ont pas le temps. Comme si, on est laissés à nous-mêmes. Pas d'infirmières, pas de suivi santé, pas de psychologues quand vous êtes stressé-e vous-même, il n'y a pas tout ça. »

Entretien n°6, Ile Maurice

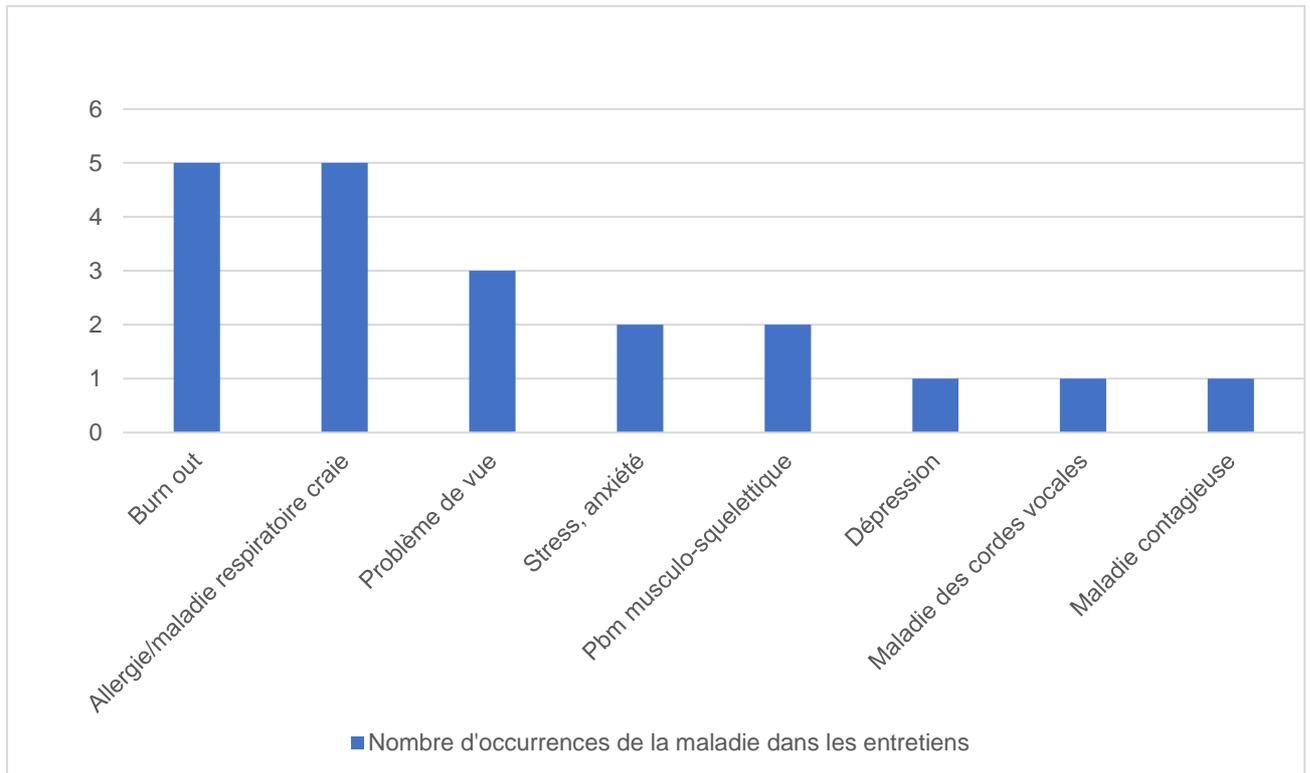
« Je pense que c'est un projet à venir dans les écoles officielles d'avoir une infirmière et une assistance sociale. Mais actuellement, non. Il n'y a pas infirmerie comme dans les écoles privées. »

Entretien n°7, Liban

« On n'en a pas, c'est rare dans les lycées et les écoles et souvent, c'est le chef d'établissement qui engage les agents de santé, et c'est aux frais de l'école, c'est souvent, dans les collèges, les lycées mais au primaire on n'en a pas. »

Entretien n°12, Togo

b. Maladies professionnelles



– Burnout, abordé par 5 répondants

« Après, il y a différents degrés de burnout, où est-ce que c'est le burnout tout court, je ne sais pas, mais en tout cas beaucoup de mal être autour de moi. Si, si, j'en vois vraiment beaucoup. Des professeurs qui viennent travailler à reculons, sans forcément avoir atteint le burnout. J'en vois de plus en plus oui. Et puis des personnes qui vont faire l'effort de revenir après un long arrêt maladie et qui vont rechuter assez rapidement. Oui, ça je le vois pas mal. »

Entretien n°1, France

« J'ai beaucoup de collègues qui sont sous antidépresseurs sinon elles ne tiennent pas le coup. »

Entretien n°13, Belgique

– Allergie/Maladie respiratoire abordé par 5 répondants

« Moi je suis allergique à la craie des tableaux et à la poussière et cet hiver mon système immunitaire était au plus bas, c'est pour ça que j'étais souvent en hématologie. »

Entretien n°4, Canada

« Des problèmes d'yeux car les poudres de craie peuvent affecter l'œil. Il y a aussi les sinusites. Quand un enseignant à une sinusite la craie peut aggraver la maladie. »

Entretien n°11, Guinée

« Il faudrait que l'état nous donne des primes parce que nous continuons toujours à utiliser de la craie, de la craie ! Et ça nous salit, et là, la craie se projette dans nos yeux et ça crée encore des maladies donc voilà, ce que, c'est là où nous nous plaignons, que cela nous embête beaucoup. »

Entretien n°12, Togo

« Par exemple un enseignant est souvent au tableau avec la craie donc on peut contracter la tuberculose parce que si on ne teste pas, on avale la craie et on a des risques d'attraper la tuberculose. »

Entretien n°16, Tchad

– **Problème de vue, abordé par 3 répondants**

« J'ai eu des verres correcteurs assez tôt comparativement au reste de ma famille. J'ai eu des verres à l'âge de 40 ans. Or quand je prends mes grands frères car je suis le benjamin, il n'y a personne qui a porté des verres correcteurs avant la cinquantaine. Donc c'est lié à mon avis à ma profession. »

Entretien n°10 ; Burkina

« Oui, au niveau, bon pour les enseignants, notre problème c'est que nous avons des maladies d'yeux. Maladie d'yeux là, on souffre beaucoup »

Entretien n°12, Togo

– **Stress, Anxiété, abordé par 2 répondants**

« Il a des gens qui sont stressés, la charge des copies fait qu'il y en a qui n'arrivent pas à tenir surtout en période de chaleur pour les mois de mars, avril et mai qui sont des mois de grande intensité en chaleur avec les effectifs pléthoriques. Ça fait que les gens tombent malades donc tu dois demander 2 ou 3 jours pour se reposer. »

Entretien n°10, Burkina

« Bon les maladies professionnelles qui sont liées au métier d'enseignant, c'est par exemple le stress, y'a l'anxiété, peut-être des maladies, comment dire, des fois il y a le surmenage et tout ça, c'est par rapport à notre travail, au degré, à l'intensité du travail qu'on n'arrive pas à l'école. »

Entretien n°14, Sénégal

– **Trouble musculo squelettique, abordé par 2 répondants**

« C'est le disque, c'est toujours des maladies de disque et de stress chez les profs (rires). Mal au dos à cause d'être debout et le stress, vous savez, c'est le comportement des élèves, c'est partout pareil. »

Entretien n°7, Liban

– **Voix, maladie des cordes vocales, abordé par un répondant**

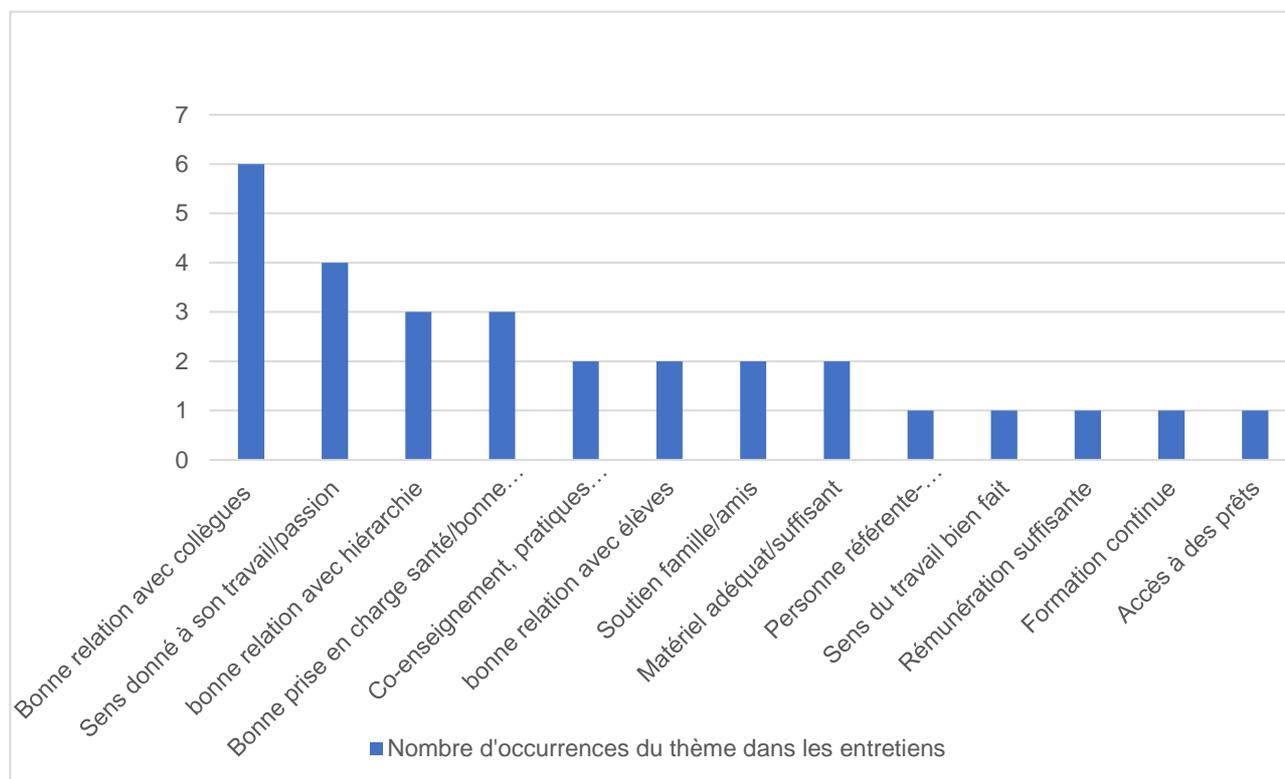
« Le problème des cordes vocales, les nodules. La maladie des orateurs. »

Entretien n°13, Belgique

– **Dépression, abordé par un répondant**

– **Maladie contagieuse, abordé par un répondant**

c. Facteurs de protection pour la santé et le bien-être au travail



– Bonne relation avec les collègues, abordé par 6 répondants

« Surtout le relationnel avec les collègues et puis une bonne relation avec la hiérarchie aussi. »
Entretien n°2, France

« Donc ça c'est vraiment d'avoir une belle famille avec des membres de l'équipe professorale. Ça c'est un facteur de prévention. »
Entretien n°4, Canada

« Peut-être surtout l'environnement et puis les collègues. Parce qu'il y a certains collègues on peut travailler facilement, certains non, ça ne passe pas. Chacun a une façon de concevoir. »
Entretien n°8, Ile Maurice

« D'avoir des projets, de participer à des projets avec mes collègues en transdisciplinarité pour une même classe. Parce qu'en tant que prof, je trouve on est seul finalement devant notre classe. Et pouvoir travailler avec les collègues, que ce soit ceux d'une même branche ou d'une même classe, je trouve que cela donne un autre intérêt à la tâche, parce qu'on n'est plus tout seul justement. Donc quand ça c'est possible et qu'il y a une bonne ambiance entre collègues, ça permet de réaliser beaucoup de choses, voilà, ça donne envie. »
Entretien n°9, Belgique

– Sens donné à son travail/passion, abordé par 4 répondants

« Bah moi, j'aime beaucoup ce que je fais et j'ai l'impression de participer à l'avenir. J'aime voir l'étincelle dans les yeux des enfants. »
Entretien n°3, Canada

« C'est certain que les conditions de travail on les adapte, t'sais on les utilise comme on peut. En fin de compte, je ne suis pas découragée des conditions de travail parce que je pense que je suis très passionnée par mon travail donc je ne compte pas les heures, je compte mon investissement auprès des enfants parce que je me dis que je suis là pour eux. »
Entretien n°4, Canada

« Et c'est magique ! Ça en 1ère année c'est ce qui nous permet de tenir. Ça peut aussi être un moment personnel, des groupes classe, on doit toujours s'adapter, le fait d'avancer, de les rendre autonomes. »
Entretien n°13, Belgique

– **Bonne relation avec hiérarchie, abordé par 3 répondants**

Peut-être que les supérieurs hiérarchiques nous permettent à nous d'avoir les opinions sur ce qui se passe dans l'école, d'être soutenus par la hiérarchie.
Entretien n°14, Sénégal

– **Bonne prise en charge santé/bonne santé abordé par 3 répondants**

“Des effectifs acceptables, que les classes soient ventilées, et qu'au niveau sanitaire on puisse avoir un centre médical où facilement y aller quand on ne se sent pas bien pour être prise en charge.”
Entretien n°10, Burkina

“D'abord il y a la santé. Etre en bonne santé ça donne du courage.”
Entretien n°11, Guinée

“Ça nous permet de nous faire soigner et ça permet aussi de vivre. Ça nous soulage. Parce que ce n'est pas seulement nous, les agents, nous les enseignants, il s'agit aussi des membres de notre famille aussi, la femme et les enfants”
Entretien n°12, Togo

– **Co-enseignement, pratiques pédagogiques innovantes abordé par 2 répondants**

« Présentement, ma collègue, ma collègue avec qui je fais du co-enseignement. Donc ça va faire près de 10 ans qu'on enseigne ensemble donc ça c'est vraiment un facteur de protection. »
Entretien n°4, Canada

– **Bonne relation avec élèves, abordé par 2 répondants**

“Avec les enfants, les relations que j'ai avec eux, le moment où ils apprennent à lire et qu'ils s'en rendent compte.”
Entretien n°13, Belgique

– **Soutien famille/amis, abordé par 2 répondants**

« J'ai espoir de me dire que j'ai une vie saine, une vie équilibrée, je suis quelqu'un qui fait beaucoup de sport. Donc je vais aussi beaucoup à l'extérieur de mon milieu de travail, d'aller me faire une santé, d'être en forme, de pouvoir ventiler dans d'autres places. »
Entretien n°4, Canada

« Heureusement, je suis soutenue, comprise dans ma famille. J'ai une sœur, on partage beaucoup de choses et on se soutient. »
Entretien n°5, Roumanie

– **Matériel adéquat/suffisant, abordé par deux répondants**

« L'état met à notre disposition du matériel tel que des manuels de travail, des manuels didactiques pour les enseignants. Le matériel de travail, c'est ce que nous voulons, il faut bien que les enseignants, par exemple que l'état nous forme, de manière périodique. »
Entretien n°12, Togo

– **Personne référente- accompagnement personnalisé, abordé par un répondant**

« Quelqu'un, un référent comme vous l'avez appelé tout à l'heure, à qui parler dès les premiers symptômes, dès qu'on ne sent pas bien »
Entretien n°1, France

– **Sens du travail bien fait, abordé par un répondant**

« Venir travailler, faire son travail bien, c'est tout (rire) »
Entretien n°6, Ile Maurice

– **Rémunération suffisante**

Deuxièmement il y a le paiement. Il faut vraiment qu'il y ait une amélioration des conditions de vie.
Entretien n°11, Guinée

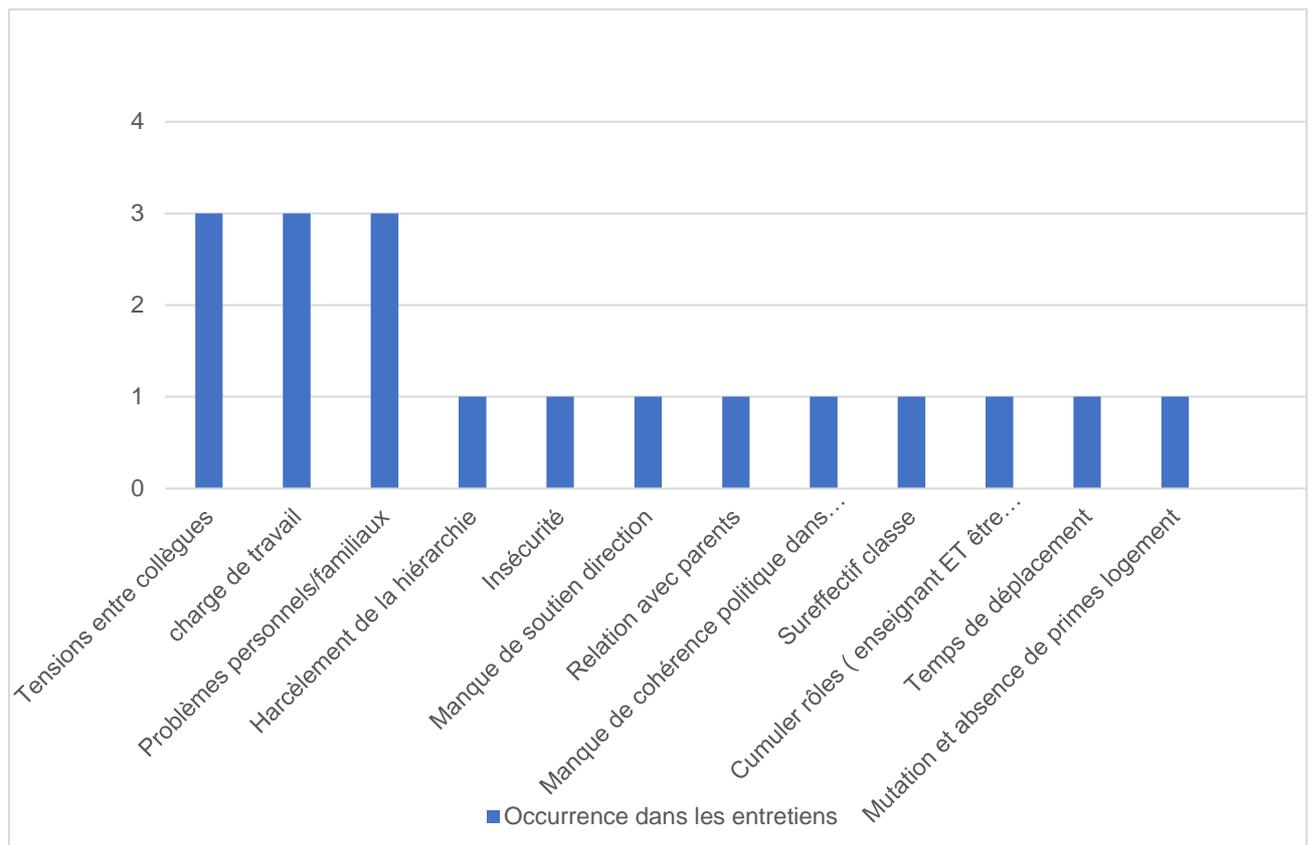
– **Formation continue**

« Sinon, ce qu'au niveau des enseignants, notre problème c'est que l'état nous aide au niveau de la formation de recyclage. Il faudrait qu'on nous recycle chaque année comme cela nous aurons à même de donner vraiment des cours de qualité »
Entretien n°12, Togo

– **Accès à des prêts**

« Là aussi, il faudrait que l'état nous aide à ce que quand nous faisons des prêts nous-mêmes, l'état peut nous octroyer des prêts sans intérêts. Là aussi, c'est très important comme cela, ça nous allège. »
Entretien n°12, Togo

d. Facteurs de risque pour la santé et le bien-être au travail



– **Tensions entre collègues, abordé par 3 répondants**

« Je pense qu'il peut y avoir des tensions entre collègues, parfois même du harcèlement, »
Entretien n°1, France

“On n'est pas bien à l'école par rapport à nos collègues ou bien notre supérieur hiérarchique.”

Entretien n°14, Sénégal

– **Charge de travail, abordé par 3 répondants**

« [...]à la fin de l'année scolaire on se sent un peu épuisé parce qu'on a beaucoup travaillé mais c'est les vacances qui nous sauvent. »

Entretien n°5, Roumanie

« L'accumulation et les changements constants de programmes, de décrets et de tous ces politiciens qui croient qu'ils vont révolutionner l'école en deux mois et demi. »

Entretien n°9, Belgique

« Ce qui m'empêche de me sentir bien sont les effectifs et la charge de travail. »

Entretien n°10, Burkina

– **Problèmes personnels/familiaux, abordé par 3 répondants**

« Quand on a des problèmes personnels, puisque je suis mariée, j'ai des enfants. Moi c'est normal à l'école, je porte ces problèmes là avec moi et peut-être à ce moment-là je ne me concentre pas à 100% sur ce que je dois faire. Je prends sur moi quand il y a des problèmes comme ça, je les connais très bien. »

Entretien n°5, Roumanie

« Quand je ne suis pas en bonne santé. Ou quand ma famille ne se sent pas en bonne santé. C'est la première des choses. Aussi quand on vient travailler et que le salaire est dérisoire. Ce sont des facteurs qui n'encouragent pas. »

Entretien n°11, Guinée

“Ca peut être aussi des histoires familiales que l'on ne peut pas gérer à la maison, ça se répercute dans le travail, voilà.”

Entretien n°14, Sénégal

« Par exemple, si la famille ne comprend pas ce que vit l'enseignant à l'école, le stress qu'il subit et tout ça, ils ne pourront pas l'aider à la maison pour qu'il fasse ce qu'il a à faire à la maison et à l'école...La fatigue c'est quelque chose qui nous gagne facilement, surtout lorsque l'on est femme au foyer. »

Entretien n°14, Sénégal

– **Harcèlement de la hiérarchie (1 répondant)**

« Parfois même du harcèlement, et des fois même du harcèlement de la hiérarchie. ça peut être possible, ça, j'imagine. »

Entretien n°1, France

– **Insécurité (1 répondant)**

“Le fait de pas se sentir en sécurité, de pas se sentir protégé s'il y a des incidents.”

Entretien n°2, France

– **Manque de soutien de la direction (1 répondant)**

– **Relation avec les parents (1 répondant)**

« Parfois il y a des parents, des parents qui me font vivre des situations où je suis le genre de personne à toujours me remettre en question, de réfléchir sur mes gestes professionnels, sur les actions que j'ai posées. Et parfois, il y a des parents qui remettent en doute parce que toute décision que je prends, j'ai en tête la réussite et le bien-être des élèves, donc des fois il y a des parents qui peuvent remettre ça en question, en doute. »

Entretien n°4, Canada

– **Manque de cohérence politique dans les programmes (1 répondant)**

« Et moi je trouve qu'on en souffre vraiment énormément et que c'est absurde. Et même dans les programmes, quand on voit certaines choses qui sont maintenues parce que, parce que le ministre était là à cette table là

et qu'il avait adoré Pagnol et qu'il dit, bah vous allez tous continuer à le lire. Enfin, j'aime bien Pagnol aussi mais je trouve ça absurde de tous nous obliger parce qu'il en a gardé un bon souvenir. »
Entretien n°9, Belgique

– **Sureffectif des classes (1 répondant)**

« Pour nous, ce qui nous rend, ce qui nous permet d'être bien au travail, c'est surtout de revoir les effectifs que l'on a dans nos classes parce que quand on a un effectif vraiment très grand pour un enseignant, ça pose problème parce que des fois on n'est pas à 100% de ce que l'on veut faire et ça pose problème par rapport aux apprentissages des enfants. »
Entretien n°14, Sénégal

– **Cumuler les rôles (1 répondant)**

– **Temps de déplacement (1 répondant)**

– **Mutation et absence de primes logement (1 répondant)**

« Ce qui nous embête aussi, c'est que l'enseignant est toujours déplacé, se déplace toujours. Et là, on n'a pas, on n'a pas de frais, de prime de logement. Il faudrait qu'on nous octroie des primes de logement mais l'état a refusé. »
Entretien n°12, Togo

e. Motivation à ne pas s'absenter

Pour 6 répondants, la raison « Sentiment d'abandonner les élèves » est une motivation importante pour ne pas s'absenter.

Thème 4 : Syndicats et santé des enseignants

– Perception de l'action des syndicats

– Absence / pas assez d'informations sur la santé

Qu'ils soient syndiqués ou non, huit répondants déclarent ne pas avoir été du tout informés ou n'avoir été informés que très peu sur les questions de santé par les syndicats. Parmi eux, deux répondants estiment avoir été informés de manière succincte durant leur formation professionnelle et auraient souhaité être mieux informés avant de devenir enseignant·e·s.

« Alors moi quand j'étais syndiquée, on ne m'en a pas parlé mais ça doit être fait j'imagine. »
Entretien n°1, France

« Pas que je sache non. Bah le syndicat chez nous s'occupe plus des problèmes liés aux problèmes de salaire, quand il y a une baisse de salaire ou une augmentation. C'est plutôt ça chez nous où le syndicat s'implique. »
Entretien n°5, Roumanie

« Non pas suffisamment bien informé »
Entretien n°10, Burkina Faso

« Il faut que les syndicats en parlent. Ce serait un grand plus. Surtout pour les enseignants dans le privé car ils sont très fragiles. Dès que vous tombez malade c'est fini. On est obligé de prendre de l'argent que vous allez rembourser jusqu'à la fin de l'année. Cela nous préoccupe vraiment. C'est notre vœu le plus ardent. »
Entretien n°11, Guinée

« Je ne suis pas syndiquée. Dans mon école, pas du tout informée. »
Entretien n°13, Belgique

« Moi-même je suis syndicaliste et je ne crois pas, on a pas beaucoup d'information sur ce sujet. C'est aussi une question que nous devons discuter avec le ministère de l'éducation nationale. »
Entretien n°15, Congo

*« Mais bon, moi ça fait 5 ans que je demande toujours le même établissement, le premier où j'étais quand j'ai fait mon année de stage, et au bout de 2 ans, je ne l'ai plus « re-eu » car il y a quelqu'un qui m'était passé devant. Ça c'est quelque chose qu'on nous dit pas assez lorsqu'on veut être professeur. » ;
« Et ça on nous l'a, il me semble qu'on ne nous l'a pas assez dit en amont. »*
Entretien n°1, France

« C'était plus en suivi de stage où là on pouvait parler des soucis qu'on avait, c'est là qu'il y a eu une question de ce genre [santé/bien-être]. Mais on n'avait pas vraiment de cours théorique sur cette partie. »
Entretien n°2, France

– Information reçue (réunions, ateliers de formation, infographie)

Huit répondants se sont montrés satisfaits des informations reçues par le biais de publications, de brochures, d'assemblées, d'ateliers et de conseils quant aux choix des mutuelles ou aux démarches à suivre en cas de maladie.

Deux des 16 répondants déclarent que les syndicats leur apporteront leur soutien en cas de problèmes ou simplement s'ils ont des questions.

« Oui, en tout cas, y'a de l'assurance salaire ou assurance maladie long terme. Des choses comme cela. »
Entretien n°3, Canada

« Oui, souvent parce qu'on a des publications soit de notre section ou du syndicat. Publication où ils donnent de l'information et tout ça. Là ça fait un an, normalement j'étais déléguée syndicale et puis l'année passée j'ai pris une pause mais normalement pendant les assemblées il y a des points d'ordre à l'ordre du jour qui font que l'on discute de cela. »

Entretien n°4, Canada

« Oui, l'union fait tout pour... [aborder la question des droits en matière de santé]. C'est-à-dire l'union organise des workshops, des...comment dire ça, des sessions où on fait des tests tout ça gratuitement. »

Entretien n°6, Ile Maurice

« J'estime être bien informé par le syndicat »

Entretien n°7, Liban

« Une fois on avait fait, avec le concours du Ministère justement, de la santé, et on avait fait dans le centre du syndicat, le teacher center on avait fait une journée portes ouvertes pour tous les membres pour comment on dit ça, du screening, du dépistage pour toutes les maladies non transmissibles et pour les dames il y avait aussi des examens gynécologiques, etc. »

Entretien n°8, Ile Maurice

« Euh oui, plutôt, bien informée parce quand on tombe malade, on doit informer le secrétariat prof de l'école qui nous rappelle les droits. Et il y a aussi les syndicats qui produisent les brochures et nous rappellent nos droits quand on est malades. »

Entretien n°9, Belgique

« Oui, le syndicat nous forme sur nos droits et devoirs chaque fois, mais eux aussi des fois ils sont confrontés par le manque de moyen puisque les enseignants n'arrivent pas à continuer. »

Entretien n°12, Togo

« Oui, les syndicats d'enseignants nous orientent un peu sur le choix des mutuelles, sur, comment dire, en cas de maladie, comment est-ce qu'on fait, quelles sont les démarches à faire pour avoir exactement...et en cas de maladie sévère, quelles sont les démarches à faire pour avertir la hiérarchie pour ne pas être isolé »

Entretien n°14, Sénégal

- **Personne référente syndicat**

« Je pense que oui dans la mesure où si j'ai des questions, ils vont me répondre [...]. Mais y'a quelqu'un qui va me répondre au syndicat s'il y a de quoi. »

Entretien n°3, Canada

- **Soutien**

« Donc au moins, on sait que le syndicat est là et que si on les appelle, ils vont être là pour nous, nous prêter main forte. C'est de cette façon-là que je crois que notre syndicat est important dans la santé ou sécurité travail. »

Entretien n°4, Canada

- **Succès des revendications**

La perception de l'action syndicale en matière de santé et de conditions de travail est positive, comme le notent 2 des 16 enquêtés qui évoquent le succès des revendications portées par les syndicats. Une autre personne interrogée mentionne l'action et les revendications en cours des syndicats sur ces mêmes questions.

« Oui, bien sûr. C'est le syndicat qui a demandé les 90%. A la place de 75% pour l'hospitalisation. Le syndicat joue un grand rôle par rapport à ça [question des droits en matière de santé]. »

Entretien n°7, Liban

« C'est-à-dire que, ce que le syndicat a pu négocier jusqu'ici, c'est très bien. Au niveau des salaires, des conditions qu'on avait auparavant. »

Entretien n°8, Ile Maurice

- **Revendications en cours pour la santé**

« Maintenant dans les accords, ils vont revendiquer cela mais justement il n'y a pas encore de chose pour la prise en charge des enseignants, on est en train de négocier cela, la prise en charge des enseignants. »

Entretien n°16, Tchad

- **Manque de moyen des syndicats**

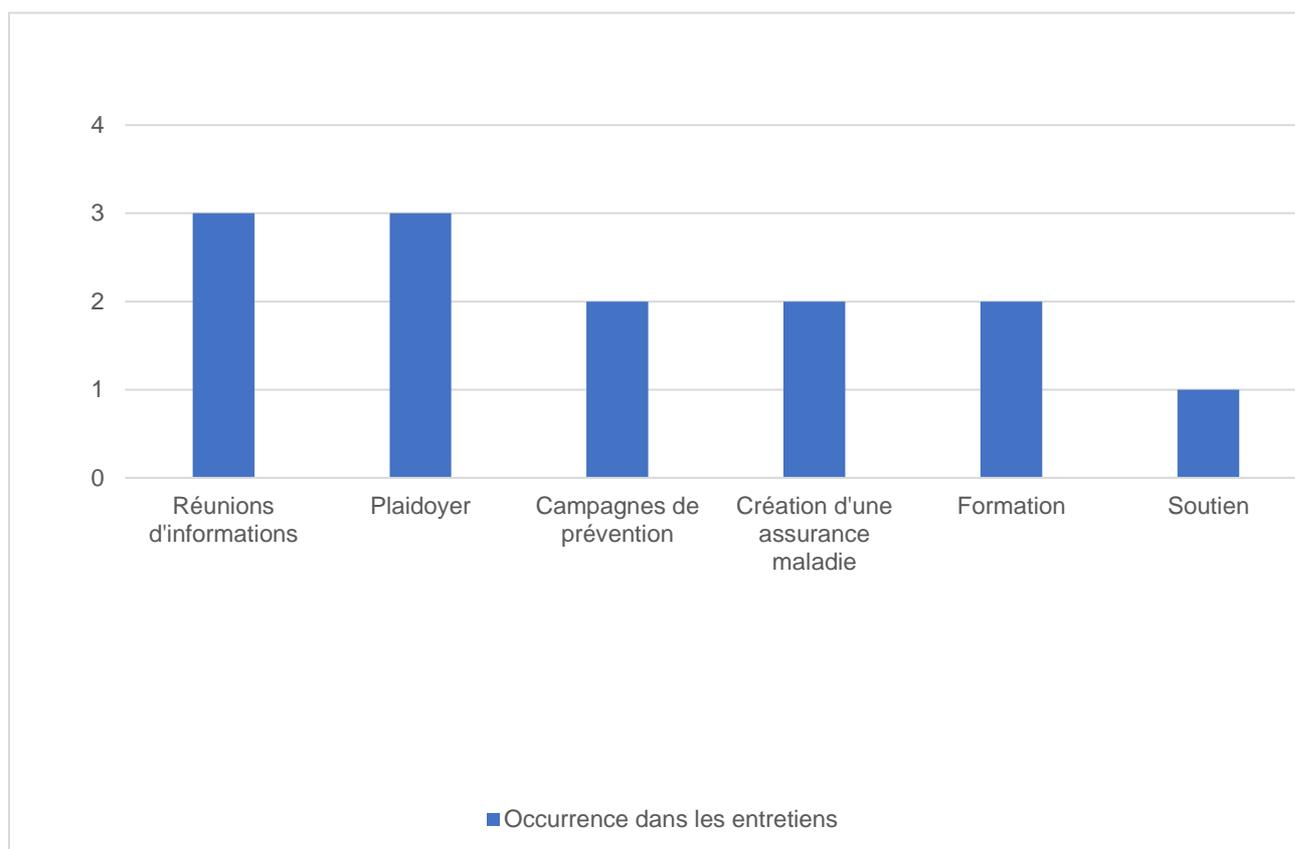
Un des 16 enquêtés remarque le manque de moyens auquel est confronté le syndicat pour mener ses actions.

« Nous sommes confrontés au manque de moyens, voilà. Avant on le faisait, mais maintenant c'est rare parce qu'on n'a plus de moyens. »

Entretien n°12, Togo

– **Actions à mener par le syndicat**

Au cours des entretiens, les répondants ont évoqué des actions qui sont déjà ou qui pourraient être menées par les syndicats en matière de sensibilisation et d'éducation à la santé.



- **Réunion d'informations**

Trois enquêtés évoquent les réunions syndicales d'informations afin de transmettre des connaissances sur le sujet et de permettre aux syndicats de mieux saisir les problèmes auxquels sont confrontés les enseignants.

« Il y a quand même des réunions syndicales au sein des établissements. »

Entretien n°1, France

« Je crois qu'ils peuvent organiser plus de travail avec les enseignants pour renseigner, comme si plus les droits et aider, regarder où ça les enseignants ont des problèmes et tout ça et de réduire le stress des enseignants. »

Entretien n°6, Ile Maurice

« Il faut d'abord que nous syndicalistes nous soyons informés, ça nous permet de faire la formation aux travailleurs. »

Entretien n°15, Congo

- **Soutenir les enseignants**

Un enquêté mentionne le soutien des syndicats aux enseignants comme un moyen de surmonter les épreuves auxquelles ces derniers peuvent être confrontés.

« Je crois que c'est par soutenir les profs [que les organisations syndicales peuvent contribuer au bien-être et à la santé des enseignant-e-s]. Je sais pas vraiment parce que je n'ai jamais affronté une telle situation. Je parle juste de l'imagination parce que c'est l'expérience, je sais pas...pour le moment les syndicats ne s'impliquent pas énormément je dirai. »

Entretien n°5, Roumanie

- **Plaidoyer**

Trois répondants mentionnent les plaidoyers faits par les syndicats. Un premier enquêté évoque celui en faveur de la composition des classes, tandis que deux autres mentionnent les plaidoyers pour l'amélioration des conditions de travail et du bien-être des enseignants.

« Présentement, on est en préparation. Dans un an et demi, ça va être le renouvellement de notre convention collective. Et je suis sûr qu'on va encore parler de la composition de la classe. Si on répond, si on voit ça comme répondre à un besoin de l'élève, moi je pense que tout le monde va être gagnant. » ;
« J'imagine que le syndicat, ce qu'ils peuvent faire, c'est s'assurer que notre composition de classe soit adéquate pour respecter qu'on est juste des humains. »

Entretien n°3, Canada

« Nous savons que la santé est un volet important. Si nous avons l'appui de l'extérieur pour nous appuyer auprès du gouvernement pour aborder la question. Une sorte de plaidoyer auprès du gouvernement pour s'occuper mieux des conditions de travail. Le BIT a déjà fait des observations à distance. Mais si on avait des équipes qui venaient, nous pensons que cela pourrait faire avancer les choses pour les enseignants. »

Entretien n°10, Burkina Faso

« Il faut simplement essayer de défendre les enseignants, le bien être des enseignants par rapport à leur plaidoyer. Voilà, au niveau de l'Etat. »

Entretien n°14, Sénégal

- **Création d'une assurance santé enseignante**

Deux enquêtés évoquent l'idée de création d'une assurance santé enseignante qui serait portée par le syndicat enseignant auprès des institutions politiques.

« J'ai essayé par le biais des délégués de faire une demande pour savoir si le syndicat pouvait nous aider à faire une sorte de, d'assurance maladie, de créer un teachers' council pour réunir les enseignants que ce soit niveau primaire, secondaire, tout le monde. Et que ce sera le gouvernement de faire le recrutement et de voir si on pourrait avoir une sorte d'assurance médicale, spécifique pour les enseignants. Le problème, vu que chez nous c'est gratuit, la plupart du temps les personnes ne sont pas intéressées mais là ces derniers temps, il y a beaucoup d'enseignants qui ne peuvent plus se fier au service public, maintenant ils se tournent vers le service privé. Peut-être que l'assurance médicale aurait pu mieux marcher, comparé à ce qu'on aurait pu faire il y 10 ans. Comme si, on a cette impression que c'est pas tellement vrai. Que le service privé, c'est un peu mieux. »

Entretien n°8, Ile Maurice

« Au niveau de notre syndicat nous reconnaissons que la santé est prioritaire. Nous l'abordons pas avec le gouvernement, nous en discutons entre nous. Et ces discussions nous ont amenés à penser que nous avons besoin d'une mutuelle. »

Entretien n°10, Burkina Faso

- **Campagne de prévention, sensibilisation ciblée**

Deux enquêtés mentionnent des actions de prévention et de sensibilisation existantes mais également qui devraient être développées.

« C'est-à-dire les campagnes de dépistage que l'on fait, on aurait dû les faire pour les enseignants. Il y a certains départements qui le font dans le gouvernement, et d'autres ministères mais pas pour les enseignants uniquement. C'est le syndicat qui avait prévu ça que pour les membres du syndicat. »

Entretien n°8, Ile Maurice

« Il faut d'abord que nous syndicalistes nous soyons informés, ça nous permet de faire la formation aux travailleurs. Ce qui permettra de mener des campagnes de sensibilisation pour que chaque enseignant soit au courant de ses droits et devoirs en matière de santé. »

Entretien n°15, Congo

- **Formation**

Rejoignant l'idée des actions de prévention et de sensibilisation, deux enquêtés évoquent le développement de formation à destination des enseignants et des syndiqués afin qu'ils puissent à leur tour former et informer sur les droits et devoirs de chacun en matière de santé.

Comment les organisations syndicales peuvent contribuer au bien-être et à la santé ? : *« A travers la sensibilisation d'abord une formation, que le gouvernement puisse assurer une formation puis une démultiplication à la base. Dans les zones reculées où il n'y a pas d'éclairage où même avoir un bureau comme ça est difficile. Une fois formés, nous pourrons porter l'information durant nos assemblées générales. »*

Entretien n°10, Burkina Faso

« Il faut que nous-mêmes nous soyons formés à ce sujet [droits et devoirs en matière de santé] »

Entretien n°15, Congo

- **Soutien, appui de l'extérieur**

Deux enquêtés, de Guinée et du Burkina Faso, mentionnent l'aide apportée par les institutions et associations internationales, telles que le BIT. Cependant, l'un d'eux relève la limite de ce soutien s'il se cantonne à des observations et évoque la présence d'équipe sur place comme un appui davantage efficace.

« Le BIT a déjà fait des observations à distance. Mais si on avait des équipes qui venaient, nous pensons que cela pourrait faire avancer les choses pour les enseignants. »

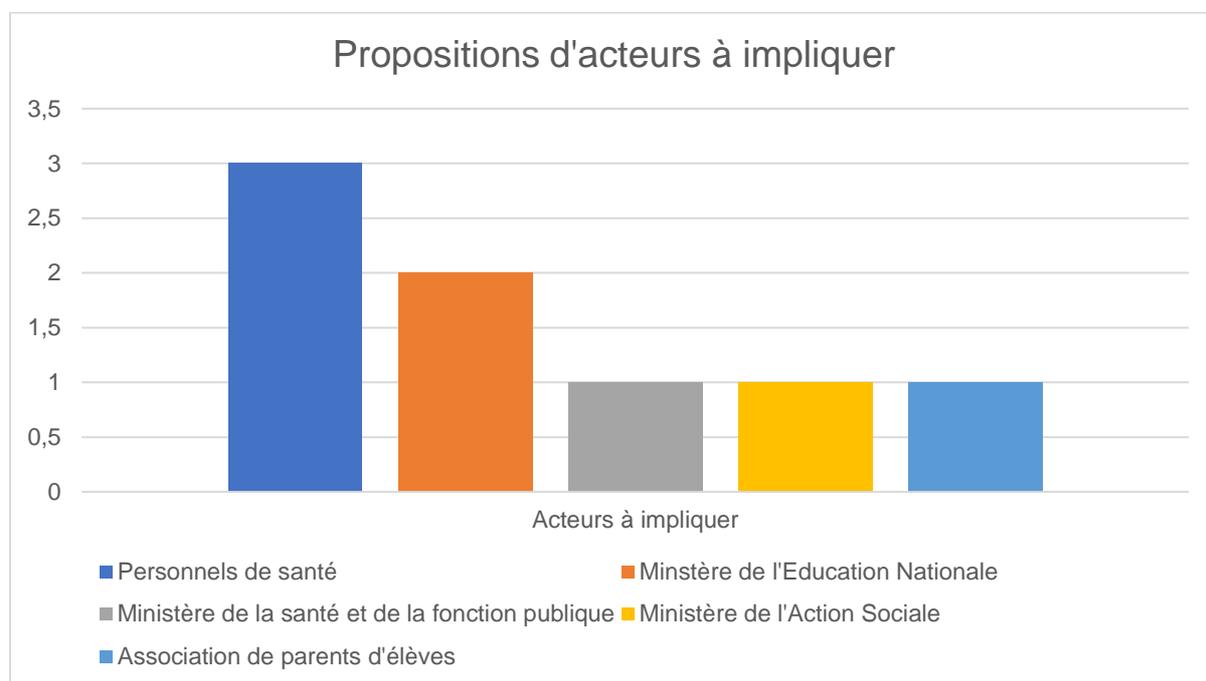
Entretien n°10, Burkina Faso

« Il faut mettre en place la structure et demander à chaque enseignant de contribuer à la fin de chaque mois. Avec la contribution de bonnes volontés et des ONG, et à chaque fois qu'un enseignant est malade, on pourra intervenir. Ça va beaucoup soulager. »

Entretien n°11, Guinée

– Acteurs à impliquer

Les enquêtés ont évoqué différents acteurs qui pourraient être impliqués ou renforcer leur implication pour la prévention à la santé.



– Personnel de santé

Trois des 16 enquêtés évoquent l'intervention de personnels de santé tels que les infirmiers ou bien des psychologues scolaires.

« Bah pourquoi pas l'infirmière, toutes ces personnes dans le domaine médical. »
Entretien n°1, France

« Ce serait bien si, s'il y a des gens du milieu de la santé qui pourraient plus venir dans les milieux des foies. Juste pour faire des conférences, nous informer. »
Entretien n°4, Canada

« Oui, les psychologues scolaires, je crois. Puis d'autres acteurs, j'en sais rien. »
Entretien n°5, Roumanie

– Ministère de l'Education Nationale

Deux des 16 enquêtés évoquent le Ministère de l'Education Nationale comme acteur à impliquer dans les actions d'éducation à la santé des professeurs, par le biais des rectorats ou par des programmes durant les vacances scolaires.

« Euh, l'Education Nationale, enfin...L'EN directement, le rectorat. C'est vrai que comme j'ai juste ma première année, je ne sais pas trop au niveau de la santé des enseignants. Est-ce qu'il y a des actions faites par l'EN au niveau des parcours santé etc. Mais, je ne sais pas trop. »
Entretien n°2, France

« Oui bien sur le Ministère de l'Education. Le Ministère pourrait peut-être introduire des programmes comme si les enseignants pendant les vacances et tout ça, ils peuvent suivre des choses ou aller se relaxer, mettre des choses, plus, pour les enseignants, qu'il n'y a pas. »
Entretien n°6, Ile Maurice

– **Ministère de la santé et fonction publique**

Un enquêté mentionne le Ministère de la santé et de la fonction publique comme acteur à impliquer dans les actions d'informations sur la santé à destination des enseignants.

« Ministère de la santé et fonction publique »
Entretien n°10, Burkina Faso

– **Ministère de l'Action Sociale**

Un enquêté mentionne le Ministère de l'Action Sociale comme acteur à impliquer dans les actions d'informations sur la santé à destination des enseignants.

« Je ne sais pas. On peut penser au ministère de l'action sociale. Les syndicats. À part ça je ne sais pas. »
Entretien n°11, Guinée

– **Association des parents d'élèves**

Un enquêté mentionne les associations de parents d'élèves comme acteurs à impliquer dans les actions d'informations sur la santé à destination des enseignants.

« Je pense que les associations de parents d'élèves parce que les chers enfants sont au contact des enseignants, donc avec les parents on peut mener ce type de campagne [de sensibilisation pour connaître ses droits et devoirs en matière de santé]. »
Entretien n°15, Congo

SYNTHESE

Ce questionnaire visait à dresser un état des lieux général sur la santé et le bien-être des enseignant·es et d'identifier des priorités d'action/des chantiers à mener par les membres du CSFEF.

Assurance maladie et accès aux soins

Selon les informations transmises, les enseignant·es sondé·es de 3 pays sur 15 ne bénéficient d'aucune forme de couverture maladie. L'accès aux soins de santé y est particulièrement difficile (coût, qualité, prise en charge, délais). Dans 12 pays, les enseignant·es bénéficient d'un programme de couverture maladie. Il apparaît cependant que la présence d'un système de couverture maladie n'assure pas automatiquement un accès facilité et satisfaisant aux soins (délais, qualité des soins, remboursement insuffisant).

Concernant les maladies professionnelles, 8 pays sur 15 disposent d'une liste officielle de maladies professionnelles mais seulement trois répondants affirment que les enseignant·es sont informé·es de cette liste. Par ailleurs, tous les répondants indiquent que les enseignant·es rencontrent des difficultés dans la gestion de leur maladie professionnelle (reconnaissance, manque d'information, identification...). Les maladies professionnelles les plus citées sont le burnout, les allergies ou maladies respiratoires, ainsi que les problèmes de vue. Dans la grande majorité des pays sondés, les syndicats enseignants mettent en place des actions pour aider leurs membres dans la gestion de la maladie professionnelle : accompagnement et assistance des membres, plaidoyer, sensibilisation, travail de recherche, représentation dans les instances dédiées à la santé et négociations

En ce qui concerne les améliorations souhaitées pour un meilleur accès aux soins, on compte la mise en place d'un système de couverture maladie là où il n'existe pas. Dans les pays où un tel système existe, des progrès sont attendus pour les éléments suivants : une réduction du temps d'attente, un accès facilité à un médecin traitant, l'organisation de visite médicale, la création d'une mutuelle, davantage de prévention et de meilleurs remboursements.

Conditions de travail

L'insécurité est le premier élément invoqué par les enseignants comme ayant un impact négatif sur leurs conditions de travail et il apparaît que dans 12 pays sur 15, les établissements sont des lieux sûrs. Pour 10 pays, la sécurité est une priorité de l'Etat. Dans 13 Etats, c'est une priorité du syndicat.

Le second élément est l'importance de la charge de travail, le troisième est le manque de moyen. Sur ce point, selon les informations, les enseignants bénéficient du matériel de base nécessaire dans 14 pays. Cependant, ils ne disposent du matériel nécessaire à la préparation des cours (photocopieuse, matériel informatique, imprimante, bibliothèque...) que dans 7 des 15 pays enquêtés. Enfin seuls les enseignant·es de 6 pays disposent d'un lieu pour préparer la classe, la majorité des travaux préparatoires étant réalisés au domicile.

Dans la plupart des pays, les établissements sont réputés pour être des lieux sains vis-à-vis de la salubrité (10 pays/15), de la lumière (9 pays/15) et des conditions d'hygiène (11pays/15). Cependant, dans seulement 6 pays, les conditions relatives à la pollution semblent satisfaisantes. Elles semblent satisfaisantes dans seulement 5 pays pour le bruit et la chaleur. S'il existe des toilettes dans les établissements de tous les pays, les conditions d'entretien ne sont bonnes que pour $\frac{3}{4}$ des pays. Il faut noter de grandes disparités au sein même des pays.

La bonne relation/ soutien avec la hiérarchie, le sentiment de sécurité et la bonne relation avec les collègues sont les trois éléments les plus cités par les enseignant.es comme ayant un impact positif sur les conditions de travail. Selon les enseignant.es, la bonne relation avec la hiérarchie suppose une gestion du personnel basée sur l'écoute, voire la participation aux prises de décisions.

Droits en matière de santé

Selon les informations, des textes de référence pour la santé au travail existent dans 10 pays sur 15. Ils sont présents dans le code du travail, lois, conventions, statuts de la fonction publique, arrêtés, etc. Des mécanismes d'informations pour les droits en matière de santé des enseignant·es existent dans 12 pays. Ils sont mis en place par l'Etat et/ou les syndicats. Cependant, les entretiens font ressortir une méconnaissance des enseignant.es sur leurs droits en matière de santé.

Dans 12 pays, des visites médicales pour les enseignant.es sont prévues mais pour 3 d'entre eux, ces visites ne sont pas effectives (manque de médecin, qualité, pas de prise en charge). Dans 14 pays, des congés pour raison de maladie sont prévus.

Dans 6 pays, le Ministère de l'Éducation mène des programmes de promotion de la santé destinés aux enseignants. Cependant, la prise en charge des soins résultant d'un accident de travail n'est considérée satisfaisante que dans 11 pays.

Santé et bien-être au travail

Concernant la santé et le bien-être au travail, 7 pays sur 15 disposent de la présence d'un.e référent.e santé au sein de leur établissement, notamment un.e infirmier.e, tandis qu'ils sont 8 à en indiquer l'absence. Cependant, des disparités peuvent exister au sein même des pays, notamment entre les zones rurales et les zones urbaines.

La bonne relation avec les collègues, le sens donné à son travail/la passion, la bonne relation avec la hiérarchie ainsi que la bonne prise en charge des soins de santé sont les facteurs de protection pour la santé et le bien-être au travail les plus évoqués par les répondants.

A l'inverse, les trois facteurs de risques pour la santé et le bien-être au travail évoqués par les répondants sont les tensions entre collègues, la charge de travail et les problèmes personnels/familiaux.

Santé au travail et syndicats

Selon les informations recueillies, dans tous les pays des enquêtés, excepté en Tunisie, la santé au travail des professionnels de l'éducation est un élément important des activités, stratégies et préoccupations des syndicats.

Elles peuvent prendre différentes formes telles qu'un forum sur la santé, des examens de dépistage, des négociations avec le gouvernement, des formations, des brochures, des conseils quant aux choix des mutuelles ou aux démarches à suivre en cas de maladie, etc.

Cependant, les entretiens révèlent que la moitié des enquêtés estiment ne pas avoir été du tout informés ou n'avoir été informés que très peu sur les questions de santé par les syndicats.

Les syndicats jouissent tout de même d'une image positive auprès de la moitié des enquêtés qui s'estiment satisfaits des informations et du soutien reçus, ainsi que du succès des revendications qu'ils ont portées. Le manque de moyen dont les syndicats disposent pour mener ces actions est également soulevé.

De cette enquête, ressortent différentes actions qui sont déjà ou qui pourraient être menées par les syndicats en matière de sensibilisation et d'éducation à la santé. Bien que des réunions d'informations, des formations, des campagnes de prévention existent déjà, les enseignant.es enquêté.es semblent en être demandeurs afin qu'ils/elles puissent à leur tour former et informer sur les droits et devoirs de chacun.e en matière de santé. Les actions de plaidoyer des syndicats sont également soulevées, notamment en faveur de la composition des classes et pour l'amélioration des conditions de travail et du bien-être des enseignant.es.

Des propositions d'acteurs à impliquer dans la prévention de la santé ont été faites par les enseignant.es enquêté.es. Ainsi, ces derniers suggèrent la présence ou le renforcement de la présence de personnels de santé (infirmier, psychologue scolaire), du Ministère de l'Éducation Nationale (rectorats, programmes de formation), d'autres ministères en lien avec l'enseignement ou bien des associations de parents d'élèves.

Instances de négociation des questions de santé/conditions de travail

Dans 8 pays, des instances de négociation (conseil médical, comité d'hygiène, etc.) permettent d'aborder les questions de santé. Néanmoins, seul un tiers des enquêtés affirment que les relations enseignant.es/hiérarchie/élèves/parents y sont abordées, alors que des relations positives entre ces acteurs sont essentielles au bien-être et à la santé des enseignant.es. Enfin, seulement 7 pays disposent de personnel formé pour orienter et écouter les enseignants en cas de problèmes de santé.

CONCLUSION GENERALE

Constats

- Il existe une importante méconnaissance des droits en matière de santé chez les personnels de l'éducation.
- La santé et le bien-être du personnel enseignant semblent impactés par plusieurs facteurs : conditions de travail, sens donné au travail, relationnel, charge de travail, insécurité, formation...
- Il ressort une grande différence entre ce qui est prescrit par la Loi et la réalité sur le terrain.
- Un accès aux soins satisfaisant est conditionné par plusieurs facteurs : une assurance maladie mais aussi qualité des soins, disponibilité, temps d'attente, accessibilité, couverture territoriale, niveau d'information, etc.
- Les professionnels de l'éducation rencontrent des difficultés dans la reconnaissance et la prise en charge des maladies professionnelles.
- La plupart des syndicats de l'éducation sont actifs sur la thématique de la santé au travail mais la portée des actions impulsées est limitée, en partie à cause d'une communication peu efficace.

Recommandations

Le CSFEF et le RES invitent les syndicats de l'éducation du monde francophone à faire vivre ce rapport : préciser, amender, utiliser pour mettre en place un plaidoyer en faveur de la santé et du bien-être au travail.

Ils invitent à :

- Initier des travaux avec des universitaires et d'autres acteurs au niveau national ou international pour approfondir davantage les travaux
- Engager une mobilisation plus forte des syndicats de l'éducation sur la thématique et augmenter la portée des actions en se donnant des objectifs précis et un calendrier
- Penser une communication pertinente pour rallier les personnels à cette thématique
- Rappeler la responsabilité des gouvernements dans la promotion de la santé et du bien-être des professionnels de l'éducation
- Effectuer un plaidoyer, en s'appuyant sur des exemples probants, envers les gouvernements pour améliorer l'accès aux soins et les mesures de protection de la santé des personnels
- Intégrer la thématique santé et bien-être dans le dialogue social : effectuer un plaidoyer pour la mise en place, la dynamisation ou la reconnaissance d'instances en charge de la question de la santé au travail des professionnels de l'éducation
- Promouvoir la mise en place de systèmes de solidarité pour améliorer l'accès à des soins de santé de qualité, par exemple via la mise en place de mutuelles de santé par les syndicats
- Favoriser une approche pluri-acteurs : syndicats, mutuelles, fonction publique, ministères, organisations internationales, et autres organisations de la société civile
- Echanger des pratiques pertinentes au niveau international via le CSFEF et le RES

Annexes

C. Annexe 1 – questionnaire d'enquête

PANORAMA CSFEF 2018 – FOCUS SANTE

Nom du Syndicat	
Pays	
Coordonnées de la personne de contact	
Nom et prénom	
Adresse mail	

Introduction

A l'issue de l'atelier participatif « Santé au travail » qui s'est tenu lors de la rencontre d'Antananarivo, la proposition a été faite de mener une enquête sur ce thème auprès des syndicats de la Francophonie.

Le focus ci-dessous a donc pour objectif de dresser un état des lieux syndical à partir de quelques grandes thématiques, autour desquelles seront menés, parallèlement, des entretiens individuels.

Après dépouillement et analyse des résultats, afin d'élargir les connaissances concernant la santé des enseignant.es au travail, et surtout de mener une campagne en vue de son amélioration, une suite pourra être envisagée sous forme d'un questionnaire plus précis, voire d'une recherche.

Quelques conseils pour renseigner ce premier questionnaire :

- Le confier à une personne qui connaît bien cette thématique, et donc pas forcément celle qui aura renseigné la partie générale du Panorama
- Prévoir un temps suffisant avant la date limite de retour, car certaines questions nécessitent un temps de recherche
- Ne pas hésiter à expliciter certaines réponses, à apporter des commentaires sur l'action syndicale
- Pour toute difficulté ou pour lever toute ambiguïté, ne pas hésiter à contacter les membres du CSFEF chargés de ce questionnaire, à l'adresse e-mail suivante : secretariat@educationsolidarite.org

A. COUVERTURE MALADIE

1. Existe-t-il un dispositif de couverture maladie pour le personnel enseignant dans votre pays ?

OUI NON

Si oui,

Est-il obligatoire ? OUI NON

Est-il facultatif ? OUI NON

Commentaire :

2. Ce dispositif couvre-t-il aussi les membres de la famille des personnels enseignants ?

OUI NON

Commentaire :

3. Le dispositif de couverture maladie est financé :

- Par le personnel enseignant
- Par l'Etat
- Par les deux
- Autre :

Commentaire :

4. Quel est le montant de la cotisation au dispositif de couverture maladie en % du salaire mensuel de l'enseignant.e :

Montant de la cotisation : : ___% du salaire mensuel de l'enseignant.e

Commentaire :

5. Quels sont les soins couverts par le dispositif ?

Type de soins	Cocher si couvert	Taux de prise en charge par le dispositif de couverture maladie en % du coût de la prestation. Par exemple : 70% de la consultation chez le médecin généraliste est prise en charge par le dispositif de couverture maladie
Consultation de généraliste	<input type="radio"/>	%
Consultation de spécialiste	<input type="radio"/>	%

Médicaments	<input type="radio"/>	%
Hospitalisation	<input type="radio"/>	%
Accouchement	<input type="radio"/>	%
Analyses médicales	<input type="radio"/>	%
Imagerie médicale	<input type="radio"/>	%
Dentisterie	<input type="radio"/>	%
Actes chirurgicaux	<input type="radio"/>	%
Soins et prothèses ophtalmologiques	<input type="radio"/>	%
Autres :	<input type="radio"/>	%

6. Le personnel enseignant a-t-il la possibilité de souscrire à une assurance maladie complémentaire ?

On entend par « assurance maladie complémentaire » une assurance facultative souscrite par l'enseignant.e qui est destinée à couvrir des prestations non prises en charge par l'assurance maladie de base.

OUI NON

Commentaire :

7. Existe-t-il des programmes de gratuité des soins ?

- Oui
- Non

Commentaire :

8. A qui s'adressent-ils ?

- Enfants
- Femmes enceintes
- Autres :

Commentaire :

9. Quels sont les soins couverts par les programmes de gratuité ?

-
-
-

Commentaire :

10. Existe-t-il des conventions entre le Ministère de l'Education et des établissements de santé / prestataires de soins ?

OUI NON

Commentaire :

11. Si oui, le personnel enseignant est-il tenu de se rendre dans des centres de santé conventionnés avec le Ministère de l'Education pour que les soins soient remboursés ?

OUI NON

Commentaire :

B. MALADIES PROFESSIONNELLES

1. Existe-t-il une liste officielle de maladies professionnelles ?

OUI NON

Commentaire :

2. Si oui, le personnel enseignant est-il informé de cette liste ?

OUI NON

Commentaire :

3. Malgré la liste officielle, le personnel enseignant rencontre-t-il des difficultés à faire reconnaître une maladie professionnelle?

OUI NON

4. Si oui, quelles sont les difficultés rencontrées ?

-
-
-

5. Que fait le syndicat pour aider les collègues en cas de difficulté?

Commentaire :

6. Les soins relatifs aux maladies professionnelles sont-ils effectivement tous pris en charge par l'employeur ?

OUI NON

Commentaire :

C. DROIT DU TRAVAIL

3. Existe-t-il des textes de référence pour la santé au travail ?

OUI NON

4. Si oui lesquels ?

Merci d'indiquer ci-dessous l'intitulé du texte, l'éditeur, la date de publication et, si possible, le lien vers le document.

<u>Intitulé</u>	<u>Editeur</u>	<u>Date</u>	<u>Lien</u>

3. Le personnel enseignant est-il informé de ses droits en matière de santé ?

OUI NON

Si oui comment ?

Si non pourquoi ?

4. Pour le personnel enseignant, des visites médicales sont-elles prévues ?

OUI NON

Commentaire :

5. Si oui, sont-elles obligatoires ?

Oui Non

Commentaire

6. Si oui, quelle est la fréquence des visites médicales ?

7. Si non, des visites médicales sont-elles prévues dans les autres secteurs (de la fonction publique, du privé...)?

OUI NON

Commentaire

8. Le Ministère de l'Education mène-t-il des programmes en matière de santé au travail du personnel enseignant. Si oui, lesquels ?

9. Des congés pour raison de santé sont-ils prévus ?

OUI NON

Commentaire :

10. Si oui, merci de préciser dans le tableau ci-dessous, le type, la durée, le traitement, et la sortie des différents congés maladie

Type	Durée maximum	Traitement	Sortie / Suite
Exemple : Arrêt maladie	3 mois	100% du salaire	Reprise du travail

11. Quelles sont les mesures de remplacement d'un.e enseignant.e malade ?

- Le ministère se charge du remplacement
- L'enseignant.e se charge du remplacement
- L'enseignant.e n'est pas remplacé.e
- Autres :

12. L'accident de travail est-il prévu dans les textes ?

OUI NON

13. La prise en charge des soins résultant d'un accident de travail est-elle satisfaisante ?

OUI NON

Si non, précisez :

14. Le congé maternité est-il prévu dans les textes ?

OUI NON

Si oui, quelle est sa durée ?

Commentaire :

Si non, comment les enseignantes s'organisent-elles ?

15. Existe-t-il des textes qui reconnaissent la qualité de travail en situation de handicap pour le personnel enseignant ?

OUI NON

Commentaire :

16. Existe-t-il des mesures d'accompagnement pour le personnel enseignant en situation de handicap ?

OUI NON

Commentaire :

D. FORMATION

Il peut paraître étonnant de trouver une partie « formation » dans un questionnaire sur la santé au travail. Pourtant, c'est un des facteurs qui intervient dans la possibilité qu'ont les enseignant.es de bien faire leur travail, y compris sur la durée. Or, cette notion participe des conditions requises pour faire un travail « en santé ».

« La prévention de l'usure professionnelle n'est pas une question de fin de carrière, elle commence dès la formation et au début de la carrière. » *Comment les enseignants durent-ils dans le métier ? Usure, adaptation, épreuves et ressources* Laboratoire Éducation, Cultures, Politiques (ECP) (EA 4571)

1. Le personnel enseignant titulaire bénéficie-t-il d'une formation avant la prise de fonction ?

OUI NON

a. Si oui,

Formation académique OUI NON

Formation pédagogique OUI NON

Formation pratique OUI NON

b. Si non, cette formation intervient-elle après la prise de fonction ?

Formation académique OUI NON

Formation pédagogique OUI NON

Formation pratique OUI NON

Commentaire :

2. Le personnel enseignant titulaire bénéficie-t-il d'une formation continue ?

OUI NON

Si oui, quel type de formation ?

Obligatoire

Facultative

Les deux

Sur le temps de travail (devant élèves) OUI NON

Hors temps de travail (soir, vacances, ...) OUI NON

Commentaire :

3. Le personnel enseignant bénéficie-t-il du droit à une formation certificative (pour obtenir un diplôme, une autre qualification...)?

OUI NON

Si oui,

Sur le temps de travail (devant élèves) OUI NON

Hors temps de travail (soir, vacances, ...) OUI NON

Commentaire :

4. Le personnel enseignant contractuel¹ bénéficie-t-il d'une formation avant la prise de fonction ?

OUI NON

Si oui,

Formation académique OUI NON

Formation pédagogique OUI NON

Formation pratique OUI NON

Commentaire :

5. Le personnel enseignant contractuel bénéficie-t-il d'une formation continue ?

OUI NON

Si oui,

Est-elle obligatoire ? OUI NON

Est-elle facultative ? OUI NON

Sur le temps de travail (devant élèves) ? OUI NON

Hors temps de travail (soir, vacances, ...) ? OUI NON

Commentaire :

6. Il y a généralement adéquation entre la position professionnelle et la formation du personnel enseignant ?

OUI NON

Commentaire :

¹ Selon les pays, la notion de personnel enseignant contractuel peut désigner : des personnels recrutés par l'Etat de façon temporaire, des personnels dont l'employeur n'est pas l'Etat et qui relèvent donc de statut d'ordre privé (un établissement, une collectivité territoriale, une communauté religieuse...)

E. CONDITIONS DE TRAVAIL

1. Le personnel enseignant dispose-t-il du matériel de base nécessaire ?

On entend par «matériel de base» : les infrastructures, le mobilier, les fournitures, etc.

OUI NON

Précisez :

2. Dispose-t-il du matériel nécessaire à la préparation des leçons (photocopieuse, matériel informatique, imprimante, bibliothèque...)?

Précisez :

3. Dispose-t-il des moyens d'enseignement nécessaires et adaptés aux apprenant.e.s?

On entend par « moyens d'enseignement », le matériel pédagogique (supports de cours, programmes, livres, documentation...)

OUI NON

Précisez :

4. Le programme scolaire est-il adapté aux apprenant.e.s ?

OUI NON

5. Le personnel enseignant dispose-t-il d'un lieu de rencontre (salle des professeurs) ?

OUI NON

6. Dispose-t-il d'un lieu pour préparer la classe ?

OUI NON

7. Les établissements scolaires sont-ils des lieux sains ?

Vis-à-vis de la pollution OUI NON

Commentaire :

Vis-à-vis du bruit OUI NON

Commentaire :

Vis-à-vis de la salubrité OUI NON

Commentaire :

Vis-à-vis de la chaleur OUI NON

Commentaire :

Vis-à-vis de la lumière (électricité) OUI NON

Commentaire :

Vis à vis des conditions d'hygiène OUI NON

Y a-t-il l'eau courante ? OUI NON

Y a-t-il des toilettes ? OUI NON

Sont-elles entretenues ? OUI NON

Commentaire :

8. Les établissements scolaires sont-ils des lieux sûrs ?

OUI NON

Si non, quels sont les principaux risques ?

9. Selon vous, la salubrité à l'école est-elle une priorité de l'Etat ? Si non pourquoi ?

10. Selon vous, la sécurité à l'école est-elle une priorité de l'Etat ? Si non pourquoi ?

11. La sécurité à l'école est-elle une priorité de votre syndicat ?

12. La salubrité à l'école est-elle une priorité de votre syndicat ?

13. Existe-t-il des enquêtes/rapports sur la violence dans les établissements scolaires ?

OUI NON

Si oui, précisez lesquels :

14. Le harcèlement scolaire est-il une préoccupation ?

F. INSTANCES DE NEGOCIATION DES QUESTIONS DE SANTE/CONDITIONS DE TRAVAIL

1. Existe-t-il une instance de négociation où sont abordées les questions de santé au travail ?

OUI NON

Si oui, quel est son nom ?

2. Qui siège au sein de cette instance ?

3. Quel type de décisions est-elle habilitée à prendre ?

4. Parle-t-on des relations entre enseignant.e.s / hiérarchie / élèves / parents et du bien-être au sein de cette instance ?

5. Existe-t-il un.e responsable des ressources humaines ou du personnel formé pour écouter et orienter les enseignants qui ont des problèmes de santé ?

G. SANTE AU TRAVAIL ET SYNDICATS

1. La santé au travail des professionnels de l'éducation est-elle un élément important dans les activités, stratégies et préoccupations de votre organisation ?

OUI NON

2. Si oui, quels mandats avez-vous , quelles campagnes menez-vous?

Vous avez terminé !

Le CSFEF et le Réseau Education et Solidarité vous remercient de votre participation. Les données récoltées dans ce questionnaire sont anonymes. Elles feront l'objet d'un rapport qui sera présenté lors de la prochaine rencontre du CSFEF à Paris.

Pour toute question, vous pouvez écrire à secretariat@educationsolidarite.org

Merci!

D. Annexe 2 – grille d’entretien

GRILLE D'ENTRETIEN VERSION 2

Partie 1 – Caractéristiques individuelles	
Situation professionnelle : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Fonction ➤ Formation ➤ Ancienneté ➤ Type de contrat 	<p>Pour commencer, pouvez-me dire quel poste vous occupez actuellement ?</p> <p>Quelle formation avez-vous suivi pour être enseignant ?</p> <p>Combien d’années d’expérience professionnelles avez-vous en tant qu’enseignant ?</p> <p>Sous quel type de contrat de travail, enseignez-vous ?</p>
Partie 2 – Environnement de travail	
Caractéristiques de l’établissement : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Type d’établissement (collège, lycée) ➤ Taille/effectif ➤ Situation géographique 	<p>Parlez-moi/Décrivez-moi l’établissement dans lequel vous travaillez...</p> <p>Quel est l’effectif total (élèves, personnels) ?</p> <p>Où se situe-t-il ?</p>
Partie 3 – Conditions de travail	
Conditions physiques et horaires <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d’élèves ➤ Bâtiments (salle de classe, propreté, eau) ➤ Temps de trajet ➤ Charge et rythme de travail (nombre d’heures travaillées...) 	<p>Parlez-moi de vos conditions de travail ? En êtes-vous satisfait ? Si oui/non pourquoi ?</p>
Qualité des relations sur le lieu de travail <ul style="list-style-type: none"> ➤ Avec les collègues ➤ Avec la hiérarchie ➤ Avec les élèves/parents 	<p>Comment se passent vos relations sur le lieu de travail ?</p>
Sécurité au travail	<p>Vous sentez-vous en sécurité au sein de votre établissement ? Si oui/non pourquoi ?</p>
Partie 4 – Couverture maladie/santé	
<p>Lorsque vous êtes malade, comment faites-vous pour vous soigner ?</p>	
Connaissances	<p>Connaissez-vous vos droits en matière de santé ?</p>
Expériences	<p>Sur les 12 derniers mois, avez-vous eu recours à des soins de santé ?</p> <p>Si oui, lesquels ? Comment ont-ils été pris en charge ? Avez-vous rencontré des difficultés ? Si oui, lesquelles ?</p> <p>Si non, pourquoi ?</p>

Perceptions	<p>Etes-vous satisfait de votre accès aux soins ? Pourquoi ?</p> <p>Quelles améliorations souhaiteriez voir dans la prise en charge de votre santé ?</p>
Partie 5 – Santé et bien-être au travail	
Santé et bien-être au travail	<p>Avez-vous déjà pris des congés pour raison de santé ?</p> <p>Êtes-vous déjà aller travailler en étant malade ? Si oui, pourquoi ?</p> <p>Avez-vous une personne référente/personnel de santé au sein de votre établissement pour parler des problématiques de santé ? Si oui, laquelle/lequel ?</p> <p>Avez-vous connaissance des maladies professionnelles liées à la profession d'enseignants ?</p> <p>Avez-vous été victime d'une de ces maladies durant votre carrière ? Si oui, quelle a été la prise en charge ?</p> <p>Selon vous, qu'est-ce qui vous permet de vous sentir bien au travail ?</p> <p>Et au contraire, qu'est-ce qui vous empêche de vous sentir bien au votre travail ?</p>
Partie 6 – Organisation syndicale et santé	
Information	<p>La question des droits en matière de santé est-elle abordée par votre syndicat ? Si oui, comment ?</p> <p>Estimez-vous être bien informé·e sur ces questions ?</p>
Rôle du syndicat	<p>Comment les organisations syndicales peuvent-elles contribuer ?</p> <p>Selon vous, qui d'autre devrait être impliqué ?</p>
Partie 1 bis – Caractéristiques individuelles	
Caractéristiques sociodémographiques :	<p>Vous êtes...</p> <p>Quel âge avez-vous ?</p> <p>Etes-vous marié·e ? célibataire ? Avez-vous des enfants à charge ? Etc.</p>
Conclusion	
<p>Avez-vous d'autres remarques à nous partager avant de terminer cet entretien ?</p> <p>Avez-vous d'autres choses à rajouter ?</p> <p>Merci !</p>	